

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de ports en plus.

220^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LE PLAN POLONAIS de « désatomisation »

Au centre de la conversation qui s'amorce entre l'Est et l'Ouest, le plan Rapacki est l'objet de commentaires de plus en plus nombreux. Rappelons qu'il y a quelques semaines le ministre des affaires étrangères du gouvernement de Varsovie lançait dans le débat international un projet de « neutralisation » de l'Europe centrale. Au vrai, l'idée n'avait pas tout à fait le mérite de la nouveauté. M. Eden lui-même la soutint, à un moment où l'on croyait encore ce ministre promis à de brillantes destinées. Dans le camp soviétique, on lança à diverses reprises un ballon d'essai de ce genre. Il était surtout question alors de créer une zone démilitarisée en Allemagne, pour faciliter la réunion des deux tronçons de l'ancien Reich.

L'on pensait à tort ou à raison que l'Etat allemand ne présenterait plus de danger pour ses voisins, si l'on prenait soin, au départ, de le priver de toute possibilité de réarmement. Plus à tort qu'à raison, selon nous, car l'Allemagne n'est pas l'Australie. Réunifiée par les soins de ses anciens adversaires, elle n'aurait de cesse de recouvrer à la longue son entière liberté de mouvement. Et avec la liberté de mouvement d'obtenir une armée. Chaque camp chercherait alors à capter ses faveurs. On reviendrait ainsi à un état de choses analogue à celui qui existait entre les deux guerres.

L'éventualité devrait être d'autant plus envisagée, le péril devrait être d'autant plus considéré qu'actuellement déjà, et toute divisée qu'elle soit, l'Allemagne est redevenue en Europe une puissance avec laquelle comptent et composent les autres nations.

L'idée polonaise se distingue des précédentes en ce qu'elle ne consiste pas seulement à prévoir la neutralisation des deux territoires allemands, mais aussi celle de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. Et les dirigeants de Varsovie ajoutent une précision: cette neutralisation devrait être avant tout une « désatomisation ». En termes moins techniques — et moins prétentieux — il devrait être interdit sur le territoire des trois Etats susmentionnés de prévoir l'usage de l'arme atomique. Ce serait là en quelque sorte un banc d'essai. Et si l'expérience se révélait probante, rien n'empêcherait de l'étendre à d'autres nations.

Le plan Rapacki, qui a l'appui des Russes dans le dialogue international actuel, a soulevé en Occident ce qu'en langage parlementaire on appelle des « mouvements divers ». Les uns le considèrent comme une nouvelle manœuvre soviétique; les autres prétendent que c'est là l'occasion à ne pas manquer si l'on entend amorcer une politique de détente.

A notre sens, il y a lieu de considérer deux aspects de cette proposition. Il nous semble à peu près sûr que Varsovie l'a formulée sans arrière-pensée ou, si l'on veut, mue par un sentiment d'intérêt et de sécurité nationale avant tout. On connaît les difficultés dans lesquelles se débat le gouvernement Gomulka, la politique de la corde raide qu'il doit pratiquer pour que la Pologne ne connaisse pas le sort de la malheureuse Hongrie.

Les contacts que nous avons eus récemment au Centre international de Journalisme à Strasbourg avec des confrères polonais, au demeurant fort sympathiques, nous ont montré à quel point ils souhaitent, eux et leur pays, se libérer de l'emprise soviétique; une démarche comme celle de M. Rapacki était sincèrement à leurs yeux un moyen de parvenir à ce but. Si la Pologne obtenait avec la « désatomisation » la neutralisation, ce serait un pas considérable de franchi par elle dans la lutte qu'elle mène sourdement pour son indépendance.

Mais hélas! Il n'est que trop vrai aussi que l'URSS a repris à son compte le plan Rapacki pour l'exploiter à des fins qui lui sont propres sur le plan international. Obtenir des Alliés que l'Allemagne de l'Ouest ne soit plus comprise dans le système défensif de l'OTAN — car c'est de cela qu'il s'agit en dernière analyse — et même au prix d'une neutralisation de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, ce serait pour Moscou avancer encore ses frontières en direction de l'Occident. Car la Russie, géographiquement et militairement, reste proche de l'Europe en tout état de cause, infiniment plus proche que ne le sera jamais l'Amérique, séparée du Vieux-Monde par tout un océan et qui ne pourra plus compter que sur sa mince bande anglo-française pour riposter à l'agression.

René BRAICHET.

Le président du Conseil français répond à M. Boulganine

Comme M. Eisenhower, il estime que la conférence « au sommet » doit être précédée d'une réunion des ministres des affaires étrangères

« L'appui donné par l'URSS aux nationalistes arabes est difficilement conciliable avec ses assurances de bonne volonté à l'égard de la France »

PARIS, 14 (A.F.P.). — « J'estime que, le moment venu, une nouvelle réunion pourrait avoir lieu à l'échelon des chefs de gouvernement », déclare notamment M. Félix Gaillard dans la réponse qui a été remise hier soir à la lettre du 10 décembre du maréchal Boulganine.

« Toute réunion de chefs de gouvernement, ajoute-t-il, devrait nécessairement, si nous ne voulons pas décevoir les espoirs qu'elle ferait naître, faire l'objet d'une préparation et être précédée d'une conférence des ministres des affaires étrangères, dont le rôle ne serait pas d'étudier le fond des problèmes, mais de préciser, comme il convient, le programme d'une conférence éventuelle à un échelon plus élevé. »

Selon M. Félix Gaillard, il conviendrait de prévoir la participation à la préparation à cette conférence des gouvernements auxquels incombent des

responsabilités reconnues, en ce qui concerne des sujets qui devront être discutés.

Le désarmement doit être universel

Le président du Conseil français demande, d'autre part, que le gouvernement soviétique approuve sans réserve le principe que toute guerre d'agression est injuste, quelle que soit la fin idéologique qu'elle poursuit.

(Lire la suite en 19^{me} page)

RENTREE MOUVEMENTÉE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Félix Gaillard pose la question de confiance

contre une modification apportée à l'ordre du jour

Autre souci: la réforme constitutionnelle est en panne et la réforme de la loi électorale sérieusement compromise

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Pour son premier contact de rentrée devant l'Assemblée nationale (première session de l'année 1958), M. Félix Gaillard a dû poser la question de confiance fort curieusement d'ailleurs et pour couper court à une manœuvre qui aurait pu mettre le gouvernement en péril de mort.

Voici les faits. Alors que le cabinet avait prévu pour cette semaine un débat de politique étrangère portant notamment sur le récent incident survenu

à la frontière algéro-tunisienne, les présidents de groupes, modifiant l'ordre du jour, inscrivirent, en tête des travaux, la discussion immédiate d'une série d'interpellations sur la retraite des anciens combattants et plus précisément encore sur les raisons pour lesquelles le trésor public avait retardé, voire même suspendu, les allocations accordées aux vétérans des deux guerres.

Un assaut hypocrite

Suivre les interpellateurs sur ce terrain démagogique c'était aller au-devant d'un désastre car aucun parti politique n'aurait consenti à ignorer les revendications d'une fraction aussi importante du collège électoral. De plus, de très nombreux députés n'auraient pas été fâchés, en torpillant le cabinet si l'on ose dire par la bande, d'enterrer par là même le plus cher projet de M. Félix Gaillard, c'est-à-dire son projet de réforme constitutionnelle à laquelle ils étaient hostiles au fond d'eux-mêmes.

M.-G. G.

(Lire la suite en 19^{me} page)

Un navire suisse sauve un équipage

GENES, 14 (Reuter). — Le navire suisse à moteur « Montana » a fait savoir mardi soir par message-radio qu'il a sauvé le capitaine et les six autres membres de l'équipage du trois-mâts « Windermere », qui a coulé lundi au large des côtes françaises de la Méditerranée. L'officier de veille du « Montana » avait aperçu le « Windermere », lundi vers 8 heures non loin du golfe de Lion. L'équipage du voilier avait déjà sauté à l'eau.

D'un bout à l'autre...

Un crocodile par colis recommandé
MODÈNE (A.F.P.). — Un crocodile est arrivé dans un paquet recommandé au bureau de poste de Vignola, dans la province de Modène. L'animal, originaire du Mississippi, a très bien supporté le voyage. Il représente le don de la ville de Wageningen à l'école de Vignola, dont le directeur avait demandé le matériel zoologique qui lui faisait défaut. Le crocodile a trouvé asile dans un jardin, où il est l'objet de la curiosité de toute la population.

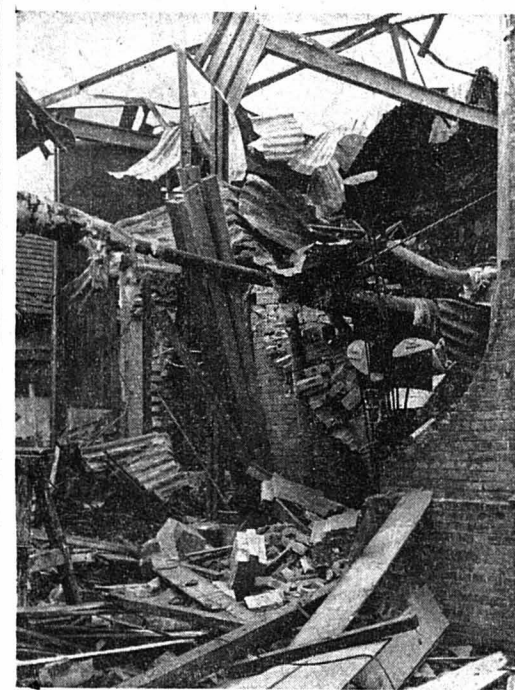
... de la planète ★

Les intempéries en Europe

Des chutes de neige entravent la circulation en France et en Espagne

PARIS, 14. — De nouvelles chutes de neige sont signalées dans le centre de la France et une fois de plus, la circulation est entravée dans le département de la Haute-Loire.

(Lire la suite en 19^{me} page)



L'explosion de Payerne

Comme nous l'avons écrit hier, une terrible explosion s'est produite lundi soir dans une fabrique de tabac à Payerne, tuant un ouvrier et en blessant trois. La grande cheminée de 30 mètres a éclaté aux deux tiers de sa hauteur et, en crevant le toit, a causé d'importants dégâts dans le local où se trouve la chaudière (notre photo). Aux dernières nouvelles deux blessés avaient quitté l'hôpital, tandis que M. Colombo, ingénieur, devait encore garder le lit.

(Press Photo Actualité)

Avant les élections parlementaires du printemps Les partis de la droite italienne ne parviennent pas à se fondre

Notre correspondant de Rome nous écrit:

A plusieurs reprises au cours de 1957, et particulièrement en décembre, des tentatives ont été faites pour créer une « grande droite ». Il s'agit d'unifier plusieurs partis, afin d'exercer une attraction sur l'électeur italien au cours des élections qui auront lieu, à moins de surprise, le dernier dimanche de mai 1958. Les partis en question sont les libéraux, les néo-fascistes du Mouvement social et les deux partis monarchistes.

L'idée ou la tactique dictent cette initiative, due à M. Michellini, le jeune député néo-fasciste, et chef virtuel du Mouvement social, est qu'ainsi les démocrates, insatisfaits de la politique du parti au pouvoir avec M. Zoli, verront un sensible déchet se produire à leur droite.

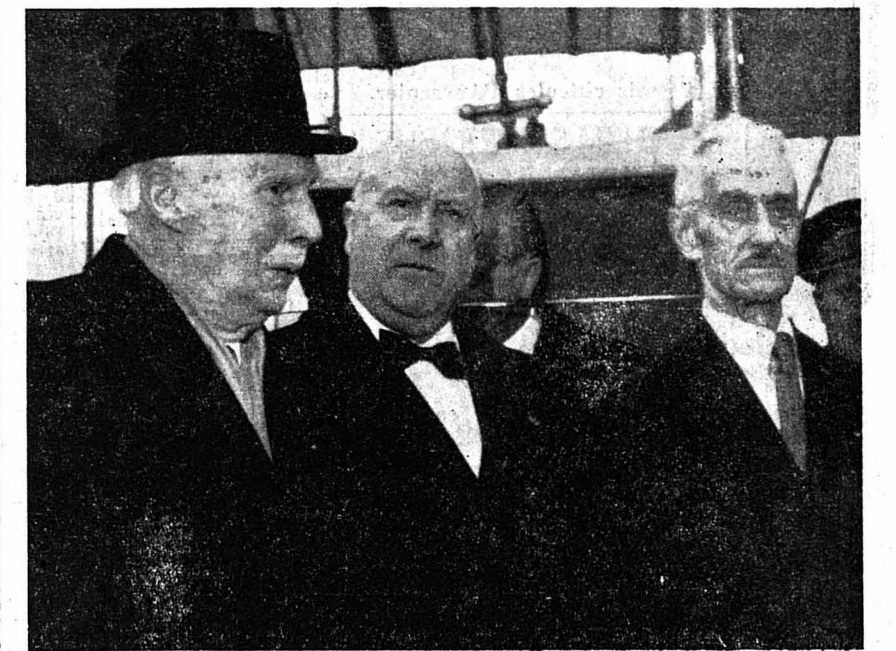
Il est clair que M. Zoli, avec ses tendances gauchisantes à l'intérieur,

le néo-atlantisme de M. Gronchi, prête le flanc à la critique. Il s'agit d'unir tous ceux qui s'opposent à la réforme agraire du gouvernement actuel et à ses mesures démagogiques. On pense aussi que l'électeur ne s'embarrasse pas autant que les chefs de file des différences idéologiques, et vote pour un parti fort, capable de réaliser des réformes ou un programme bien défini. La démocratie italienne est trop jeune pour échapper à l'emprise des partis: à eux donc de s'entendre pour effacer, à l'heure des urnes, des nuances qui échappent aux non-professionnels de la politique et les détourneraient d'exercer leur pleine attraction. Tel est le raisonnement. Reste à savoir jusqu'à quel point il est possible de le traduire en actes, en faits.

Pierre-E. BRIQUET.

(Lire la suite en 9^{me} page)

UN EXPLOIT VIEUX DE CINQUANTE ANS



Comme nous l'avons rappelé hier, l'exploit accompli le 13 janvier 1908 par Farman a été commémoré à Issy-les-Moulineaux. Nous voyons sur notre photo M. Farman (à gauche), âgé de 86 ans, avec le constructeur de son avion M. Gabriel Voisin (à droite) et le secrétaire d'Etat à l'aviation M. Christiaens (au centre).

SANS IMPORTANCE

Le souper du comité

UNE fois de plus, le comité s'était réuni dans la petite salle de l'auberge communale. Avec un président instituteur et capitaine, il n'y avait pas eu moyen de perdre son temps! Preuve certaine du zèle de ces messieurs: nonante minutes avaient à peine suffi pour vider le litre de blanc posé au milieu de la table. La satisfaction du devoir accompli éclairait les visages. Le moment de se délasser était là.

« Eh bien, mes chers amis, dit le président, je m'imagine que nous n'avons rien oublié. La prochaine assemblée générale est au point. Il toussota, bomba le torse et reprit: « Avant de nous séparer, je tiens à remercier le caissier... »

Le caissier, qui fixait d'un œil morne son livre de comptes, leva la tête. Bien qu'il s'attendît un peu à l'éloge rituel, il rougit de plaisir. « Mais je n'ai fait que mon travail », murmura-t-il d'une voix aux intonations imprégnées de modestie feinte. Selon la coutume, on s'empressa de protester. Le caissier tendait l'oreille, pêchant ici et là quelques bribes de dithyrambes: « Sens de l'économie... budget équilibré... minutie remarquable... générosité et compréhension... »

« Vraiment, vous exagérez, risqua le caissier, vous êtes trop bons », bien qu'il estimât qu'ils n'exagéraient pas et qu'ils n'étaient pas trop bons. Puis, d'un ton ferme mais onctueux — tout en faisant sonner les syllabes: « J'ai maintenant une proposition à vous soumettre! » Soudain, l'air sembla être devenu plus léger. « Oui, l'état de nos finances permet au comité de s'offrir la moindre. » Excellente idée! déclara le secrétaire, incapable de refréner son enthousiasme. « Nous irons manger dehors! » proclama le vice-président, grand amateur de bons morceaux. « Quelle excellente idée! » répéta le secrétaire avec une conviction accrue. L'allégresse était extrême. Qui aurait osé prévoir une si agréable fin de séance?

MARINETTE.

AU CAP CANAVERAL Lancement d'une fusée « Bomarc »

Son rayon d'action est de 400 kilomètres

CAP CANAVERAL (Floride), 14 (AFP). — Un communiqué de l'armée de l'air annonce qu'une fusée téléguidée « Bomarc » a été lancée, mardi, au centre d'essais du Cap Canaveral. Le communiqué ne précise pas si le lancement a été réussi.

Le « Bomarc » est un engin supersonique au rayon d'action de 400 kilomètres. Ses moteurs à réaction sont alimentés par un carburant liquide. Il est muni de deux stato-réacteurs qui commencent à fonctionner seulement après que la fusée a acquis assez de vitesse pour que l'air comprimé serve à sa propulsion. Il ressemble à un avion avec un fuselage d'environ 14 mètres de long et des ailes de 5 m. 48.

(Lire la suite en 19^{me} page)

LIRE AUJOURD'HUI:

Page 4: PAR MONTS ET VAUX

● L'aménagement du territoire

Page 6:

TOUS LES SPORTS

● Notre classement des marqueurs du championnat de hockey sur glace

● Les vingt-quatre étapes du Tour de France

● Notre chronique de cyclisme sur piste

● Les footballeurs transalpins jouent cet après-midi une carte décisive

Page 9:

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

● Cartels et contrats collectifs

Page 12:

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Page 14:

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Page 16:

LA VIE NATIONALE

● Le théâtre du Jorat créera une œuvre de Géo Blanc

Nouvelles GALERIES NOS MODÈLES A DES PRIX INTÉRESSANTS **Nouvelles GALERIES**

AVIS OFFICIELS



COURS

Les cours théoriques et pratiques ci-après seront donnés à la Station d'essais viticoles d'Auvergnier :

Cours de taille de la vigne
(durée 1 jour)

à partir du mardi 28 janvier 1958
Inscription jusqu'au vendredi 24 janvier au plus tard.

Cours de greffage de la vigne
(durée 2 jours)

à partir du mardi 4 février 1958
Inscription jusqu'au vendredi 31 janvier au plus tard.
Station d'essais viticoles d'Auvergnier.



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES DE NEUCHÂTEL

Etudes gymnasiales

Baccalauréat et maturité fédérale types A et B

Programme de préparation aux carrières féminines (sans latin) - Diplôme

Conditions d'admission : promotion régulière d'une école secondaire du canton (4me classique ou 2me moderne) ou d'une école équivalente d'un autre canton.

Inscriptions : à faire parvenir à la direction de l'École supérieure de jeunes filles, Collège latin, Neuchâtel, jusqu'au 31 janvier.

Le directeur :
Pierre RAMSEYER.



Université de Neuchâtel

Sous les auspices du Musée d'art et d'histoire et de la Faculté des lettres de l'Université,

M. Eugène GERLÔTEI

ancien chargé de cours à l'Université de Debrecen parlera de

La peinture hongroise de 1870 à nos jours

le mercredi 15 janvier 1958, à 20 h. 15, au Musée d'art et d'histoire

ENTRÉE LIBRE



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
Demande de Monsieur Paul-Frédéric Krähnbühl de construire un chalet d'habitation à Chaumont, sur l'article 8376 du cadastre.

Les plans sont déposés à la police des constructions, Hôtel communal jusqu'au 22 janvier 1958.

Police des constructions.



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction
Demande de la S. I. Qual Perrier S. A. de transformer son bâtiment, au quai Louis-Perrier, article 8378 du cadastre.

Les plans sont déposés à la Police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 29 janvier 1958.

Police des constructions.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

IMMEUBLES

Agence Romande Immobilière
B. de CHAMBIER
Place Pury 1, Neuchâtel
Tél. 51726

Pour placement de fonds

Immeuble locatif moderne
de construction soignée, à Neuchâtel. Appartements de 1, 2, 3 pièces tout confort. Loyers modestes. Très bonne situation. Rapport brut, 6 %.

A Neuchâtel-Ouest, dans belle situation, **immeuble locatif moderne**

de 7 logements, 3 pièces, bains, chauffage local. Prix: Fr. 215.000.—. Pour traiter: Fr. 65.000.—.

A Peseux, dans joli quartier, **immeuble locatif neuf**

de bonne construction, 6 logements de 3 pièces, bains, chauffage local. Chauffage général. Belle situation. Loyers très modérés. Nécessaire: Fr. 60.000.—.

A Peseux à vendre en S.A. **immeuble locatif de bonne construction**

à loyers modestes, 18 logements de 1, 2, 3 pièces, avec confort, 8 garages. Hypothèques à 3 1/2 % pour 5 ans. Nécessaire pour traiter: 135.000 fr.

A vendre dans village au bord du lac de Neuchâtel, plage, rive droite, pour

création de petite fabrique d'horlogerie ou de fine mécanique

bâtiment d'école, construction 1926, très bon état, local très clair, 70 à 80 m². Appartement sans confort, 3 chambres, cuisine. Nombreuse main-d'œuvre disponible. Prix Fr. 45.000.—. Facilités de paiement. Pour traiter, Fr. 15.000.— à 18.000.— suffisent. Occasion exceptionnelle.

Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63219.

ENCHÈRES

OFFICE DES POURSUITES, NEUCHÂTEL

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 16 janvier 1958, dès 14 heures, l'Office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville: 1 chambre à coucher (sans literie), 1 divan et 2 fauteuils, 1 tour de lit trois pièces, 1 tapis de milieu, 1 table à allonges et 4 chaises, 2 lustres, 1 petit bureau, 1 servier-boy, 1 horloge sous verre, 1 bahut, 1 lampadaire, 1 couvre-lit, 5 gravures encadrées, 1 radio, 1 jardinière bois, 1 manteau et 3 complets d'homme, 1 diner incomplet, 1 lampe de table, 1 petite table trois pieds et divers objets.

Vente au comptant, conformément à la L.P. Office des poursuites.

Office des faillites de Neuchâtel

Vente après faillite

Dès mercredi 15 janvier 1958, de 9 heures à midi et de 14 h. à 17 heures, continuation de la vente au magasin « La Boutique de Jacmine », rue de l'Hôpital 14.

Colifichets, écharpes, sacs à main
Rabais très importants

Paiement comptant. Office des faillites.

A LOUER

MAISON FAMILIALE

à louer ou éventuellement à vendre. Bâtiment en très bon état d'entretien de 5 pièces, cuisine, salle de bains, buanderie, garage, cave, chauffage central et jardin clôturé entourant le bâtiment. Localité desservie par autobus postal, située à 2 km. de Grandson et à 4 km. d'Yverdon. Pour tous renseignements, s'adresser à Maurice Courvoisier, Giez sur Yverdon, Tél. (024) 242 81, à partir de 19 heures.

Etude de MMes Maurice et Blaise Clerc, notaires

4, rue du Musée, Neuchâtel - Tél. 514 68
A LOUER pour le 24 janvier ou date à convenir, à la RUE DE NEUCHÂTEL, à PESEUX.

APPARTEMENT de 4 chambres
avec tout confort. Chauffage général au mazout.

A louer, au centre de la ville.

2 bureaux

disponibles tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à Berthold Prêtre, Les Carrels 9a, Peseux. Tél. 823 86.

A louer

GARAGE

25 fr. par mois. — M. Morel, Charmettes 100 (tél. 827 03).

24 MARS

A louer, à personne soigneuse,

logement simple

de 2 chambres, cuisine et dépendances, près du centre. — Adresser offres écrites à A. B. 200 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER pour le 24 mars 1958

aux Parcs, appartement meublé de 3 chambres, cuisine et dépendances. Faire offres sous chiffres C. D. 208 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer à cinq minutes du centre, deux

CHAMBRES

meublées communicautes, indépendantes; eau chaude et froide. Tél. 515 34.

A louer pour le 1er février, belle chambre à 2 lits, confort, pour jeunes gens ou jeunes filles. — Sablons 31, 3me à gauche.

A louer

CHAMBRE

près de la gare, à jeune homme sérieux. Libre tout de suite. Rue Louis-Favre 12, rez-de-chaussée.

A louer près de la gare à demoiselle sérieuse jolie chambre. Tél. 545 88.

A LOUER

pour tout de suite belle grande chambre-studio, bien chauffée, avec cabinet de toilette et bains. Tél. 561 14.

A louer à monsieur jolie chambre meublée, chauffée. Bellevaux 14.

Chambre meublée et chauffée, à louer immédiatement. Etienne, Fontaine-André 96.

PENSIONS

A louer belle

chambre

confortable

avec très bonne pension. Mme Henry Clerc, rue du Bassin 14.

Je cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 5 pièces

ou plus, situé au centre de la ville, pour cabinet de consultations. Faire offres sous chiffres O. P. 213 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Italien sérieux cherche chambre meublée ou non, si possible indépendante, au centre de la ville.

Adresser offres écrites à A. B. 210 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche

chambre

non meublée tout de suite, quartier est. Faire offres sous chiffres Y. C. 195 au bureau de la Feuille d'avis.

Professeur de musique cherche petit

appartement

ou studio à proximité du centre. Grande chambre non meublée conviendrait éventuellement.

Offres écrites à case 426, Neuchâtel 1.

Comptable cherche à louer

maison familiale

ou

ou appartement

de 4 à 5 chambres, avec bain, si possible jardin. Région Serrières-Peseux-Auvergnier.

Adresser offres écrites à N. G. 209 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante entreprise de l'industrie laitière cherche

un collaborateur

capable et consciencieux, pour propagande auprès des médecins, pharmaciens, etc., de Suisse romande.

A personne capable et déjà au courant de la représentation, nous offrons la possibilité d'une mise au courant approfondie dans une activité passionnante. Place indépendante et très bien rémunérée.

Prière d'adresser offres manuscrites avec photographie, curriculum vitae détaillé, indication des places intérieures et références sous chiffres E. 30401 Lz à Publicitas, Lucerne.

(Lire la suite des annonces classées en 5me page)

Quelle jeune fille

aimerait venir à la latterie de Lotzwil pour aider au ménage et au commerce? Vie de famille. Entrée le 1er mars. S'adresser à Famille Hans Christen-Meyer. — Tél. (063) 223 89.

On cherche pour tout de suite deux

filles d'office

Bon salaire. Libres samedis et dimanches. Etrangères acceptées. Tél. (038) 719 31.

On cherche personne honnête et consciencieuse pour

NETTOYAGE

de bureaux et ateliers. Gravure Moderne, Côte 66.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

sommelière

pour café-brasserie. Entrée 6 février. Nourrie, logée, blanchie, 1 jour de congé par semaine. Hôtel du Lac, Auvergnier. Tél. 821 94.

Aimeriez-vous devenir

REPRÉSENTANT

pour

améliorer votre situation actuelle?

Nous vous en donnons la possibilité

Vous jouirez d'une formation APPROFONDIE, vous serez constamment SOUTENU dans votre travail, vous bénéficiez d'une publicité efficace et régulière.

Maison de GRANDE RENOMMÉE et bien introduite auprès de la clientèle particulière de Neuchâtel. Vous pouvez vous créer une SITUATION D'AVENIR si vous êtes travailleur, tenace, correct, sûr de vous.

Fixe important, commissions, frais, caisse, de retraite, assurances. Faites offre manuscrite avec photo sous chiffres N. Y. 7039 St. à Annonces Suisses S.A., Neuchâtel.

Mercredi matin 15 JANVIER à 8 heures ouverture de la plus formidable des PÊCHES MIRACULEUSES AUX SUPER-OCCASIONS de notre traditionnelle

VENTE FIN DE SAISON

RABAIS JUSQU'À 70%

OFFICIELLEMENT AUTORISÉE

La saison d'hiver trop clémente nous oblige de mettre en vente **890 MANTEAUX 397 COSTUMES 740 ROBES, BLOUSES, JUPES** à des prix défiant toute concurrence. Consultez sans tarder notre catalogue qui est distribué dans chaque ménage

TOUTE COMPARAISON CONDUIT :



À tous nos rayons vous trouverez des articles de choix liquidés à prix inouïs

OÙ TOUT EST BAZARDÉ SANS ARRIÈRE-PENSÉE

MÉNAGÈRES AVISÉES, VENEZ TOUTES À NOTRE FORMIDABLE

VENTE DE SOLDES D'HIVER

QUI COMMENCE AUJOURD'HUI !

Profitez des énormes rabais consentis sur l'ensemble de nos prix !

Hâtez-vous de saisir les occasions sensationnelles que vous ne reverrez jamais plus !

DES SACRIFICES SANS PRÉCÉDENT - TOUT DOIT DISPARAÎTRE

A NOTRE RAYON CONFECTION DAMES :

Tous les **costumes** et **manteaux** d'hiver liquidés :

39.- 49.- 59.- 69.- 98.- 125.- 145.- 175.- etc.

Jupes - Blouses - Pullovers

soldés :

5.- 7.- 9.- 12.- 15.- 19.- 25.- 29.- 39.- etc.

Toutes les **ROBES** de la saison sacrifiées :

15.- 19.- 25.- 29.- 39.- 49.- 59.- 75.- 98.- etc.

A TOUS NOS AUTRES RAYONS : des centaines d'articles soldés, partout des affaires exceptionnelles

Des occasions formidables foisonnent à notre rayon lingerie-corsets

CONSULTEZ NOTRE PROSPECTUS SPÉCIAL - VOYEZ NOS VITRINES

FLEURIER

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL



E. Gans-Ruedin SOLDE:

Tapis d'Orient

KARADJA	87 x 53	Fr. 58.—	soldé à Fr. 48.—
KARADJA	83 x 55	> 58.—	> > 48.—
KARADJA	83 x 54	> 58.—	> > 48.—
GHIORDÈS	135 x 68	> 95.—	> > 69.—
CHIRAZ	128 x 79	> 125.—	> > 89.—
KARADJA	119 x 70	> 135.—	> > 95.—
CHIRAZ	138 x 84	> 145.—	> > 98.—
AFGHAN	103 x 72	> 175.—	> > 115.—
KARADJA	134 x 90	> 185.—	> > 135.—
BELOUDJ	156 x 95	> 290.—	> > 145.—
AFGHAN	140 x 112	> 320.—	> > 175.—
AFGHAN	142 x 114	> 420.—	> > 210.—
AFGHAN	167 x 136	> 590.—	> > 240.—
CHIRAZ	200 x 161	> 520.—	> > 290.—
AFGHAN	127 x 201	> 510.—	> > 290.—
BACHTIAR	205 x 150	> 620.—	> > 310.—
ATSHAR	182 x 148	> 660.—	> > 330.—
HAMADAN	200 x 132	> 520.—	> > 345.—
BACHTIAR	198 x 147	> 640.—	> > 350.—
SHAHIAHAN	302 x 206	> 690.—	> > 490.—
AFGHAN	258 x 176	> 950.—	> > 590.—
HERIZ	264 x 210	> 820.—	> > 620.—
AFGHAN	270 x 210	> 950.—	> > 690.—
HERIZ	264 x 210	> 920.—	> > 690.—
HERIZ	307 x 236	> 960.—	> > 735.—
SIWAS	287 x 204	> 1060.—	> > 760.—
AFGHAN	322 x 236	> 1350.—	> > 860.—
AFGHAN	306 x 245	> 1450.—	> > 920.—
TABRIZ	308 x 218	> 1600.—	> > 1050.—
TABRIZ	340 x 240	> 2150.—	> > 1480.—

etc., etc.

Tapis bouclé et moquette

TISSÉ JAPON	58 x 110	Fr. 8.—	soldé à Fr. 6.—
TOURNAY LUXOR	55 x 110	> 10.—	> > 6.50
TOURNAY ROMA	65 x 130	> 15.—	> > 10.50
TOURNAY REGAL		> 25.—	> > 15.—
TOURNAY ROYAL	67 x 135	> 45.—	> > 25.—
TOURNAY PANAMA	70 x 140	> 45.—	> > 25.—
AXMINSTER SMYRNA	90 x 150	> 70.—	> > 50.—
CHAUMONT	90 x 180	> 80.—	> > 55.—
BOUCLE JURA	190 x 250	> 75.—	> > 62.—
BOUCLE JURA	190 x 285	> 85.—	> > 69.—
BOUCLE ALPINA	190 x 270	> 130.—	> > 75.—
BOUCLE THOUN	185 x 290	> 125.—	> > 98.—
BOUCLE GRIMSEL	195 x 290	> 135.—	> > 108.—
VELOURS MEBO	200 x 285	> 177.—	> > 125.—
BOUCLE RIGI	200 x 300	> 168.—	> > 129.—
TOURNAY CHAUMONT	170 x 250	> 190.—	> > 140.—
TOURNAY MELAS	195 x 295	> 190.—	> > 145.—
TOURNAY IZMIR	190 x 290	> 195.—	> > 158.—
BOUCLE STANDAR	250 x 350	> 210.—	> > 160.—
AXMINSTER BASRA	230 x 270	> 360.—	> > 260.—
TOURNAY CHAUMONT	250 x 350	> 395.—	> > 295.—

etc., etc.

Garnitures 3 pièces pour chambre à coucher

GARNITURE MODERNA	Fr. 115.—	soldé à Fr. 75.—
GARNITURE RENOVA	> 135.—	> > 98.—
GARNITURE CHIRAZ	> 175.—	> > 105.—
GARNITURE SOUDAN	> 145.—	> > 105.—
GARNITURE CHAUMONT	> 275.—	> > 125.—
GARNITURE CÉRÈS	> 210.—	> > 145.—
GARNITURE ROYAL	> 250.—	> > 150.—
GARNITURE GOROWAN	> 250.—	> > 180.—

etc., etc.

Couvertures pour divans:

JETÉ DIVAN COTON	155 x 260	Fr. 22.—	soldé à Fr. 16.—
JETÉ DIVAN BERBÈRE	160 x 260	> 48.—	> > 36.—
JETÉ DIVAN LAINE	160 x 260	> 79.50	> > 55.—
COUVERTURE DE VOYAGE			
PURE LAINE	125 x 150	> 18.50	> > 10.50

E. GANS-RUEDIN

GRAND-RUE 2 NEUCHÂTEL

(Vente autorisée)

Par monts et vaux

Un symptôme de notre époque : l'aménagement du territoire

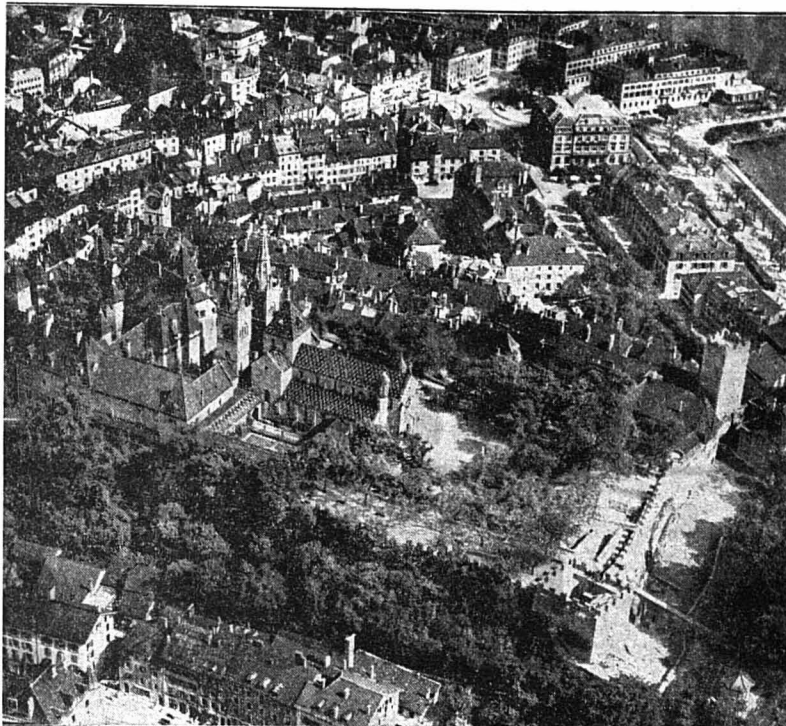
1. Comment la Suisse a changé de visage

L'aménagement du territoire national est un symptôme des bouleversements rapides qui se dessinent dans notre façon de vivre. Tant que la vie quotidienne se déroulait à un rythme nonchalant, au train-train des diligences, à l'époque où les villes étaient encore ceintes de murailles, et que le plat pays environnant restait indemne des spéculations foncières, il n'y avait guère de problème d'urbanisme au sens moderne du terme : les villes s'accroissaient lentement, et pour ainsi dire organiquement, selon les nécessités; de leur côté, les paysages n'avaient guère besoin d'être protégés, ils se contentaient d'être naturels. Du reste, les exigences de la vie urbaine d'antan, comme de la vie rurale, étaient simples. Un ordre social relativement rigide, aux assises claires et nettes, marquait de son style et de sa mesu-

sans règles et souvent sans raison, voire d'une façon contraire aux exigences nouvelles de la vie moderne.

« Mouvement dans les eaux stagnantes du passé... »

Cette époque n'est pas encore entièrement finie même si nous sommes en pleine transition vers une nouvelle phase de notre vie en commun. On ne peut entièrement la condamner. Elle a mis du mouvement dans les eaux stagnantes du passé, ou, parfois, la pourriture menaçait. Le sol à la campagne s'était morcelé à l'infini ensuite des successions répétées, et les bases d'une saine exploitation ne se trouvaient que rarement réunies. Ce parcellement, au reste, est lui-même une des causes de la spéculation foncière, à laquelle il incitait plus que ne l'aurait fait un régime



Il y a longtemps qu'à Neuchâtel la ville a fait craquer ses murailles, pour s'étendre à l'est, à l'ouest et au sud, sur le lac, extension commandée par l'augmentation de la population et limitée par les conditions géographiques. On n'a pu réaliser un partage harmonieux entre les zones de résidence et les zones industrielles.

(Phot. Swissair)

re les bâtiments nouveaux, ou les rénovations nécessaires; les règlements corporatifs veillaient à restreindre la croissance des villes. L'urbanisme, dans ce temps-là, était un mélange d'art et de qualités artisanales, et le paysan, chaque jour, veillait sur le paysage des campagnes. Ville et campagne, au reste, vivaient dans une relation d'opposition. L'ordre, la loi, tendaient à les séparer clairement.

La technique et l'industrie modernes provoquent dans ce monde fermé une ouverture violente, une véritable crise. Avec l'effacement de l'agriculture et de l'artisanat traditionnels, c'est également le rapport traditionnel entre la ville et la campagne qui s'effondre (faut-il réellement le regretter? cet ordre traditionnel n'avait pas que des avantages, et connaissait aussi ses tensions et ses misères).

La liberté partout

Le fait essentiel, dans cette évolution, et pour l'avenir de l'aménagement du territoire, c'est que la ville comme la campagne accèdent à une liberté nouvelle. La ville fait craquer ses murailles au moment où elle doit renoncer à ses privilèges. La campagne fait sauter ses liens de dépendance à l'égard des citadins, mais elle le paye en perdant toute protection contre les constructions nouvelles. Villes et campagnes se trouvent désormais sur le même pied, politiquement, économiquement, et culturellement: le signe extérieur de ce rapprochement, c'est que des quartiers de peuplement se construisent sur les anciennes murailles, et mordent sur les champs d'alentour.

Le statut juridique du terrain lui-même se transforme. Le plat pays était antérieurement considéré comme élément de la production paysanne. Maintenant, le terrain devient une marchandise comme les autres, soumise aux mêmes pressions. En lieu et place de la valeur de rendement, c'est la valeur marchande, déterminée par l'offre et la demande, qui s'impose partout où la ville s'étend. Au lieu des restrictions apportées à l'établissement, et aux constructions dans les villes, commence une époque d'arbitraire et d'anarchie, qui va permettre aux villes de croître

de domaines fortement structurés et d'un seul tenant. Les paysans s'en lassaient, et les acquéreurs de petits lots ne couraient pas de risques spéculatifs excessifs. Et de l'autre côté aussi: les villes d'autrefois, volontiers idéalisées dans leur ceinture de remparts, n'offraient plus à leurs habitants des logements assez sains et assez habitables. Elles rétrécissaient davan-

Pour des raisons techniques, la chronique des sports se trouve en page 6, la chronique régionale en page 12 et la vie nationale en 16.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser de ces changements qui ne sont qu'occasionnels.

ASPAN.

(A suivre)

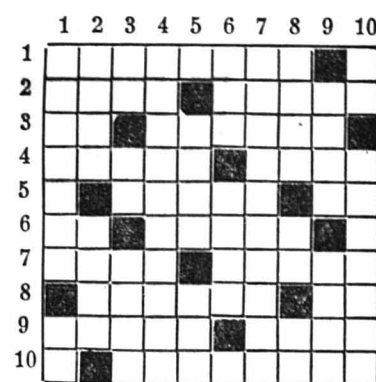
CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Cinécac: 14 h. 30 - 21 h. 30. Parade de la 20th Century Fox.
Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Si Paris nous était conté.
Palace: 15 h. et 20 h. 30. La fureur de vivre.
Arcades: 15 h. et 20 h. 15. La loi du Seigneur.
Rex: 15 h. et 20 h. 15. Bureau des hommes.
Studio: 15 h. et 20 h. 30. Le salaire du péché.

PHARMACIE D'OFFICE:
J. Armand, rue de l'Hôpital

MOTS CROISÉS

Problème No 618



HORIZONTALEMENT

- Où fut scellé le destin de Louis XVI.
- Dont l'humeur ne varie pas. — Pour un bouchage hermétique.
- Eclat. — Embrasse.
- Aromatisé. — Rivière d'Allemagne.
- Un gage très exposé. — D'un bord à l'autre.
- Sur un parchemin flatteur. — On l'abreuvait gratis.
- Il n'a que l'apparence du marbre. — De ses feuilles on a fait un masticatoire.
- Boucher. — Pour pousser une pointe.
- Casse les pieds. — Ville thermale de l'Aude.
- On fait sur leur territoire des porcelaines réputées.

VERTICALEMENT

- Intéressées. — Interjection.
- Nous envoi d'inoffensifs pruneaux. Ordre d'arrêt.
- Coups répétés. — Gagna du poids en changeant d'air. — Poison de Java.
- Souplesse.
- Station balnéaire d'Angleterre. — Monnaie bulgare.
- Préfixe. — Avale des bourdes.
- M'arrogerai des droits que je n'ai pas.
- Plateaux pour prises de vues. — Copulative. — Pronom.
- Le quart d'une peseta. — Fut premier en Angleterre.
- Répété pour rire. — Reproductions affaiblies.

Solution du problème No 617

1	T	A	L	O	C	H	E		O	S
2	R	U	E		R	O	S	T	R	E
3	A		G	O	U	T	T	E	V	
4	C	H	A	T		T	E	T	U	E
5		O	T	A	G	E		S		
6	D	I	A		E	S	S	A	I	
7	O	R	I	O	N		E	T	E	S
8	D		R	U	T	I	L	E	E	
9	U	T	E	R	I	N		T	A	N
10	S	E		S	L	O	V	E	N	E

Demain :

ÉCONOMIE

RADIO

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION
7 h. alla marcia. 7.15. Informations. 7.20. sourire aux lèvres. 8 h. l'université radiophonique internationale. 9 h. deux œuvres de R. Schumann. 9.15. émission radiocolaire. 9.45. Ma mère l'Oye, de Ravel. 10.10. reprise de l'émission radiocolaire. 10.40. poème pour violon et orchestre, de Chausson. 11 h. émission d'ensemble: « La Bohème », opéra de Puccini (acte I). 11.35. refrains et chansons modernes. 12 h. au carillon de midi, avec, à 12.25. le rail, la route, les alpes. 12.45. Informations. 12.55. le catalogue des nouveautés. 13.20. les belles heures lyriques. 13.45. pino.

16 h. « La première famille », pièce de J. Supervielle. 16.40. musique de ballet. 17 h. échos du concours international d'exécution musicale Genève 1957. 17.30. l'heure des enfants. 18.15. nouvelles du monde chrétien. 18.25. micro-partout. 19.15. Informations. 19.25. Instante du monde. 19.45. orchestre de chambre. 20 h. Radios de Radio-Genève. 20 h. questionnez, on vous répondra. 20.20. Negro spirituels. 20.30. concert symphonique, par l'Orchestre de la Suisse romande, direction Ernest Ansermet. 22.30. Informations. 22.35. le magazine de la télévision. 22.50. actualités du jazz. 23.12. marche.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION
6.15. Informations. 6.20. harmonies légères. 6.45. gymnastique. 7 h. Informations. 7.05. musique populaire. 7.20. quelques propos. 10.15. disques. 10.20. émission radiocolaire. 10.50. disques. 11 h. émission d'ensemble (voir Sottens). 12 h. Le Cid, musique de ballet, de Massenet. 12.20. wir gratulieren. 12.30. Informations. 12.40. musique récréative moderne. 13.25. imprévu. 13.35. Trio de Haydn. 14 h. pour madame.

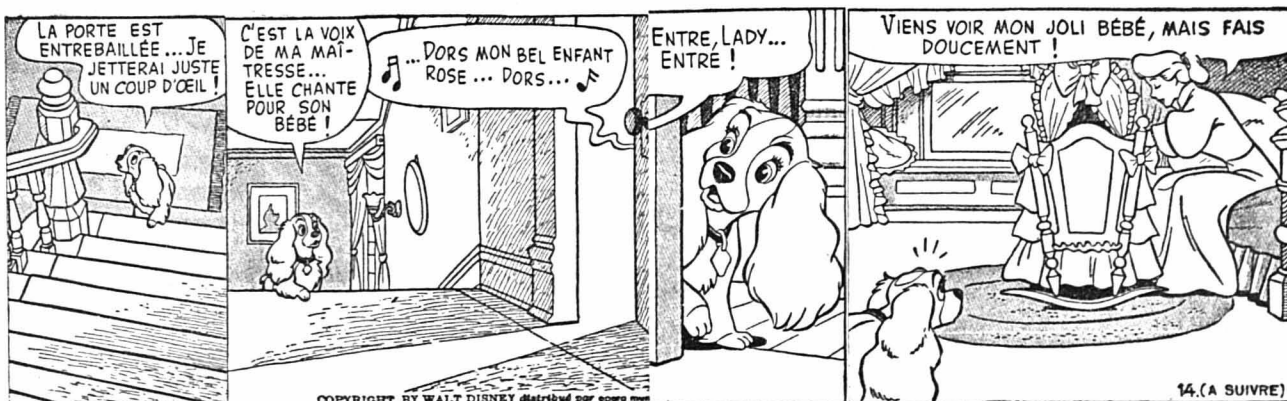
16 h. nous lisons un roman. 16.30. concert. 17.30. pour les jeunes. 18 h. concert de musique internationale. 18.30. actualités. 18.45. musique populaire. 19.20. communiq. 19.30. Informations. écho du temps. 20 h. musique de Grieg. 20.15. D'Schattmattdure, feuilleton. 21.15. musique de chambre. 22.15. Informations. 22.20. surprise-party.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15. téléjournal. 20.30. « La femme sans tête », pièce policière de J. Guittou. 22.30. Informations.

Emetteur de Zurich. — 15 h. pour les enfants. 20.15. téléjournal. 20.30. Rata-touille, fantaisie-énigme. 21.10. le barrage de la Dixen, documentaire de H. Huber. 21.45. téléjournal.

LA BELLE ET LE CLOCHARD



COPYRIGHT BY WALT DISNEY distributed par spm

14. (A SUIVRE)

NOS SOLDÉS

à prix sensationnels...

Autorisation officielle

BLOUSES ET CHEMISIERS De ravissants modèles Valeur jusqu'à 65.— Soldé 19⁸⁰	PYJAMAS flanelle coton pour hommes Très jolies rayures à 19.80 Soldé 16⁸⁰
ROBES-TABLIERS Belles fantaisies Valeur jusqu'à 35.— Soldé 14⁸⁰	CHEMISES SPORT pour hommes Belle flanelle coton dans de très jolis dessins, couleurs vives Jusqu'à 39.75 Soldé 12⁸⁰
JUPES DE LAINAGE Une quantité de modèles Valeur jusqu'à 25.— Soldé 9⁹⁰	CHEMISES POPELINE pour hommes Col attenant, Permastiff ou Superflex avec 1 col de rechange Très belles qualités de popeline Jusqu'à 38.— Soldé 14⁸⁰
PULLOVERS pour dames Pure laine divers coloris jolies façons Jusqu'à 15.80 Soldé 9⁹⁰ Jusqu'à 22.20 Soldé 12⁸⁰ Jusqu'à 39.— Soldé 19⁸⁰	Chemises de nuit et pyjamas pour enfants Belle flanelle coton, diverses façons Jusqu'à 29.50 Soldé 8⁹⁰
GILETS ET CARDIGANS pour dames Façons modernes, pure laine, coloris divers Jusqu'à 21.30 Soldé 12⁸⁰ Jusqu'à 37.50 Soldé 19⁸⁰ Jusqu'à 61.— Soldé 29⁸⁰ et 39.—	CHEMISES DE NUIT pour dames Flanelles coton unies ou imprimées, diverses façons Jusqu'à 29.50 Soldé 12⁸⁰ ÉCHARPES ET CARRÉS de laine Jusqu'à 15.65 Soldé 2⁹⁰ et 1⁹⁰

DE LA MARCHANDISE DE QUALITÉ A DES PRIX INCROYABLES

PROFITEZ-EN
Suye-Prêtre
 NEUCHÂTEL

OFFRES D'EMPLOIS

(SUITE DE LA DEUXIÈME PAGE)

Général Motors Suisse S.A. Bienne

Nous cherchons, pour entrée fin janvier ou plus tôt,

employée

pour travaux généraux de bureau. Personnes qui ont des connaissances en dactylographie seront mises au courant.

Faire offres sous références « PARTS », au chef du personnel de la General Motors Suisse S.A.



Général Motors
 Suisse S.A., Bienne

Quincaillerie à Genève demande

employé qualifié

pour la vente et le magasin. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres sous chiffres T 2439 X à Publicitas, Genève.

employé(e) de bureau

serait engagé (e) pour entrée immédiate ou date à convenir. Faire offres, accompagnées d'un curriculum vitae, à la Fabrique d'Ebauches de Peseux S.A., rue de Neuchâtel 34, Peseux.

Employée de maison

(âge indifférent) est cherchée par ménage de quatre personnes. (deux enfants de 5 et 14 ans). Pas de cuisine à faire, bons gages, congés réguliers, entrée à convenir. Adresser offres écrites à U. T. 191 au bureau de la Feuille d'avis.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE SAINT-BLAISE S.A.

engage tout de suite

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

pour outillage et entretien de machines. Faire offres ou se présenter.

ATELIERS MÉCANIQUES A LAUSANNE

cherchent, pour la distribution et le contrôle des outils, un

distributeur

capable (guichetier), déjà au courant ou ayant occupé un emploi similaire. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec copies de certificats, sous chiffres PB 60044 LB à Publicitas, Lausanne.

Entreprise de Neuchâtel cherche

DACTYLO à la demi-journée

Entrée immédiate. Faire offres en indiquant : âge, capacités, références et prétentions de salaires à case postale No 1172, Neuchâtel 1.

Femme de ménage

habitant le centre de la ville est demandée pour 1 à 2 heures par jour. Tél. 5 51 17.

Employée de maison

est cherchée pour ménage de 4 personnes. François de Pury, Beaux-Arts 18. Tél. 5 54 27.

Je cherche

mécanicien sur autos

de confiance, sachant travailler seul. Serait également pris en considération des offres pour 6 mois. Entrée immédiate. — S'adresser au garage Beausite, Cernier (Neuchâtel), tél. (058) 7 13 36.

On cherche pour le printemps

JEUNE FILLE

pouvant dormir à la maison pour aider au ménage et au magasin. Libre le dimanche. Adresser offres écrites à P. O. 189 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

JEUNE FILLE

pour le service du restaurant, ainsi qu'une

employée de maison

Entrée immédiate. — Adresser offres écrites à S. T. 215 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour le 1er mars ou date à convenir

jeune fille

pour le ménage et pour aider au magasin. Bon salaire. Congés réguliers. Adresser offres à Boulangerie-pâtisserie J.-P. Steiner, Fuits 36, Saint-Imier.

(Lire la suite des annonces classées en 17^{me} page)

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir un jeune

tapissier-décorateur

qualifié, au courant de toutes installations d'intérieur et sachant travailler seul. Faire offres manuscrites avec certificats, curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire à la direction des Grands Magasins AUX ARMOURINS S.A.

Nous offrons à

représentant maison de commerce ou organisation de vente

bien introduit (e) auprès des restaurateurs de Suisse romande, la

vente exclusive

de nos réputés paquets de biscuits emballés. Grand assortiment, qualité fine.

Seuls les intéressés avec bonnes références sont priés d'écrire sous chiffres OFA 3050 Lz à Orell Füssli-Annonces, Lucerne.

Je cherche

PHARMACIEN DIPLÔMÉ FÉDÉRAL

pour reprendre la gérance d'une pharmacie dans le Jura bernois.

Poste stable et agréable. Travail intéressant et indépendant.

Droguiste et magasinier à disposition.

Très bonnes conditions de salaire. — Eventuellement, logement à disposition.

Les offres seront traitées avec discrétion.

Offres sous chiffres P 10.091 J à Publicitas, Bienne.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La Tour du pendu

par EDGE TRÉMOIS 37

— Reste son sac. Qu'en avez-vous fait ?
 — Je l'ai jeté dans un terrier voisin.

Ginette eut un petit rictus d'agacement. Pourquoi Pierre s'obstinait-il ? L'affaire était si claire.

— Et alors ? reprit le policier.
 — Alors, je fus brusquement saisi de panique et me mis à courir comme une bête pourchassée. J'arrivai enfin à la brèche, face au cimetière.

— Là, vous reprîtes l'auto ?
 — Elle n'y était plus.

— Vous mentez...
 — Non, je vous le jure, je ne la vis plus. J'agissais comme un somnambule. Je n'avais plus qu'une idée fixe : me cacher. Un train filait dans la campagne, en direction de Paris, me fit songer à l'institut Noirval. Quatre heures à ma montre. On n'avait pas encore dû s'apercevoir de mon absence.

Ah ! toutes les lâchetés, je les ai eues ! Je gagnai la gare de Verneuil à travers champs, en plumes ténébreuses.

« Quand j'y parvins, personne aux billets. Je consultai, au moyen d'une allumette, l'horaire affiché. Un omnibus passait à 5 h. 11, qui s'arrêtait, à 6 h. 29, à Rosny-sous-Bois. Je me réfugiai dans la salle d'attente éclairée d'une lampe à pétrole défaillante. Je frissonnais de froid, de terreur, de dégoût. Enfin, la station s'anima. Dès mon arrivée à la pension, j'irais tout raconter à M. Noirval. Je me constituerais prisonnier.

— Et toutes ces bonnes résolutions s'envolèrent ?

— Dans le train qui m'emportait... Oui, monsieur. Il faisait grand jour, quand je descendis à Rosny. Le vent de la nuit avait faibli, mais la température avait encore baissé. Par le plateau d'Avron, je ralliai, à toute vitesse, le Raincy. Par la grâce du concierge, la porte d'entrée de l'institut était « contre ». Je me faufilai dans ma chambre, comme un voleur... Personne ne m'avait vu. Je me mis au lit, où je m'endormis d'un sommeil de plomb, pendant une demi-heure. Puis le réveil sonna et, comme à l'accoutumée, je fis machinalement ma toilette, me vêtis, me rendis en classe... Je m'attendais à chaque instant à voir apparaître les gendarmes... Mais les heures et les jours passèrent sans qu'il se produisît rien... Le concierge, seul, me dit un jour : « Vous voilà bien raisonnable !

— Je veux réussir mon examen, lui répondis-je en lui glissant un

fort pourboire. Il eut un drôle de sourire et murmura : « Allons, tout est pour le mieux. Pour assagir les jeunes gens, il n'y a vraiment qu'à les laisser faire ». Et il ne me parla plus jamais de rien, si bien que je finis par croire que j'avais été la proie d'un cauchemar. Pourtant la bague de Yana était au fond de ma poche...
 — Qu'en avez-vous fait ?
 — Je ne sais plus... J'ai dû la perdre...
 — Pourquoi refusez-vous de m'avouer la seule chose qui pourrait vous sauver ?
 — Je ne vous dirai plus rien.
 — Bon, soupirez Valroy. Tant pis pour vous !

Il se retourna vers sa femme.
 — Voudrais-tu, ma chère amie, appeler M. et Mme Chicaud, qui ont fait preuve, à notre égard, d'une discrétion vraiment exemplaire. Nous allons leur confier, pour un instant, ce jeune phénomène.

Alcide et Augustine accoururent. Depuis longtemps, ils devaient guetter, du coin de l'œil, la porte du salon.
 Tandis que l'ex-nourrice s'empressait autour de Jacques, Valroy emmena Ginette sous le grand sapin du bout du jardin.

Sur un banc de bois un peu vermoulu, ils s'assirent.
 — Tu as absolument tenu à torturer ce pauvre gosse ! attaqua la jeune femme. Te voilà bien avan-

cé !... Qu'as-tu appris que je ne t'eusse fait connaître ?

— Beaucoup de choses, répondit Pierre. A propos, a-t-il remarqué, ce Jacques, que sa Yana portait toujours, au fond de son réticule, un petit pistolet à bouchon ? J'ai oublié de le lui demander.

— Mais moi, je lui ai posé la question à l'instigation de Fernand, qui, à ma grande surprise, tenait à ce détail.

— Eh bien ?
 — Eh bien, non, il n'a jamais rien vu de semblable. Qu'allons-nous faire maintenant ?
 — Vous deux ? Tout d'abord déjeuner ici bien tranquillement.

— Mais toi ?
 — Moi, je suis toujours l'hôte de l'exquise Jocelyne Ducrocq...
 — Tout n'est-il pas terminé ?
 — Tout commence au contraire !
 Ginette, qui tenait ses yeux dirigés sur le sol et s'amusa, du bout de sa bottine, à contrarier les itinéraires de fourmis laborieuses, redressa le buste.

— Quelque chose te laisse perplexé dans les aveux de Jacques ?
 Il ne répondit pas. Elle reprit :
 — La disparition de l'auto, sans doute ? J'y ai songé aussi. Mais rappelle-toi que le pauvre enfant était si bouleversé... Et puis un rôdeur a très bien pu s'en emparer.

— Que signifie cette plaisanterie de Fernand Roger sur les fiançailles de sa fille ?
 — Avec Jacques ?

— Naturellement.
 — Ce n'est pas une plaisanterie, mon vieux. Sans cette héroïque Gisèle, l'infortuné Jacki serait déjà devenu fou. Tout à l'heure, je t'ai fait signe. Heureusement, tu as compris. Il se serait fait plutôt hacher en menus morceaux que de rien t'avouer.

— Explique-toi.
 — Oh ! ce n'est qu'une idylle, mais la plus émouvante des idylles. Au jour de l'an, il y a eu, à l'institut Noirval, une fête de charité, suivie de tombola et de bal. Gisèle y est venue avec sa mère. Jacques ne l'avait pas vue depuis trois ans. Il avait laissé une grosse gamine ébouriffée. Il retrouvait une ravissante jeune fille. Une simplicité de fleur des champs, des cheveux blonds, un visage de lumière, une douceur adorable. Séduction, bonté, franchise : son idéal. Peu à peu, il a senti qu'il oubliait l'autre. Mais il s'est adressé mille reproches... a essayé de ne plus rencontrer la petite. Elle a passé outre. Alors, il lui a tout confessé. Du coup, ça a été le grand emballement réciproque !

— Oh !
 — Tu ne peux t'imaginer l'ascendant miraculeux de cette ingénue. Jacques a repris goût à l'existence. Il a renoncé à ses rêveries morbides, s'est jeté passionnément dans le travail.

— Et a donné à celle qui le

sauvait la bague de celle qui l'avait perdu...
 — Quoi ?
 — Fernand t'expliquera. Plus besoin de pistolet à bouchon. La bague nous suffit. Je comprends à présent sa joie mystérieuse, au gros Fernand. Jacques doit un fameux cierge à la Providence.

— Alors, mon chéri, tirons l'échelle.
 — Ou plutôt remontons-y. Attendez-moi ici, tous les deux, bien sagement jusqu'à ce soir. Cette nuit, nous retournerons à la Tour du pendu.

— Une reconstitution !
 — Si tu veux. Ne m'as-tu pas déclaré toi-même que les pierres finiraient par parler ?

Il s'était levé, marchait vers la maison, d'un pas résolu. Trois minutes plus tard, il sautait dans l'auto et filait à toute allure.

Ginette n'avait pas ébauché un geste. A la façon déterminée dont il s'était mis en route, elle savait qu'il était en passe de résoudre complètement l'énigme.

Elle revint vers Augustine, qui, sur le seuil de sa porte et poings sur ses hanches royales, contemplant le nuage de poussière qu'avait fait la voiture.

— Tout comme not'm'sieu Roger ! dit-elle en riant. Il ne tient jamais en place !

(A suivre)

SPICHIGER S. A. SOLDES

Tapis d'Orient

No 45	BERBERE	297 X 207	Fr. 550.—	soldé Fr. 390.—
46	AFGHAN	313 X 241	> 1180.—	> 830.—
47	AFGHAN	312 X 218	> 1120.—	> 790.—
48	SIWAS	323 X 222	> 1150.—	> 890.—
49	SIWAS	314 X 208	> 1120.—	> 840.—
50	HERIZ	348 X 239	> 1090.—	> 890.—
51	HERIZ	338 X 234	> 1050.—	> 840.—
52	HERIZ	267 X 214	> 860.—	> 690.—
53	AFGHAN	188 X 112	> 560.—	> 475.—
54	AFGHAN	220 X 112	> 395.—	> 290.—
55	KARADJA	130 X 88	> 140.—	> 115.—
56	BELOUDJ	165 X 94	> 175.—	> 135.—
57	BELOUDJ	123 X 82	> 110.—	> 85.—
58	BERBERE	144 X 70	> 100.—	> 75.—
59	CHIRAZ	125 X 78	> 125.—	> 95.—
60	CHIRAZ	123 X 79	> 125.—	> 95.—
61	CHIRAZ	129 X 85	> 125.—	> 95.—
62	KARADJA	119 X 68	> 135.—	> 115.—
63	KARADJA	119 X 74	> 135.—	> 110.—

Tapis bouclé-moquette

64	BOUCLÉ	350 X 250	Fr. 210.—	soldé Fr. 160.—
65	BOUCLÉ	350 X 250	> 210.—	> 175.—
66	BOUCLÉ	290 X 190	> 95.—	> 78.—
67	BOUCLÉ	290 X 190	> 125.—	> 98.—
68	BOUCLÉ	290 X 190	> 135.—	> 108.—
69	BOUCLÉ	300 X 200	> 179.—	> 125.—
70	BOUCLÉ	300 X 200	> 235.—	> 165.—
71	COCO	300 X 200	> 70.—	> 55.—
72	COCO	220 X 160	> 45.—	> 35.—
73	BOUCLÉ	240 X 170	> 70.—	> 58.—
74	BOUCLÉ	240 X 170	> 111.—	> 98.—
75	BOUCLÉ	240 X 170	> 142.—	> 110.—
76	MOQUETTE	300 X 225	> 330.—	> 245.—
77	MOQUETTE	350 X 250	> 395.—	> 295.—
78	MOQUETTE	270 X 230	> 360.—	> 260.—
79	MOQUETTE	310 X 225	> 280.—	> 185.—
80	MOQUETTE	290 X 190	> 235.—	> 198.—
81	MOQUETTE	300 X 200	> 375.—	> 290.—
82	MOQUETTE	290 X 190	> 195.—	> 140.—
83	MOQUETTE	280 X 200	> 250.—	> 165.—
84	MOQUETTE	250 X 170	> 190.—	> 140.—
85	MOQUETTE	250 X 170	> 225.—	> 140.—
86	MOQUETTE	265 X 185	> 145.—	> 98.—
87	GARNITURE MOQUETTE	3 pièces	> 250.—	> 215.—
88	GARNITURE MOQUETTE	>	> 210.—	> 145.—
89	GARNITURE MOQUETTE	>	> 156.—	> 105.—
90	GARNITURE MOQUETTE	>	> 130.—	> 105.—
91	GARNITURE MOQUETTE	>	> 145.—	> 105.—
92	GARNITURE MOQUETTE	>	> 135.—	> 98.—
93	GARNITURE MOQUETTE	>	> 115.—	> 75.—

Couvertures pour divans

No 94	Jeté de divan	Fr. 29.—	soldé Fr. 24.50
95	Jeté de divan	> 36.—	> 27.—
96	Jeté de divan	> 22.—	> 18.50
97	Jeté de divan	> 40.—	> 32.—

Couvertures de voyage

No 98	Couverture	Fr. 28.—	soldé Fr. 22.—
99	Couverture	> 12.50	> 10.—
100	Couverture	> 25.—	> 18.—

Tissus pour rideaux

No 1	18 mètres	Fr. 5.50	soldé Fr. 3.90	le m.
2	23	> 14.70	> 10.65	>
3	20	> 8.30	> 5.90	>
4	34	> 7.90	> 5.90	>
5	25	> 7.90	> 5.90	>
6	15	> 14.90	> 10.65	>
7	25	> 6.—	> 4.50	>
8	34	> 10.10	> 7.20	>
9	26	> 8.—	> 5.50	>
10	23	> 5.45	> 3.95	>
11	29	> 13.40	> 9.80	>
12	3	> 6.50	> 4.50	>
13	5	> 8.50	> 7.90	>
14	5	> 3.80	> 2.60	>
15	7	> 14.90	> 9.90	>
16	4	> 11.70	> 6.95	>
17	12	> 14.50	> 11.90	>
18	3	> 14.50	> 9.60	>
19	5	> 4.60	> 3.50	>
20	3	> 10.—	> 7.10	>
21	4	> 8.90	> 7.60	>
22	4	> 3.90	> 2.30	>
23	5	> 9.40	> 5.70	>
24	3	> 11.—	> 6.90	>
25	3	> 10.50	> 8.50	>
26	3	> 9.90	> 5.90	>
27	12	> 9.60	> 7.50	>
28	4	> 3.90	> 2.90	>
29	4	> 6.90	> 4.10	>
30	9	> 10.50	> 8.70	>
31	6	> 8.90	> 6.80	>
32	28	> 6.—	> 4.15	>
33	30	> 7.30	> 5.30	>
34	28	> 7.30	> 5.30	>
35	22	> 7.30	> 5.30	>
36	26	> 4.70	> 3.40	>
37	29	> 3.80	> 2.80	>
38	3	> 9.65	> 7.—	>
39	21	> 4.25	> 2.95	>
40	34	> 3.80	> 2.60	>
41	27	> 3.20	> 2.30	>
42	43	> 2.25	> 1.50	>
43	26	> 4.25	> 3.10	>
44	29	> 4.25	> 3.10	>

Coupes de linoléum

No 101	200 X 200 cm.	Fr. 50.—	soldé Fr. 35.—
102	200 X 200	> 50.—	> 35.—
103	310 X 200	> 65.—	> 45.—
104	180 X 200	> 45.—	> 30.—
105	200 X 200	> 50.—	> 35.—
106	210 X 200	> 52.—	> 35.—
107	260 X 200	> 55.—	> 38.—
108	215 X 200	> 55.—	> 35.—
109	180 X 200	> 45.—	> 30.—
110	360 X 200	> 70.—	> 50.—
111	325 X 200	> 65.—	> 55.—
112	190 X 200	> 45.—	> 30.—
113	205 X 200	> 50.—	> 35.—
114	185 X 190	> 45.—	> 30.—
115	128 X 170	> 25.—	> 17.—
116	105 X 170	> 18.—	> 13.—
117	205 X 130	> 30.—	> 21.—
118	365 X 135	> 45.—	> 32.—
119	150 X 200	> 35.—	> 25.—
120	160 X 130	> 23.—	> 15.—
121	100 X 90	> 10.—	> 6.50
122	120 X 110	> 15.—	> 8.50
123	280 X 130	> 35.—	> 24.—
124	145 X 110	> 18.—	> 12.—
125	105 X 115	> 12.—	> 7.50
126	120 X 64	> 6.—	> 3.50

Coupons bouclé

275 X 135 cm.	Fr. 100.—	soldé Fr. 55.—
285 X 120	> 125.—	> 85.—
215 X 120	> 90.—	> 65.—
670 X 70	> 115.—	> 85.—
800 X 70	> 120.—	> 90.—
150 X 90	> 15.—	> 7.50
190 X 70	> 50.—	> 32.—
130 X 70	> 20.—	> 12.—
250 X 90	> 60.—	> 40.—
490 X 120	> 225.—	> 165.—

Milieux balatum

200 X 300 cm.	Fr. 32.—	soldé Fr. 25.—
---------------	----------	----------------

SPICHIGER S. A. Place-d'Armes 6 Neuchâtel



PRECISA
la machine suisse à additionner qui a étonné l'Amérique. Modèle depuis Fr. 685.—. Demandez une mise à l'essai gratuite, reprise éventuelle de votre ancienne machine

Reymond
NEUCHÂTEL
Rue Saint-Honoré 9

A
la boutique
Le noir
et blanc
en céramique
Trésor 2

A vendre une cuisinière électrique «Cordon bleu», 3 plaques, four. — Edmond Burgy, Bourgogne 80, Vauxeyon.

Automobilistes !

pour votre intérieur d'auto notre magnifique

couverture de laine au prix de : **Fr. 14.90** seulement !

BIEDERMANN
Bassin 6 Neuchâtel

Pour raisons de santé, à vendre dans village vaudois, pied du Jura, **COMMERCE D'ALIMENTATION** «Uségo», mercerie, ayant dépôt de droguerie, avec immeuble en bon état, comprenant trois appartements avec dépendances, locaux spacieux ; pourrait convenir pour autre genre de commerce. Prix 60.000 fr., plus marchandises. Affaire intéressante. Agences s'abstenir. Offres sous chiffres A. L. 207 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre **SKIS** 200 cm. «Kandahar», 1 paire à 45 fr., 1 paire à 26 fr. — Rosière 13.

Miel contrôlé 8 fr. la boîte de 1 kg. Gaffner, apiculteur, Valangin. Tél. 6 91 13.

Saindoux
AVANTAGEUX
BOUCHERIE
R. MARGOT

5 divans moquette pouvant servir de lit, ou autre, 100 fr. pièce ; 6 sommiers à une et deux places, remis à neuf, à bas prix ; beaux fauteuils moquette, confortables, 100 fr. ; lits métalliques à bas prix. — Chautems, tapissier, Colombier.

A vendre **SKIS** avec arêtes et bâtons. — Tél. 5 15 64.

Au CORSET D'OR
Rose-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec sans-gile dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5% S.E.N.J.

W. LAUBSCHER horticulteur
Bôle - Tél. 6 35 96
offre
BEAUX CLIVIAS
avec boutons
Expéditions soignées.

Grâce à son outillage moderne à son grand choix de caractères à son riche assortiment de papiers
L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf
vous donnera toute satisfaction



Sensationnelles
Baisses de Prix

VENTE DE SOLDES

10% 20%
30% 40%

50%

Voyez nos vitrines!



Vente de soldes autorisée par le Département de Police du 15. 1. - 3. 2. 1958
Neuchâtel, 2 faubourg du Lac

A remettre **commerce de gros** en plein développement, affaire intéressante, 25-75% de bénéfice. Matériel, agencement, clientèle : 34.000 fr. Pas sérieux s'abstenir. Adresser offres écrites à L. M. 206 au bureau de la Feuille d'avis.

Pas de sports sans assurance-accidents
Winterthur ACCIDENTS

SALAMI
le plus avantageux chez le fabricant
Boucherie-Charcuterie
GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

AVIS DIVERS
Qui garderait garçon de 14 mois pendant la journée ? Adresser offres écrites à J. K. 198 au bureau de la Feuille d'avis.

MADEMOISELLE
Charlotte Jeanneret
Lingère diplômée
Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire Dames et messieurs
Entreprise de trousseaux - Incrustations
Jours à la main - Transformations
Rue de l'Ecluse 62, Neuchâtel, tél. 5 59 08

GRANDE VENTE DE SOLDES À PRIX TRÈS RÉDUITS

Autorisée dès le 15 janvier

Profitez!

QUELQUES EXEMPLES DE NOS SOLDES

Profitez!

Sacs croco Valeur Fr. 269.80 SOLDÉ 120.-	Sacs Valeur Fr. 78.20 SOLDÉ 39.-	Valeur Fr. 108.40 SOLDÉ 69.80
de dames Valeur Fr. 59.85 SOLDÉ 32.-	à commissions Valeur Fr. 39.70 SOLDÉ 15.-	Valeur Fr. 51.75 SOLDÉ 25.-
Valeur Fr. 25.15 SOLDÉ 5.-	en toile Valeur Fr. 15.15 SOLDÉ 10.-	Valeur Fr. 34.50 SOLDÉ 20.-
Trousses de voyage Valeur Fr. 69.80 Soldé à 35.-		
Parapluies Valeur Fr. 22.60 Soldé à 10.-		
Valises en cuir Valeur Fr. 60.80 Soldé à 49.80		

VOYEZ
NOS VITRINES

BIEDERMANN

MAROQUINIER
NEUCHÂTEL

414

L & C



Profitez de nos prix spéciaux de semaine :
Abonnement journalier à Fr. 7.— pour adultes
et Fr. 3.50 pour enfants
avec un nombre de courses illimité

Schreyer

FOURREUR

SOLDÉS

autorisation officielle

RABAIS jusqu'à 40%

Epancheurs 9

3me étage (ascenseur)

On apprécie particulièrement
les hors-d'œuvre
de la Cave neuchâteloise



M. SCHREYER

Demandez vos livraisons de
mazout au moyen du compteur
étalonné qui donne toute
garantie

Tél. : bureaux 5 17 21 Chantiers 5 55 45

Nous recommandons nos excellentes

POULES

fraîches, prêtes à cuire
pour le riz ou le ragoût
à Fr. 3.— le ½ kg.

LEHNHERR
FRÈRES

GROS Commerce de Volailles DÉTAIL
Marin Neuchâtel
Tél. 5 30 92 - Trésor 4
Expédition au dehors
VENTE AU COMPTANT

Java

dans
la pochette

Ever-Fresh

souple et pratique.

Le tabac Java - justement apprécié depuis
des années! - est un fin mélange hollandais,
aromatique et particulièrement léger.

Aux agréments du Java s'ajoutent mainte-
nant encore les avantages de la pochette
Ever-Fresh. Elle a conquis d'emblée la
Hollande et le Danemark: plate et souple,
elle tient aisément dans une poche. Elle
est pratique pour y bourrer la pipe et
conserve votre tabac frais jusqu'au dernier
brin... elle est, enfin, ce que vous attendiez
depuis si longtemps!



40 g poids net
Fr. 1.—



POUR LA PREMIÈRE FOIS...

SOLDÉS

Saint-Maurice 7

J. CUANILLON - NEUCHÂTEL

Autorisés par le département de police

VOYEZ NOS VITRINES!



ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Avant les votations du 26 janvier Cartels et contrats collectifs

L'existence des cartels est-elle contraire aux intérêts des consommateurs, l'initiative qui sera soumise au verdict du peuple suisse le 26 janvier ? Il vaut la peine d'étudier de près cette question.

Il n'est pas difficile de prouver que les cartels sont devenus pour l'économie suisse des facteurs d'ordre et de stabilité, qu'ils ont créé des conditions raisonnables de travail et favorisé la prospérité commune. Les supprimer, comme le demande l'initiative, équivaldrait donc à rétablir le chaos de la concurrence à mort, les faillites, les licenciements de travailleurs, la disparition des petites entreprises communales ou régionales et la concentration de l'appareil productif et commercial entre les mains d'entreprises monstres. Certes, les prix baisseraient momentanément, jusqu'à ce que la loi de la jungle ait fait disparaître tous les « faibles ». Et puis, il s'éleveraient de nouveau à la faveur du régime de monopole qui se serait constitué. Est-ce bien là l'intérêt des consommateurs ?

Il ne faut pas oublier qu'en Suisse, chaque individu bénéficie d'une manière ou d'une autre de la stabilité due aux innombrables cartels qui ont proliféré dans tous les secteurs, de l'agriculture et de l'artisanat à la grande industrie. Tous les producteurs sont en même temps des consommateurs et la plus grande partie des consommateurs sont aussi des producteurs. L'interdépendance est totale.

Les contrats collectifs de travail qui garantissent la sécurité sociale sont étroitement liés aux accords cartellaires.

En effet, les cartels, en limitant la concurrence et le gâchage des prix, permettent aux entreprises de s'engager à maintenir un certain niveau de salaires et garantissent l'emploi du plus grand nombre possible de travailleurs.

Cela est si vrai que la plupart des conventions collectives de travail contiennent des clauses influant sur le marché. Souvent, les accords cartellaires patronaux sont déclarés partie intégrante de la convention collective. Il y a donc bien communauté d'intérêts. Les syndicats savent bien que les patrons ne peuvent régler les con-

ditions de travail et de salaires que s'ils peuvent compter sur une stabilisation des prix.

La libre concurrence telle qu'on l'entendait au siècle dernier a eu ceci de bon qu'elle a conduit les entreprises à se convertir au sens de la responsabilité sociale. La commission fédérale d'étude des prix, qui pendant trente ans a étudié à fond la question des cartels en Suisse, a résumé ainsi l'évolution qui s'est faite : « Dans les premiers temps du capitalisme, la libre concurrence en général et la concurrence ruineuse en particulier ont exercé une pression très dure sur les salaires. Car lorsqu'il était indispensable de comprimer les frais pour pratiquer les prix permettant de se maintenir sur le marché, cette compression ne s'arrêtait naturellement pas devant les salaires ; au contraire, elle commençait souvent par là. »

« A mesure que les salariés pratiquèrent une solidarité plus étroite grâce au syndicat, et à mesure que le contrat individuel de travail fit place au contrat collectif, il devint plus difficile, pour ne pas dire impossible, de comprimer les frais en faisant pression sur les salaires. Les entreprises exposées à une concurrence sans merci ne voyaient donc plus d'issue, et plus cette situation s'aggrava, plus ces entreprises furent amenées à conclure des ententes (précisément des cartels) leur permettant d'aborder le problème par le côté du prix de vente, et non plus par celui du prix de revient. »

« Si l'on considère les choses sous cet angle, on s'aperçoit que le contrat collectif comme l'obligation imposée directement ou indirectement par le cartel de pratiquer des prix déterminés sont des phénomènes corrélatifs. »

On mesure mieux dès lors toutes les menaces que fait planer l'initiative des indépendants, à la fois sur l'économie et sur la population. Il faut espérer que le peuple suisse ne mordra pas à l'hameçon que lui tendent M. Duttweiler et ses amis et qu'en dépit d'une propagande centrée sur son porte-monnaie, il comprendra que son intérêt bien compris lui commande de voter non le 26 janvier.

Jean HOSTETTLER.

Anniversaires à la maison royale de Suède



Deux anniversaires vont être fêtés prochainement à la cour suédoise : le 18 janvier, la princesse Sybille, mère du petit prince héritier Carl-Gustave, fêtera son cinquantième anniversaire, tandis que sa fille, la princesse Brigitte, atteindra sa 21^{ème} année le jour suivant.

Divergences de vues sur le projet d'union syro-égyptien

BEYROUTH, 14 (AFP). — Le projet d'union syro-égyptienne suscite de profondes divergences de vues dans les différents milieux politiques syriens.

Le président de la République, M. Choukri Kouatly, aurait déjà communiqué à ses ministres un projet de constitution fédérale prévoyant l'unification des représentations diplomatiques, un commandement unifié des

armées et la répartition des éléments militaires syro-égyptiens sur les territoires des deux pays. Ce projet envisagerait également une législation arabe commune, l'unification de l'économie et des finances et enfin la constitution d'une assemblée formée par les parlements des deux pays. Ce plan comporterait le maintien des deux

Le jeu des communistes

Les communistes, appuyés par M. Khaled Azem, vice-président et ministre de la défense, seraient opposés à la création d'une armée fédérale mixte dont la majorité serait forcément égyptienne et approuveraient une union totale entre les deux pays. En présence de cette position qui, selon un journal libanais, aurait pour objectif de créer une anarchie qui faciliterait la prise du pouvoir par les communistes, le président de la Chambre, M. Akram Haurani, se serait rallié au projet du président de la République, qu'il soutiendrait de toutes ses forces.

Ces divergences se seraient élevées à l'intérieur du parti socialiste, dont le chef, M. Akram Haurani, persisterait dans sa politique pro-égyptienne tandis que le ministre des affaires étrangères, M. Salah Bittar, préconiserait une amélioration des rapports avec l'Occident.

Quand les femmes auxiliaires de la police jouent les « pin-up »

Au début du siècle, plusieurs grandes villes dont New-York et Londres, tentèrent une expérience révolutionnaire : l'utilisation des femmes, sur une grande échelle, dans la police. Depuis, l'idée a fait son chemin dans le monde entier. La « femme agent » existe aujourd'hui en Europe, dans une grande partie du Commonwealth britannique, dans toute l'Amérique et même au Japon.

Le chef du corps de police féminin le plus important des Etats-Unis est une femme de 42 ans, élégante, d'un maintien aisé et d'un physique agréable : Mme Theresa Melchionne, directrice de la brigade féminine de la police municipale de New-York. Dans son bureau de Center Street, nullement frivole mais pas davantage rébarbatif, Mme Melchionne aime à montrer la photo d'une agente new-yorkaise d'il y a trente ans, massive et renfrognée, arborant de hautes bottes lacées, un uniforme affreux et une expression menaçante.

« Nous avons pas mal changé depuis ce temps-là, dit-elle en riant. Le fichier de Mme Melchionne offre un échantillonnage de talents très divers. Récemment, par exemple, une boîte de nuit louche fut signalée à l'attention de Center Street. Sa spécialité consistait à enivrer les clients pour leur faire payer des consommations qu'on ne leur avait jamais servies, après quoi des serveuses aux doigts experts vidaient presque intégralement les portefeuilles de ce qui pouvait y rester. Il n'avait pourtant jamais été possible de saisir les tribunaux car les clients, craignant que la chose ne s'ébruite, refusaient de porter plainte officiellement. Le tenancier de l'établissement avait un flair extraordinaire pour repérer les policiers et, quand il s'en présentait un, les manœuvres illicites cessaient comme par enchantement. Son trafic n'en fut pas moins ruiné par une belle blonde de Center Street qui le persuada de l'embaucher comme barmaid et danseuse, deux métiers où elle était fort habile. »

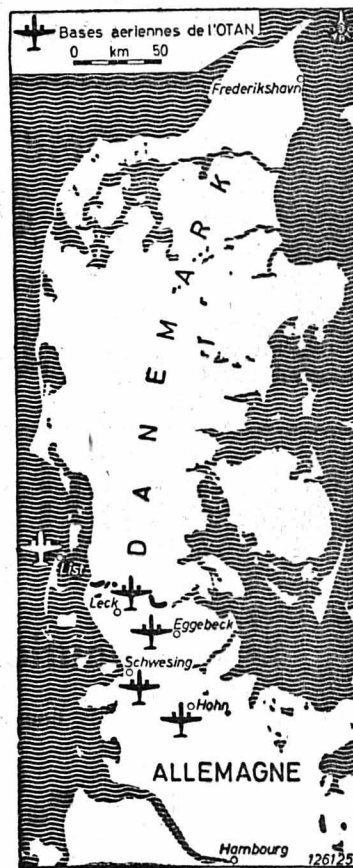
Au bout de quelques semaines, quand elle eut réuni toutes les preuves nécessaires, la police effectua une descente en règle dans le cabaret. Le propriétaire voulut alors faire sortir sa nouvelle employée par la porte de service.

« File sans t'occuper de moi, mon chou, lui souffla-t-il. Je ne moisirai pas en tête, et quand je serai sorti on montera une affaire ensemble. »

Devant l'insigne qu'elle lui mit sous le nez en guise de réponse, il montra plus d'abattement que de colère :

« Si ce n'est pas malheureux ! Flic avec un talent pareil ! »

Bases aériennes de l'OTAN en Allemagne du Nord



On a commencé récemment la construction de bases aériennes de l'OTAN en Schleswig-Holstein. Près de Schwesing, on construira une base d'une superficie de 360 ha, qui sera achevée en automne 1958. Près de Hohn, dans les environs de Leck et à Eggebeck, des aérodromes avec pistes d'envol de 3000 mètres de longueur sont en construction. A l'île de Sylt sera établie également une base spéciale. Cette base, à List, est à comparer avec la base de Wheelus Field, à Tripoli, en Libye. Les bases de l'OTAN recevront l'essence par les pipelines venant de Frederikshavn, dans l'extrême nord du Danemark.

Une pluie de cendres recouvre les pentes de l'Etna

L'activité du volcan demeure violente

CATANE, 14 (AFP). — Une pluie de cendres et de lapilli recouvre d'une couche brune les pentes enneigées de l'Etna dont l'activité éruptive demeure violente. Les techniciens et les guides de l'Institut volcanologique de l'Université de Catane n'ont pas pu atteindre dimanche les postes d'observation à cause d'une violente tempête.

Dans une éclaircie, on a pu voir les lueurs des explosions suivies de jets de matière incandescente s'élevant à plusieurs centaines de mètres de hauteur.

Avant les élections parlementaires en Italie

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Pas de dénominateur commun avec les libéraux

Il n'y a guère de dénominateur commun entre les libéraux et les autres partis de droite. Tout au plus pourrait-on dire que la majorité de leurs électeurs sont fidèles à la monarchie. Mais ils sont profondément antifascistes, fidèles à la démocratie, et le libéralisme italien reprend à son compte les données sur lesquelles Cavour avait fondé la grandeur de l'Italie du Risorgimento et du parti libéral. C'est un rappel discret, mais senti à un passé glorieux que regrette la grande majorité des Italiens, et qui apparaît comme une ère bénié. Les libéraux attribuent la grandeur de l'Italie entre 1860 et le fascisme à la doctrine libérale, à un laïcisme atténué, et partiellement à la monarchie.

Les monarchistes sont, eux aussi, fidèles à la mémoire de Cavour, et dans le même sens nostalgique. Mais ils mettent l'accent sur la tradition monarchiste. Ils se défendent d'être anticléricals, et n'ont pas d'objection à s'entendre avec les néo-fascistes parce que le fascisme symbolise à leurs yeux la victoire de 1918 et la réalisation des buts nationaux pour lesquels l'Italie était entrée en guerre en 1915 (rattachement des terres de Trente et Trieste) ; accroissement du prestige international du pays, réalisations sociales du corporatisme. Les deux partis monarchistes sont peut-être les plus proches de la droite démo-chrétienne qu'ils voudraient attirer, et c'est pourquoi ils se gardent de tout anticléricalisme.

Les monarchistes s'entendent

Mais les partis monarchistes sont deux. Il semblait, au début de décembre, que l'hostilité personnelle entre M. Lauro, maire de Naples et grand argentier du monarchisme italien (M. Lauro est aussi un habile homme d'affaires et le plus grand armateur de l'Italie), d'une part, et M. Covelli, venu du professorat et qui fut le premier à lever la bannière du monarchisme italien, ne pourrait être surmontée. Mais M. Covelli a enregistré tant de défécations que la sagesse lui conseille de s'entendre avec son rival. Nous ne pouvons ici préjuger de tractations encore en cours. Mais le fait qu'elles se soient engagées est significatif. Le monarchisme présentera un front uni, fort attrayant pour l'électeur.

Les néo-fascistes mettent de l'eau dans leur vin

Quant aux néo-fascistes, ils ont, avec M. Michellini, mis passablement d'eau dans leur vin. Le sénateur Ferretti, du même parti, a déclaré à Palais Madama, lors de la discussion précédant le vote favorable donné à M. Zoli, que de l'héritage fasciste le parti actuel ne recueille pas tout, et répudie quantité d'erreurs évidentes. Ainsi, les néo-fascistes soutiennent la poli-

tique européenne du gouvernement, ils ne veulent pas que la presse soit muselée, admettent la critique et, semble-t-il, aussi la monarchie. Ce n'était pas le cas jusqu'à présent. Le terme de néo-fasciste leur a été appliqué parce qu'ils sont partisans du corporatisme de la République sociale, du Mussolini 2^{ème} manière. Mais il est clair qu'ils ne font plus de la République un cheval de bataille, qu'ils s'accommoderaient de la monarchie, pourvu que son retour marque la fin de la mainmise du Vatican sur l'Etat par l'entremise de la démocratie chrétienne.

La politique de M. Michellini envers M. Zoli est assez subtile. En lui donnant un vote favorable, il entend évidemment l'engager dans cette voie gauchisante que dépassent tant de démo-chrétiens. Il lui a d'ailleurs retiré cet appui au cours de plusieurs votes. Il faut aussi tenir compte du fait que le néo-fascisme actuel a une tendance socialment fort avancée, à laquelle M. Michellini doit faire des concessions pour maintenir l'unité du parti. En somme, c'est le nationalisme qui est le dénominateur commun de toutes les tendances néo-fascistes, et c'est lui également qui soutient le monarchisme.

Certes, il y a aussi parmi les néo-fascistes des nostalgiques de Mussolini, qui entretiennent la tombe de l'ex-duce, conservent les insignes du parti, manifestent en faisant le salut à la romaine, et font peut-être plus de bruit qu'ils ne sont nombreux, même au sein du parti. On a cependant l'impression qu'avec M. Michellini, le Mouvement social a trouvé un homme capable de rétablir l'union un moment compromise, un politique avisé et relativement modéré. Il faut s'attendre que

le néo-fascisme retrouve en mai une bonne partie de la clientèle qu'il semblait avoir perdue au cours de la législature par suite d'une opposition stérile aux partis au pouvoir.

« Grande droite » quand même ?

Au nom des libéraux, M. Malagodi a abaissé les pouces sur la « Grande droite » — ce qui ne veut nullement dire que sans eux celle-ci ne se constituerait pas. On peut même dire qu'elle existe déjà. Mais on comprend fort bien les motifs qui ont dicté l'abstention de M. Malagodi.

Il en a d'ailleurs donné d'autres que nous allons énumérer, et qui sont de deux ordres. Tout d'abord, M. Malagodi et les libéraux ne peuvent se permettre de se présenter comme alliés d'un parti totalitaire (les néo-fascistes) ou d'un parti attaché à la tradition monarchiste. Les libéraux veulent aller à la bataille avec leur seul programme qui est celui de la liberté démocratique. En second lieu, les libéraux sont un parti laïque et anticommuniste, qui offre à l'électeur une alternative démocratique au laïcisme d'extrême-gauche. Les libéraux combattent par conséquent la politique de compromission avec les socialistes par-communistes de M. Nenni. Ils défendent les prérogatives de l'Etat contre les empiètements du Vatican. Ils pensent, sans doute avec raison, que ce programme doit leur valoir une affirmation sensible aux élections de mai 1958, et l'on voit que M. Fanfani lui-même n'exclut plus une collaboration avec les libéraux, si ceux-ci apportent un appoint substantiel et nécessaire à la majorité démo-chrétienne. Ces considérations ont porté l'exécutif libéral à soutenir à l'unanimité l'autonomisme de M. Malagodi.

Pierre-E. BRIQUET.

BIBLIOGRAPHIE

« L'ILLUSTRÉ »

Lauro, maire de Naples et riche armateur, est l'un des hommes les plus singuliers de la vie publique d'Italie. Sait-on que cet homme a commencé sa carrière à 60 ans ? Achille Lauro relate l'histoire passionnante de son existence dans un documentaire publié dès cette semaine par « L'ILLUSTRÉ ».

Au sommaire du même numéro : Le plus petit couvent du monde ; la conquête du pôle Sud ; la création d'un ballet de Françoise Sagan ; Interview de James Kilian, « tsar » des missiles américains ; architecture religieuse moderne en Suisse romande, etc.

« LA BIBLIOTHEQUE IDEALE »

(Editions universitaires. Paris et Bruxelles)

Qui n'a souhaité un jour réunir sur les rayons de sa bibliothèque les plus beaux livres de l'humanité, les livres indispensables à sa culture et à son rayonnement ?

Qui n'a souhaité, devant une étude à faire, posséder le manuel qui l'orienterait, parmi les meilleurs livres de tous les temps ?

Voici ce manuel, voici ce guide qui

permettra de constituer une bibliothèque.

« L'ÉCOLE ROMANDE »

Le numéro de janvier ouvre brillamment la ronde des « Ecoles romandes » de 1958 !

Les jeunes lecteurs seront ravis d'y trouver : le concours du père Natolie ; des jeux, des devinettes, de ravissantes briques ; un conte ; le début d'un passionnant documentaire sur le pétrole ; les aventures de Paddy boulingueur ; le feuilleton policier « L'ennemi de M. Pervenche ».

LE HOME IDEAL

Dans le numéro de décembre de « Das ideale Heim » (Editions Schönerberger S.A., Winterthour) dix pages sont consacrées à des mobiliers de forme parfaite et exécutés par l'artisan. Un jeune architecte présente sa propre habitation. Un article est dédié aux agréments du jardin qui, bien aménagé, peut devenir un second logis completant la maison. Ce numéro de Noël serait incomplet sans une visite dans l'atelier d'un orfèvre ; des bijoux en or constellés de brillants forcent l'admiration.

A VENDRE

50 fauteuils
neufs, modernes, bien rembourrés, 3 tissus à choix : vert, brique, beige, à enlever pour 68 fr. pièce. Port payé.

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. 24 66 66.

DIVAN-LIT

en frêne avec traversin mobile, protégé-matelas et matelas à ressorts. Prix très bas. E. Notter, Terreaux 8, tél. 5 17 48. Dépôt Parcs 54.

DEM. A ACHETER

Disposant d'un atelier, on cherche à reprendre **FABRICATION** éventuellement association.

Ecrire sous chiffres R. S. 214 au bureau de la Feuille d'avis.

« Peugeot » 203

Particulier vend modèle 1958, récemment révisé, pneus neufs, batterie sous garantie ; intérieur similicuir ; soit ouvrant. — Téléphoner aux heures des repas au 5 64 02.

TAPIS

Offre à saisir
très jolis bouclés, 190 x 290

Fr. 65.-

BENOIT, tél. 5 34 69
Maillefer 20

Présentation à domicile

PERDUS-TROUVÉS

Egaré
chat blanc
queue noire, une oreille noire. Téléphoner au No 5 63 67.

véhicules à moteur

Voiture
« SIMCA »
1957, 17.000 km., de première main. Tél. 7 56 88.

A vendre
scooter « Condor Puch »
modèle 1957, démarreur électrique, roulé 8000 km. Marcel Nydegger, Grand-Rue 38, Cormondrèche.

Le Garage du Littoral

vous offre, de son grand choix d'occasions :

RENAULT FRÉGATE 10 CV, 1953. Belle limousine bleue, deux tons, 5-6 places. Révisée en 1955.

MORRIS OXFORD 8 CV, 1951. Moteur révisé. Belle limousine, peinture neuve, 4 portes, 4 à 5 places. Intérieur similicuir.

MORRIS MINOR 4 CV, 1950. Cabrio-limousine 4 places, 2 portes. Moteur révisé en 1956.

LES VOITURES RÉCENTES, OU PLUS ANCIENNES MAIS RÉCEMMENT RÉVISÉES, FONT L'OBJET D'UNE GARANTIE DE TROIS MOIS.

Demandez la liste avec prix, ou venez voir et essayer sans engagement. Téléphoner au 5 26 38.

J.-L. SEGESSEMAN, GARAGE DU LITTORAL
NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Agence Peugeot
Début route des Falaises Tél. 5 26 38
AGENCE PEUGEOT

RENAULT OCCASION

4 CV et Dauphine de 1952 à 1957
à partir de Fr. 1800.-

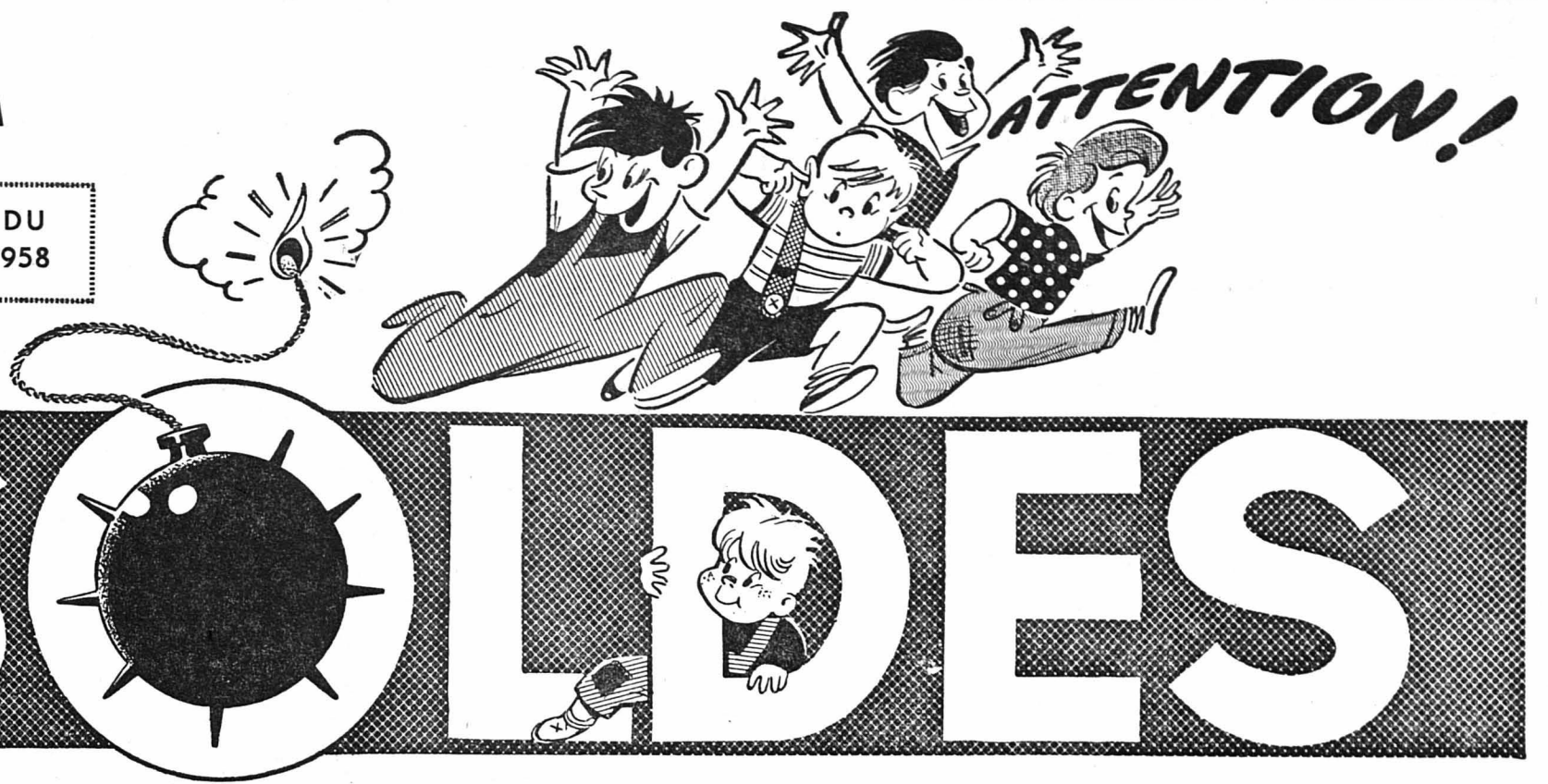


Garage BAUDER & FILS
Clos-Brochet Tél. 5 49 10

GROS BOUM

A TOUS
NOS
RAYONS

VENTE AUTORISÉE DU
15 janvier au 3 février 1958



SALES

LINGERIE
COMBINAISON
8.-
Chemise de nuit
12.-

CONFECTION DAMES
Jupes pure laine **5.- 10.- 15.-**
Blouses **5.- 8.- 10.- 12.-**
Peignoirs coton molletonné **20.- 24.-**
Training façon fuseau bleu **15.-**

PULLOVERS pure laine depuis **5.-**
Tabliers fourreaux depuis **7.-**
Duffle-coats **19.- 29.-**
6-8 ans 10-16 ans

CORSET
Soutien-gorge
bonne forme
-.95

BAS
NYLON 1^{er} choix
depuis
2.-

CHAUSSETTES
Pure laine
depuis **1.-**
Crêpe mousse
2⁹⁰

TRICOTAGE
Pullover enfants
pure laine
depuis **6.-**

CHEMISERIE
Chemise en popeline
depuis **12.-**
Chemise sport
depuis **7.-**

BONNETERIE MESSIEURS
SLIPS **2⁵⁰**
MAILLOTS **3.-**

PARFUMERIE
POUDRIERS
-.50

FOULARDS GANTS MOUCHOIRS
Gants pour enfants
depuis **1.-**

RIDEAUX
Plastic pour rideaux
largeur 120
1⁵⁰

COUVERTURES laine

150 x 200	32.-	170 x 220	70.-
200 x 240	50.-	200 x 240	55.-

TAPIS PETITS MEUBLES
Milieux de moquette

120 x 180	65.-
170 x 240	125.-
190 x 295	165.-

Malgré ces prix, encore la RISTOURNE

Panier en osier **3⁹⁰**
forme ovale, 40 cm.

Sac à commissions **7⁵⁰**
tissu écossais, fermeture éclair

Aspirateur **PHOENIX 95.-**
325 W., avec accessoires

Panier en osier **6⁵⁰**
forme ovale, doublé plastic

Baquets fer étamé 1^{er} choix

28	30	32	34	36 cm.
4⁵⁰	5.-	6.-	6.-	6⁵⁰

Cuvettes en fer émaillé 1^{er} choix

24	26	28	30	32	34 cm.
2²⁰	2⁵⁰	2⁷⁰	3²⁰	3⁵⁰	4.-

PASSOIRE en métal nickelé **2.-**
PINCE à SALADE plastic transparent **-.60**

Service à café **17⁵⁰**
15 pièces, décor riche

La Cité
ST. HONORÉ Neuchâtel ST. MAURICE

Presse-purée **3.-**
article extra-fort

Des milliers d'articles sacrifiés

GRANDE VENTE APRÈS INVENTAIRE

Manteaux d'hiver en beaux lainages

zibeline, velours de laine, tweed, diagonale soldés

Anciens prix : 69.- à 98.- 129.- à 149.- 145.- à 195.- 135.- à 250.-

Nouveaux prix **20.- 30.- 50.- 70.-**

DEUX-PIÈCES superbes lainages

unis et fantaisie, soie, broché, lamé, tous genres

Valeur : 52.- à 115.- 129.- à 195.- 119.- à 185.- 179.- à 224.-

SOLDÉ 10.- 20.- 60.- 70.-

Vraiment de belles occasions !

C'est maintenant le moment de faire de bons achats !

ROBES et JAQUETTES

en pied-de-poule, tweed, soie, broché, cloqué

Valeur 128.- 148.- 278.-

SOLDÉ 50.- 75.- 90.-

100 BEAUX COSTUMES

en velours côtelé, ottoman, prince de Galles ou flanelle rayée, forme droite ou cintrée

Valeur 125.- 95.- à 115.- 157.- 195.-

SOLDÉ 40.- 60.- 80.- 90.-

JAQUETTES TEDDY BEAR

velours côtelé et orlon

Valeur 89.- 73.- 125.- 159.-

SOLDÉ 20.- 40.- 50.- 60.-

JUPES DE LAINAGE

en flanelle, velours, tweed, etc., forme droite ou plissée

Valeur 21.50 39.- 59.- 65.-

SOLDÉ 10.- 15.- 20.- 35.-

Visitez nos rayons de textiles

Lainages-occasions

	Valeur	SOLDÉ
Pour robes largeur 130 cm.	7.90	5.- le mètre
Pour manteaux uni, largeur 140 cm.	12.90	10.- le mètre
Pour manteaux fantaisie, largeur 140 cm.	26.50	15.- le mètre
Pour costumes largeur 140 cm.	26.50	15.- le mètre
Drap satin pure laine, largeur 140 cm.	26.50	20.- le mètre

RAYON DE MODES

Tous nos chapeaux d'hiver soldés très bon marché

5.- 7.- 10.- 12.- 15.- 25.-

Réalisations de nos stocks d'hiver

Nous mettons en vente une quantité de marchandises en dessous de

moitié prix

ROBES manches 3/4

en lainage uni et fantaisie, flanelle, prince de Galles, tweed, velours, soie

Valeur 98.- 110.- 145.- 110.-

SOLDÉ 15.- 25.- 30.- 35.-

Valeur 98.- 139.- 189.- 198.-

SOLDÉ 40.- 50.- 75.- 85.-

Profitez!

POUR NOS ENFANTS

Manteaux fillettes	Valeur 57.- 60.- 77.- 89.-	SOLDÉ 20.- 25.- 30.- 40.-
Jupes en flanelle	Valeur 10.50 11.90 29.- 32.-	SOLDÉ 5.- 7.- 10.- 15.-
Robes fillettes	Valeur 31.- 39.- 59.-	SOLDÉ 10.- 15.- 20.-
Jaquettes fillettes	Valeur 41.- 50.- 84.-	SOLDÉ 25.- 35.- 45.-
Pèlerines de pluie	Valeur 12.- 20.- 23.-	SOLDÉ 5.- 7.- 15.-

MANTEAUX DE PLUIE

en popeline, couleur, doublés, forme sport, belle qualité

Valeur 99.- 75.- 129.- 167.-

SOLDÉ 25.- 35.- 50.- 50.-

BLOUSES manches 3/4 et sans manches

tous genres, en popeline, broderie, velours, dentelle, nylon, jersey et soie brodée main, toutes teintes

Valeur 12.50 29.50 45.- 65.- 49.-

SOLDÉ 5.- 10.- 15.- 20.- 25.-

PANTALONS

en velours côtelé, gabardine laine, prince de Galles, Kasha, etc.

Valeur 43.- 57.- 79.- 95.-

SOLDÉ 25.- 30.- 55.- 60.-

Nos occasions de soieries

TOILE DE SOIE	Valeur 2.95	SOLDÉ le mètre 1.50
pour lingerie largeur 80 cm.		
NYLON cloqué	Valeur 4.50	SOLDÉ le mètre 2.50
largeur 90 cm.		
TÉRYLÈNE uni	Valeur 5.90	SOLDÉ le mètre 2.95
largeur 90 cm.		
VELOURS pour robes	Valeur 4.95	SOLDÉ le mètre 3.50
largeur 90 cm.		
VELOURS cachemire	Valeur 5.50	SOLDÉ le mètre 3.90
pour peignoirs largeur 90 cm.		
ROBES rayées	Valeur 9.90	SOLDÉ le mètre 4.-
laine et soie largeur 90 cm.		
VELOURS larges côtes	Valeur 9.90	SOLDÉ le mètre 6.90
largeur 70 cm.		
SATIN lamé	Valeur 25.90	SOLDÉ le mètre 19.50
robes habillées largeur 90 cm.		

**Mercredi 15 janvier
au 28 janvier**

AUTORISATION OFFICIELLE

**armourins
neuchâtel**

Rabais jusqu'à 70%

SOLDES FORMIDABLES

Dernier en ORTHOGRAPHE

Il devient PREMIER !

Si votre fils ou votre fille ne « mord » pas en orthographe, il vous reste une solution radicale : lui faire suivre un de nos cours spéciaux par correspondance. Il n'y a pas d'échec possible si l'élève est normalement doué et veut bien travailler. Innombrables succès chaque année. La brochure « L'orthographe facile » vous sera envoyée, sous pli discret, contre 3 timbres et le bon ci-dessous par l'INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE, Service F. N., 10, avenue de Morges, Lausanne.

BON GRATUIT

Veillez m'envoyer sans engagement votre brochure pour enfants * ou pour adultes * (* biffer ce qui ne convient pas).

Nom :

Adresse :

Excursions
FISCHER

DIMANCHE 19 JANVIER

ZURICH

Match Zurich - Young Sprinters

Départ 9 heures Fr. 17.—

Renseignements - Inscriptions
Autocars FISCHER ou RABUS, optique
Marin (Neuchâtel) (sous les Arcades)
Tél. 7 55 21 Tél. 5 11 38

SOLDES

VETEMENTS **Jacot** NEUCHÂTEL

Autorisation officielle

SENSATIONNELS

RABAIS jusqu'à 70%

CHEMISES ville et sport Valeur jusqu'à 29.80 SOLDE 10.—

GILETS pure laine Valeur jusqu'à 32.50 SOLDE 20.— 10.—

PULLOVERS sport noir et jacquard, Valeur jusqu'à 55.— SOLDE 30.— 20.—

TRAININGS coton, fermeture éclair Valeur 29.80 SOLDE 20.—

PYJAMAS flanellette Valeur 19.80 SOLDE 15.—

GANTS peau Valeur jusqu'à 29.80 SOLDE 15.— 8.—

DUFFEL pure laine Valeur jusqu'à 105.— SOLDE 60.— 50.—

CANADIENNE SOLDE 50.—

VESTON SPORT SOLDE 60.—

PANTALONS pure laine SOLDE 20.—

CHAUSSETTES - LUMBERS - MANTEAUX DE PLUIE
GROS RABAIS

VETEMENTS **Jacot** NEUCHÂTEL

SEYON 1 a

Vente autorisée du 15 janvier au 3 février



UN GRAND COUP DE BALAI À TOUS NOS RAYONS

Prix sensationnels

POUR ENFANTS : Fr. 5.- 7.- 9.- 12.- 14.- 17.-

POUR DAMES : Fr. 7.- 12.- 15.- 19.- 24.-

POUR MESSIEURS : Fr. 17.- 24.- 29.-

MARCHANDISE DE PREMIÈRE QUALITÉ



ARTICLES SOLIDES et CONFORTABLES

Et malgré ces prix, encore la ristourne...

Un choix du tonnerre

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une étude historique consacrée à la régularisation des lacs du pied du Jura

BERNE. — Dans une étude essentiellement historique, consacrée à la régularisation des lacs du pied du Jura, MM. Fernand Chavaz, sous-directeur, et Maurice Baer, ingénieur du Service fédéral des eaux, à Berne, relèvent que dans les régions très peuplées et intensivement cultivées au milieu desquelles sont situés la plupart de nos grands lacs naturels, la régularisation de ceux-ci pose des problèmes importants et complexes, vu la multiplicité et la diversité des intérêts en présence — constructions riveraines, pêche, navigation, agriculture, hygiène, protection du paysage, production d'énergie électrique, etc. Les intérêts des riverains des lacs se heurtent souvent à ceux des riverains des émissaires, notamment à ceux des usiniers. Toute réglementation, pour être équitable, ne peut donc consister qu'en un compromis dont la mise au point nécessite de longues études préalables. C'est dire que tout le règlement de barrage doit faire la part des choses.

Un règlement modifié

Après les graves inondations de 1950, 1952 et 1955, les cantons directement intéressés de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Berne et Soleure, demandèrent que le règlement de 1917/1941 soit remplacé par un nouveau règlement « tenant compte uniquement des besoins des riverains et des niveaux des lacs et de l'Aar ». Le Service fédéral des eaux reconnut le bien-fondé de cette demande, bien qu'elle risquât de rendre moins favorables les débits de l'émissaire des lacs et partant la production d'énergie électrique. Le règlement de 1917/1941 fut conservé cependant dans ses grandes lignes, mais modifié durant la période dite d'hiver allant de la mi-octobre à fin mars, ceci afin d'abaisser sensiblement les niveaux que les lacs atteignent en cas de crue de leurs affluents. Des calculs ont montré que si ce règlement provisoire de 1955 — qui doit être appliqué jusqu'à la 2^{me} correction des lacs subjurassiens — avait été appliqué lors des crues de 1944, 1950, 1952 et 1955, les niveaux maxima des lacs auraient été réduits de 7 à 10 cm, en moyenne, ce qui correspond à une diminution de 14 à 18 % du dépassement des limites des dégâts. Ces résultats, modestes à première vue, sont cependant notables et ils ne sauraient être améliorés sans qu'il en résulte de graves inconvénients pour les riverains d'aval.

Travaux de correction

Seuls de nouveaux et importants travaux de correction tels que ceux envisagés actuellement, permettront d'établir

un règlement susceptible d'améliorer radicalement la situation dans la région des lacs, sans pour autant que le régime de l'Aar à l'aval de Nidau devienne inacceptable pour les riverains. Il faut relever que les lacs subjurassiens ont toujours présenté, avant comme après la première correction, des variations annuelles de niveau de l'ordre grandeur de 1 à 2 cm. De même après la nouvelle correction, une amplitude suffisante devra subsister entre les niveaux extrêmes si l'on veut éviter que le régime de l'émissaire ne devienne trop irrégulier.

Influence des bassins d'accumulation

L'étude de MM. Chavaz et Baer porte aussi sur l'influence des bassins d'accumulation. La construction de ces bassins (Montsalvens, Grimsel, Gelmer, Rossens, Raetherichshoden, Oberaar) dans le bassin de réception des lacs du pied du Jura a amélioré leur régime et facilité dans une certaine mesure leur régularisation. En moyenne, les apports de printemps et d'été ont diminué. Alors que ceux d'automne et d'hiver ont augmenté. Il en résulte que les hautes eaux normales des lacs en été sont un peu moins élevées, tandis que les niveaux d'étiage en automne et en hiver sont moins bas. L'écart entre les points extrêmes des niveaux a donc diminué ces dernières années.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRECHE

Avec la fanfare « L'Espérance »
(sp) Ce fut une assemblée ordinaire mais émouvante qu'a tenue samedi soir notre fanfare « L'Espérance », sous la présidence de M. René Pittet et à laquelle avaient été convoqués les membres influents du comité d'organisation de la XIV^{ème} Fête cantonale des musiques neuchâteloises, les 15 et 16 juin 1957. Des distinctions, sous forme de diplômes d'assiduité, furent remis à MM. Willy Rubin, Claude Bassino et Roger Bormand, et de magnifiques plateaux gravés à MM. Philippe Berthoud, Jean-François Pingeon et Raymond Musy, pour avoir assumé le lourd travail de la Fête cantonale des musiques. M. René Pittet ayant renoncé, pour une année au moins à la présidence, il sera remplacé par M. André Perrin. Une splendide channe est remise à M. Raymond Vogel, qui assume les fonctions de secrétaire-caissier depuis plus de 40 ans.

VAL-DE-TRAVERS

SAINT-SULPICE

Etat civil 1957

(c) L'état civil de Saint-Sulpice a enregistré pour l'année 1957, 9 naissances, 9 mariages et 8 décès.

Remarquons que 8 de ces naissances ont eu lieu à la maternité de Fleurier et une à celle d'Orbe. Le temps des accouchements à domicile paraît révolu.

Il y eut 8 décès mais le nombre des enterrements fut supérieur, soit 12, plusieurs personnes âgées originaires de Saint-Sulpice, ayant désiré être ensevelies dans le champ de repos de leur village natal.

Semaine de prière du début de l'An

(c) Les lundi 6, mercredi 8 et vendredi 10 janvier ont eu lieu, au temple, des offices de prière, sous la présidence du pasteur Barbier.

Les thèmes de méditation et d'intercession en étaient : « La souveraineté de Dieu », « Le Christ Sauveur » et « Seigneur et la Parole de Dieu ». Ces offices avaient lieu dans le cadre des réunions de l'Alliance évangélique universelle.

FLEURIER

Assemblée de l'« Ouvrière »

(c) Les membres de la fanfare l'« Ouvrière » ont tenu samedi leur assemblée générale annuelle au restaurant de l'Ancien Stand, sous la présidence de M. Adrien Procureur, fils. Le rapport présidentiel a souligné le beau résultat obtenu par la fanfare à la Fête cantonale des musiques à Corcelles et le succès de la fête de district organisée à Fleurier en 1957, qui laissa un bénéfice net de 3244 francs. Il a été procédé ensuite à la remise des chevrons d'ancienneté à MM. John Grossen, lequel est longuement acclamé, pour 50 ans de sociétariat, Georges Dubois et André Jeanneret (35 ans), Pierre von Lanthen (25 ans), Claude Dubois, Roger Leuba (15 ans), Hector Badel, Willy Perrenoud (10 ans), Erwin Flückiger, Michel Grossen et Justin Lebet (5 ans).

M. Hector Badel a également reçu le diplôme de membre honoraire et 10 sociétaires ont obtenu une récompense pour leur assiduité. Quant au comité, dans lequel trois démissions se sont produites, il a été constitué de la manière suivante : président, M. Adrien Procureur, fils ; vice-président, M. Eugène Marioni ; secrétaire, M. André Jeanneret ; secrétaire-adjoint, M. René Karlen ; caissier, M. Robert Melster ; archiviste, M. Georges Neuhaus ; chef du matériel, M. Raymond Sudan. M. Marcel Barrat, de Travers, a été confirmé comme directeur, tandis que le poste de sous-directeur sera pourvu ultérieurement, ensuite de la démission de M. Justin Lebet. A titre d'essai, il a été décidé de ne plus donner qu'un seul concert, au printemps, celui de l'automne étant remplacé par une soirée familiale.

BUTTES

Il n'avait pas le temps d'être bon Samaritain

(sp) Le 12 décembre en fin d'après-midi, un automobiliste de la Côte-aux-Fées, C. P., employé de commerce, qui roulait à vive allure, a renversé, sur la route cantonale entre Buttes et Fleurier, un maître d'état, M. Doméniconi, aujourd'hui encore à l'hôpital. C. P., qui avait hâte d'être à Neuchâtel, chargea un tiers de s'occuper du blessé. Par mandat de répression, l'automobiliste C. P. a été condamné à 50 fr. d'amende.

NOIRAIGUE

Vie paroissiale

(c) Le début de l'année a été marqué par les réunions de l'Alliance évangélique, tenues au collège et présidées par le pasteur de la paroisse, M. Claude Monin. Un public nombreux s'est retrouvé quatre soirs à la grande salle, témoignant par sa fidélité la place prise dans notre village par ces rencontres. Dans l'une d'elles, le pasteur Georges Vivien a parlé de John Bost et de la belle œuvre des Asiles de La Force.

RÉGIONS DES LACS

MORAT

A l'Association des syndics

(c) Les syndics du district du Lac se sont réunis à Morat, sous la présidence de M. Joseph Bucher, président cantonal, en présence du préfet du Lac, M. Fritz Herren. Ce dernier a chaudement recommandé la création d'une section seelandaise dans le giron cantonal. Les syndics peuvent avantageusement se renseigner mutuellement sur une foule de questions concernant l'administration. Un comité provisoire a été constitué. Il comprend MM. Perrotet, Jemmely et Herren. La section sera définitivement constituée après les prochaines élections communales, en mars prochain.

BIENNE

Loyers trop élevés

(c) Trois maisons pouvant loger plusieurs familles et mises au bénéfice de subventions ont dérogé à leurs attributions en dépassant à plusieurs reprises les loyers fixés par les autorités. Les propriétaires sont condamnés à une amende qui équivaut au remboursement des loyers supplémentaires et aux intérêts des subventions communales.

Prochaine inauguration à Goeschenen de l'œuvre d'un sculpteur biennois

(c) Pour honorer la mémoire de l'écrivain Ernest Zahn qui fut tenancier du buffet de la gare de Goeschenen, un buste en bronze, œuvre du sculpteur biennois Ernest Willi, sera inauguré dans cette localité.

LA NEUVEVILLE

Assemblée générale de la Cave coopérative des viticulteurs de la Neuveville-Chavannes

Elle s'est déroulée samedi dernier, à l'Hôtelierie J.-J. Rousseau, en présence d'une trentaine de membres et sous la présidence de M. Oscar Schmid, préfet.

A la suite des méfaits du gel, la récolte encavée en 1956 fut faible : 613 gerles au prix de 120 fr. la gerle. La clientèle dut se contenter d'un contingent de 40 % de ses achats normaux. Les effets du gel se sont fait sentir également en 1957, puisque 469 gerles seulement furent encavées. Après avoir présidé la société pendant 15 années, M. Hermann Honsberger s'est retiré. Il fonctionnait également durant quelques années en qualité de gérant. Il fut remplacé à ce poste, le 1^{er} février 1957, par M. Ernest Rentsch.

Le recrutement de nouveaux membres à la Neuveville s'étant révélé difficile, la société, en modifiant ses statuts, a décidé d'admettre en son sein également les viticulteurs du Landeron qui possèdent des vignes à proximité du territoire neuvevillois. En 1957, de grosses réparations ont été faites aux immatrics de la cave ; la vrande se trouvant au-dessus de la cave et le plafond de celle-ci ont été entièrement remis à neuf.

Le rapport présidentiel, fort applaudi, fut suivi de la présentation des comptes de l'exercice 1956/1957 par M. H. Ketterer. Ceux-ci, malgré les dépenses pour les immeubles, qui se sont élevées à 12,845 fr. 80, présentent un excédent de recettes de 527 fr. 56. A noter que ce résultat déficitaire n'aurait été obtenu grâce au reliquat actif de l'exercice précédent, se montant à 2089 fr. 25. On apprend que, des 469 gerles encavées, 127 provenaient des viticulteurs du Landeron, nouveaux membres de la COVIT. Le degré moyen de la vendange, mesuré au vase, s'établit à 71° Oechsle.

Le budget de 1958 se présente comme suit : aux recettes : 31,200 fr., aux dépenses : 35,365 fr., laissant une perte de 4165 fr. que le comité s'efforcera de réduire. Le résultat déficitaire présumé est dû à la faible récolte de 1957, qui ne permet pas d'utiliser en plein les possibilités d'encavage, alors que certains frais généraux demeurent les mêmes.

Aux divers, on s'occupa de la lutte contre les étourneaux, dont les ravages furent sensibles en 1957, puis MM. Terrier et Carrel apportèrent à l'assemblée les salutations et les vœux des corporations qu'ils représentent. Au cours du souper qui suivit, on entendit un vibrant plaidoyer du barde local, René Glaucque, en faveur de la terre vigneronne.

VAL-DE-RUZ

Enfin de la neige !

(c) La neige s'est enfin installée dans notre vallée. Il y en a suffisamment pour que les skieurs puissent pratiquer leur sport favori ; il n'y en a pas trop cependant pour que la circulation en soit gênée.

VALLEÉ DE LA BROYE

PAYERNE

Les lapins disparaissent

(sp) Depuis quelque temps, des lapins gras et dodus ont été volés chez plusieurs propriétaires. La police recherche les coupables.

Vers une maison de paroisse

(sp) Pour la construction de sa Maison de paroisse, l'Eglise nationale dispose actuellement d'un fonds de 109,000 fr. (produit des ventes), somme à laquelle on peut ajouter 31,000 fr. de souscriptions, soit un total de 140,000 fr. Or, il faudra de 300,000 à 400,000 fr. au moins, pour bâtir un immeuble répondant aux besoins divers de la paroisse. On pense que la construction pourra être commencée cette année encore.

Peu de chômeurs

(sp) Le nombre des chômeurs inscrits, à Payerne, est de 13.

Réunion des syndics

(sp) Jeudi après-midi, une séance d'information a eu lieu à Payerne, sous la présidence du préfet Savary, groupant une vingtaine de syndics du district.

Livraisons de tabac

(sp) Depuis quelques jours, les livraisons de tabac ont repris à Payerne. Les producteurs arrivent aussi bien de la Broye vaudoise que fribourgeoise.

Un conflit non résolu

(sp) Nous avons parlé, la semaine dernière, du conflit peu banal qui opposait plusieurs officiers du corps des sapeurs-pompiers au municipal chargé du service du feu.

A ce propos, on apprend encore qu'une cinquième lettre a été adressée à la municipalité, demandant que le service du feu soit transféré dans un autre district.

Une entrevue aura lieu cette semaine entre la municipalité et l'état-major des pompiers, pour tenter de trouver une solution.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.35.

RABAIS JUSQU' A 70%

ARTICLES MESSIEURS

138 CHEMISES popeline et sport, chemises de nuit
Valeur 15.— à 22.— **SOLDE à 9.50**

71 CHEMISES popeline belle qualité
Valeur 25.— à 28.— **SOLDE à 13.—**

92 superbes CHEMISES
1^{re} qualité. Valeur 29.— à 38.— **SOLDE à 17.—**

77 CHEMISES popeline pour garçons
Valeur 7.— à 12.— **SOLDE à 5.—**

71 PULLOVERS DE SKI
pour garçons. Valeur 19.— à 32.— **SOLDE à 15.—**

Un lot de PYJAMAS
flanelle pour hommes. Valeur 25.— **SOLDE à 14.—**

Un lot de CAMISOLES
longues manches ou celetons « Eskimo » pour hommes
Valeur 7.90 **SOLDE à 5.—**

Un lot de TRAININGS
pour messieurs. Valeur 17.— **SOLDE à 8.—**

SOLDES ARMOURINS

LINGERIE EN SOLDE

COMBINAISONS en toile de soie noire et fantaisie, tous genres et coloris
Valeur 8.50 à 13.90 **SOLDE à 5.—**

LISEUSES pure laine, longues et courtes manches
Valeur 15.— à 36.— **SOLDE à 10.—**

CHEMISES pour enfants, laine et mi-laine
Valeur 3.75 à 4.95 **SOLDE à 2.50**

PANTALONS pour enfants, laine et mi-laine
Valeur 2.25 à 3.50 **SOLDE à 1.50**

COMBINAISONS EN NYLON
Tous genres et coloris, belle occasion

Valeur 12.90 18.90 22.50 24.50

SOLDE 9.50 13.- 15.- 16.-

BAS DE SOIE NATURELLE
et en nylon avec couture, grandeurs dépareillées

Valeur jusqu'à 5.90 **SOLDE 2.-**

Valeur jusqu'à 6.90 **SOLDE 3.-**

SOLDES ARMOURINS

CORSETS - GAINES

SOUTIENS-GORGE en nylon blanc
Valeur 9.90 **SOLDE 4.95** Valeur 31.— **SOLDE 14.90**

SOUTIENS-GORGE étroits en nylon ou satin
Valeur 2.50 3.45 7.90 10.—
SOLDE 1.25 1.75 3.95 5.-

SOUTIENS-GORGE avec plaque stomacale en satin ou nylon
Valeur 14.50 16.50 21.— 25.—
SOLDE 7.25 8.25 10.50 12.50

GAINES avec ou sans fermeture, en nylon ou coton
Valeur 29.50 55.— 67.— 76.—
SOLDE 14.75 35.- 35.- 35.-

GAINE-CULOTTE en nylon ou coton
Valeur 12.— 27.50 32.50
SOLDE 6.- 13.50 16.25

Profitez de nos occasions

SOLDES ARMOURINS

VENTE FIN DE SAISON

NOS BELLES OCCASIONS

TAPIS EN SOLDE

TAPIS BOUCLÉ dessins fantaisie
190/285 Valeur 135.— **SOLDE 75.-**
200/300 » 198.— » **135.-**
Descente de lit » 13.— » **10.50**

TAPIS en moquette de laine
DESSINS PERSANS
170/240 Valeur 108.— **SOLDE 69.-**
170/230 » 190.— » **75.-**
190/290 » 179.— » **95.-**
200/300 » 390.— » **225.-**
200/300 » 360.— » **195.-**
240/340 » 275.— » **175.-**

DESCENTES DE LIT
en moquette de laine, dessins persans
60/120 Valeur 27.50 **SOLDE 19.75**
50/110 » 12.90 » **9.75**

TOUR DE LIT en moquette laine, dessins modernes et persans
2 x 70 x 140 1 x 90 x 340
Valeur 375.— **SOLDE 250.-**
» 139.— » **75.-**

SERVICES DE TABLE

Porcelaine blanche, très beau décor fin, pour 12 personnes, 44 pièces
Valeur 950.— **SOLDE à 690.-**

Porcelaine fine, bordure or, pour 12 personnes, 44 pièces
Valeur 825.— **SOLDE à 690.-**

Porcelaine blanche, décor Eve Zeisel, pour 12 personnes, 44 pièces
Valeur 275.— **SOLDE à 95.-**

Porcelaine blanche, décor fleurs, pour 12 personnes, 44 pièces, formes modernes
Valeur 250.— **SOLDE à 175.-**

Porcelaine ivoire, décor fleurs, pour 6 personnes, 23 pièces
Valeur 110.— **SOLDE à 75.-**

SERVICE A CAFÉ en porcelaine fine, blanche, forme et décors modernes, pour 6 personnes, 15 pièces
Valeur 65.— **SOLDE à 45.-**

armourins
neuchâtel

TISSUS-DÉCORATION

GRETONNE imprimée, figurine, largeur 80 cm.
Valeur 3.50 **SOLDE le m. 2.-**

TISSU DÉCORATION, uni, largeur 120 cm.
Valeur 6.90 **SOLDE le m. 4.-**

SATIN JACQUARD, largeur 120 cm.
Valeur 14.90 **SOLDE le m. 6.-**

VOILE COTON IMPRIMÉ avec volants
Valeur 1.95, largeur 60 cm. **SOLDE le m. 1.25**

REPS IMPRIMÉ, très moderne, larg. 120 cm.
Valeur 12.90 **SOLDE le m. 8.-**

GHINTZ, dessins provençaux, largeur 120 cm.
Valeur 6.90 **SOLDE le m. 3.50**

VITRAGE DE CUISINE, avec volants
Valeur 2.75, largeur 60 cm. **SOLDE le m. 1.50**

TISSU MEUBLE RAYÉ, rouge ou vert
Valeur 13.90, largeur 130 cm. **SOLDE le m. 8.-**

GRILLAGE POUR STORES fantaisie, larg. 325 cm.
Valeur 17.50 **SOLDE le m. 10.-**

PLASTIC TRANSPARENT dessin pois, largeur 135 cm.
Valeur 2.95 **SOLDE le m. 1.95**

SOLDES FORMIDABLES

Grande Baisse!

Bananes

1^{re} qualité

160

par kg.

En vente aussi aux camions-magasins

Malgré des droits de douane toujours aussi exorbitants (40 ct. par kg. de fruits mûrs), nous faisons une baisse de prix massive sur ces fruits qui conviennent et plaisent à tous

Profitez-en!

La banane ne doit pas être un luxe! Un aliment pour enfants et malades qui gagne de plus en plus d'importance. Ce fruit délicieux et d'un arôme insurpassable vous permet de varier agréablement vos desserts - Ne vous contentez plus de consommer les bananes nature, mais essayez les recettes suivantes :



HORS-D'ŒUVRE AUX BANANES

Peler les bananes et les entourer une à une d'une tranche de jambon cru très mince. Frire de tous côtés dans le beurre.

CHARLOTTE AUX BANANES (très léger)

Peler 6 bananes, les placer dans une assiette à soupe, les arroser d'un petit verre de rhum ou de cognac, couvrir et laisser reposer une demi-heure environ. Battre 2 blancs d'œufs en neige très ferme et leur ajouter une bonne cuillerée à soupe de sucre et un peu de sucre vanillé. Tremper les bananes dans cette préparation et les disposer les unes à côté des autres dans un moule à charlotte bien beurré. Verser dessus les œufs à la neige qui restent et mettre à four doux jusqu'à ce que le dessus prenne une belle teinte dorée.

BEIGNETS DE BANANES

1 jaune d'œuf, 1 prise de sel, 1 cuillerée à café d'huile, 1 cuillerée à soupe de farine. Mélanger le tout et former une pâte à beignets en y mettant de l'eau. Ajouter enfin le blanc d'œuf battu en neige très ferme, couvrir et laisser reposer pendant une heure. Peler en même temps les bananes, les partager par la moitié dans le sens de la longueur, les mettre dans une assiette à soupe avec une marinade d'eau sucrée à laquelle on aura ajouté du jus de citron. Couvrir et laisser reposer pendant une heure également. Tremper ensuite les moitiés de bananes dans la pâte et frire à l'huile bouillante jusqu'à ce que la

pâte devienne dorée. Saupoudrer de sucre, servir très chaud.

SOUFFLÉ AUX BANANES

Peler 4 bananes, les découper en rondelles, les sucrer, les arroser d'un petit verre de rhum ou de cognac, couvrir et laisser reposer pendant une demi-heure. Pendant ce temps, cuire à feu doux et en remuant constamment : 4 jaunes d'œufs, 50 g. de farine de maïs, 150 g. de sucre, ½ verre de lait, une noix de beurre et un morceau de gousse de vanille jusqu'à obtention d'une crème. Laisser refroidir et ajouter 2 blancs d'œufs battus en neige très ferme. Beurrer abondamment un moule à soufflé, y mettre la moitié de la crème, puis les bananes, et terminer avec le reste de la crème. Saupoudrer de morceaux d'amandes émondées et émoussées. Laisser cuire pendant un quart d'heure dans le four modérément chaud, ouvrir le four lentement et avec précaution pour saupoudrer de sucre, refermer et laisser cuire encore pendant cinq minutes. Servir immédiatement pour éviter que le soufflé ne s'affaisse.

CRÈME DE BANANES CHAUDE

La crème est cuite au bain-marie et doit être fouettée sans arrêt. Ecraser 6 bananes à la fourchette jusqu'à obtention d'une crème mousseuse. Mélanger ensuite cette crème à 2 jaunes d'œufs, 1 cuillerée à soupe de cognac, le jus d'un citron, 1 cuillerée à café de sucre et une tasse de crème fouettée bien ferme. Verser le tout dans un récipient que vous plongez dans l'eau bouillante et faire cuire en fouettant constamment jusqu'à obtention d'une crème épaisse. Servir très chaud.

CRÈME DE BANANES

Préparer avec le Romix ou le Micoombi. Mettre dans le verre 4 bananes pelées et coupées en morceaux, le jus d'un citron, 1 cuillerée à soupe de sucre, 1 verre de yogourt et une poignée de noisettes ou d'amandes. Enclencher jusqu'à obtention d'une crème, si cette crème doit être plus nourrissante, y ajouter une cuillerée à soupe de flocons d'avoine; la crème obtenue est alors plus épaisse.

MIGROS

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Brillant succès au Locle de l'exposition cantonale neuchâteloise d'aviculture et de cuniculture

Un record des sujets exposés: 885 poules, lapins, pigeons

Notre correspondant du Locle nous écrit :

Faute de locaux suffisants, il y avait un quart de siècle que la section du Locle de la « Société cantonale neuchâteloise d'aviculture, de cuniculture et de colombophilie » n'avait pu organiser d'exposition cantonale. Elle a pris une belle revanche, samedi et dimanche, témoignage de sa vitalité et de son savoir-faire. Du même coup, elle a battu le record de la participation des sujets présentés, des officiels et invités, et des visiteurs venus de toutes les parties du canton.

La journée de vendredi a été consacrée au classement par le jury des quelque 500 lapins, 260 poules et 118 pigeons amenés dans la belle halle de gymnastique de Beau-Site. Puis, samedi, eut lieu (après une visite de l'exposition qui donna aux invités l'occasion d'admirer la belle ordonnance de la présentation et la richesse des « candidats » présentés) la partie officielle. A la table d'honneur installée dans un local adjacent, on notait la présence de MM. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, J.-A. Haldimann, préfet des Montagnes, Henri Jaquet, président de la ville, Robert Raymond et Frédéric Blaser, conseillers communaux, Raoul Gabus, président du Conseil général, Paul Zurcher, lieutenant de police, Camille Gex, de Neuchâtel, président cantonal et des membres du comité d'honneur. C'est dire l'importance que prennent ces expositions dans notre canton.

Et pendant que les sujets exposés attirèrent l'attention par leur plumage moins brillant que leur plumage, d'excellents propos ont été échangés, sous la présidence de M. Auguste Maire, président du comité d'organisation, qui, après avoir salué ses hôtes, remercia les autorités communales et cantonales de l'appui accordé à tous ces éleveurs de petit bétail.

Le représentant de l'Etat, M. J.-L. Barrelet, ent des paroles d'encouragement pour ces éleveurs dont il releva les difficultés dues au fait que la succession des générations est beaucoup plus rapide que chez le gros bétail, ce qui demande plus de soins pour obtenir les sélections désirées. M. Henri Jaquet dit que la ville du Locle est heureuse aujourd'hui, grâce à la construction récente du centre scolaire, de mettre à la disposition des éleveurs une des halles de gymnastique. Il félicite M. J.-L. Barrelet des services qu'il rend à l'agriculture grâce à ses connaissances. Enfin M. C. Gex, de Neuchâtel, félicite la section locloise et la parole est donnée à M. Fritz Comtesse pour la lecture du palmarès.

Voici le classement du concours des sections :

1^{re} catégorie, lapins. — 1. La Chaux-de-Fonds, 94,100; 2. Val-de-Ruz, 93,500; 3. Neuchâtel, 93,333; 4. Le Locle, 93,237.
2^{me} catégorie, lapins. — 1. Cortaillod, 93,888; 2. Les Brenets, 93,158; 3. Colombier, 92,722; 4. La Côte - Peseux, 92,684.

1^{re} catégorie, poules. — 1. Le Locle, 91,390; 2. La Béroche, 91,342; 3. Val-de-Ruz, 90,382.

2^{me} catégorie, poules. — 1. Neuchâtel, 91,625; 2. La Chaux-de-Fonds, 91,258.

Pigeons. — 1. La Béroche, 93,000; 2. La Chaux-de-Fonds, 92,793; 3. Groupe de Thielle, 92,368.

Les challenges internes offerts aux membres de la section du Locle ont été gagnés par MM. Frédy Robert pour les lapins avec une moyenne de 93,30 points et à M. Auguste Cattin pour les poules avec une moyenne de 91,81 points.

Quant aux titres de champion de race, il en a été décerné 15 pour chaque race de lapins et 15 également pour chaque race de poules.

Il convient encore de dire deux mots des sujets présentés. De la grosse poule géante anglaise « Orpington » à la petite poule naine « Wyandotte » de belle allure, on découvre les jolies « Millie fleurs » avec des plumes jusqu'au bout des pattes, vraie curiosité de l'exposition, et les nombreuses « Leghorn » ces fameuses pondueuses, les « Minorque » noires d'Espagne, quelques exemplaires de la nouvelle race « New-Hampshire ». Les pigeons sont spécialement représentés par les races « Gravatés chinois », « Bourveils », « Lucernois », col doré, etc. Les lapins de toutes races, allant des « Fauves de Bourgogne » aux « Chinchillas », en passant par les « Blancs de Vienne » (quelle belle fourrure on ferait, madame, avec la peau de cette petite bête !) et les « Blancs de Huot », les « Rex » au poil ras et toute la collection des lapins lièvres, angoras, tachetés tricolore, noirs et feu.

Les besoins de la Suisse en pétrole

La situation vulnérable de notre pays fait l'objet d'un rapport de l'O.E.C.E.

PARIS, 14. — Parmi les dernières publications de l'O.E.C.E. figure un rapport intitulé « Les besoins de l'Europe en pétrole ». Ce rapport constitue une étude des conséquences de la crise de Suez sur les approvisionnements de l'Europe en pétrole. Le rapport examine la position de chacun des Etats membres de l'O.E.C.E.

Dans le chapitre consacré à la Suisse, il est rappelé qu'avant la crise de Suez, les approvisionnements de la Confédération en pétrole raffiné dépendaient en particulier de l'Italie, de la Belgique et des Pays-Bas, qui eux-mêmes étaient ravitaillés par le Moyen-Orient dans la proportion de 90 %.

La Suisse, comme tous les pays d'Europe, enregistre un accroissement constant de besoins en produits raffinés. La consommation pour le premier semestre de 1957

Le vignoble romand en 1957

BERNE. — Pour les viticulteurs du pays, 1957, on le sait, fut une année de faible rendement. La récolte moyenne est restée inférieure à 4 dl. par mètre carré de vigne cultivée, soit beaucoup trop peu pour couvrir les frais de culture et assurer l'existence du vigneron. L'action de secours décidée par la Confédération et les cantons en faveur des viti-

	Blanc	Rouge	Total
Lac de Bienne	5.562 hl.	273 hl.	5.835 hl.
Fribourg	1.184 »	248 »	1.432 »
Vaud	115.768 »	17.774 »	133.542 »
Valais	147.863 »	25.339 »	173.202 »
Neuchâtel	11.521 »	1.357 »	12.878 »
Genève	24.200 »	10.275 »	34.475 »
Totaux	306.098 hl.	55.266 hl.	361.364 hl.

La production moyenne a été de 23,1 hl./ha. pour les vignobles du lac de Bienne, de 14,9 hl./ha. à Fribourg, de 37,8 hl./ha. dans le pays de Vaud, de 48,7 hl./ha. au Valais, de 17,2 hl./ha. à Neuchâtel et de

	Blanc	Rouge	Total
Lac de Bienne	91 ha.	11 ha.	252 ha.
Fribourg	240 »	6 »	96 »
Vaud	3150 »	391 »	3541 »
Vaud	3052 »	503 »	3555 »
Neuchâtel	680 »	71 »	751 »
Genève	765 »	235 »	1000 »
Totaux	7978 ha.	1217 ha.	9195 ha.

De 1955 à 1957, la superficie des vignobles a diminué d'environ 2 ha. dans la région du lac de Bienne, de 12 ha. dans le pays de Vaud, de 3 ha. dans le Valais, de

culteurs victimes du gel répondait à une nécessité.

La récolte

Pour l'ensemble des vignobles, la récolte a été de 361.364 hectolitres (jus de raisin compris), soit 306.098 hl. de blanc et 55.266 hl. de rouge. Par cantons, la production totale (vignes européennes et hybrides p.d.) fut la suivante :

	Blanc	Rouge	Total
Lac de Bienne	5.562 hl.	273 hl.	5.835 hl.
Fribourg	1.184 »	248 »	1.432 »
Vaud	115.768 »	17.774 »	133.542 »
Valais	147.863 »	25.339 »	173.202 »
Neuchâtel	11.521 »	1.357 »	12.878 »
Genève	24.200 »	10.275 »	34.475 »
Totaux	306.098 hl.	55.266 hl.	361.364 hl.

34,4 hl./ha. à Genève, soit pour l'ensemble de la Suisse romande une récolte moyenne de 39,3 hl./ha.

Les surfaces cultivées

Les surfaces cultivées en vignes en 1957 étaient les suivantes :

	Blanc	Rouge	Total
Lac de Bienne	91 ha.	11 ha.	252 ha.
Fribourg	240 »	6 »	96 »
Vaud	3150 »	391 »	3541 »
Vaud	3052 »	503 »	3555 »
Neuchâtel	680 »	71 »	751 »
Genève	765 »	235 »	1000 »
Totaux	7978 ha.	1217 ha.	9195 ha.

4 ha. à Neuchâtel, de 3 ha. à Genève, et de ½ ha. à Fribourg, d'où, pour la Suisse française, une diminution totale d'environ 24 hectares.

De l'augmenter les réserves de combustibles liquides. La Suisse est en effet un pays continental qui doit tenir compte de longues voies de communication, qui ne possède aucun port maritime de déchargement et dépend de la voie d'eau fluviale du Rhin, navigable seulement pendant une période.

Aussi, pour parer à tout danger éventuel d'une interruption dans les approvisionnements de la Confédération, le comité du pétrole de l'O.E.C.E. recommande « d'accroître les réserves de combustibles liquides auprès des importateurs, auprès des commerçants, ainsi qu'auprès des consommateurs ». De leur côté, les pays exportateurs devraient être astreints à constituer des stocks capables d'alimenter les pays acheteurs.

Des mesures devraient être envisagées entre les pays membres de l'O.E.C.E. pour éviter le recours à l'embargo. Dans les ports de transit, des entrepôts devraient être créés et loués aux pays importateurs, qui recevraient la garantie de pouvoir en tout temps disposer librement des marchandises entreposées par eux.

LA VIE RELIGIEUSE

Entretiens œcuméniques à Grandchamp

(sp) La Communauté de Grandchamp a organisé une suite d'entretiens œcuméniques pour préparer la Semaine de l'Unité (18-25 janvier). Grandchamp accueille des représentants éminents des différentes confessions chrétiennes qui traitent le grand sujet de « La personne et l'œuvre de Saint-Esprit ».

La Régie fédérale des alcools a fêté vingt-six de ses agents

La Régie fédérale des alcools a, dans la plupart des communes de notre pays, un représentant qui dirige, à titre accessoire, l'office de surveillance des distilleries. Il y a eu vingt-cinq ans, le 1er janvier 1958, que ces offices ont été créés dans le cadre du nouveau régime de l'alcool et qu'ils ont commencé leur activité. Environ 900 préposés, soit près d'un tiers, peuvent fêter aujourd'hui leurs vingt-cinq ans d'activité.

Mercrédì matin 8 janvier, à l'hôtel Terminus, 70 préposés du canton de Neuchâtel, du district de la Neuveville et d'une partie des districts de Fraschens-Montagnes et de Courtelary, étaient conviés à une séance d'instruction et d'information sur l'application des dispositions de la nouvelle loi sur l'alcool, se rapportant plus essentiellement à la distillation. Ils entendirent des exposés de MM. César Perret, chef de la section des impôts, René Wettstein, inspecteur d'arrondissement et André Berger, chef de bureau, qui furent suivis d'une discussion générale.

Après le dîner, se déroula la manifestation en l'honneur de 26 préposés ayant accompli 25 ans d'activité. Au nom de la Régie, M. Perret exprima sa reconnaissance pour la fidélité et leur précieuse collaboration et remit à chacun un cadeau sous forme d'une magnifique assiette en bois sculpté. Il se fit un plaisir de relever leur situation spéciale et rendit hommage aux mérites qu'ils se sont acquis dans l'application de la législation sur l'alcool.

De belles œuvres exécutées au violon avec accompagnement de piano et la projection de films en couleurs sur « La vie des abeilles » et « La terre valaisanne », enchantèrent l'assistance.

Au nom des préposés, M. Roland Gruber, de la Chaux-de-Fonds, adressa des remerciements à la Régie pour ce témoignage de reconnaissance.

Voici la liste des agents fêtés durant cette journée :

MM. Gilbert Huguelet, Vufflens; Werner Witznatch, Villaret; Edmond Kübler, les Bols; Daniel Bourquin, Dessen; Ernest Heusser, la Neuveville; Virgile Naine, Nods; Félix Gvalque, Prêles; Josué Burgat, Montalchez; Arnold Jaquet, Rochefort; Victor Hauser, Vaux-Marcus; Vernéaz; Roland Gruber, la Chaux-de-Fonds; Georges Huguenin, la Brévine; Paul Gauthier, le Cerneux; Péquignot; Hermann Feutz, les Ponts-de-Martel; Paul Junod, Enges; Jean Guenet, le Landeron; Maurice Luder, Marin-Epagnier; Armand Lehmann, père, Neuchâtel; René Kuster, Dombresson; Benjamin Ruchat, Engefideli; Paul-Juvet, Fontaines; Raoul Strübi, Montmolin; Camille Barras, Boveresse; Ulysse Ischer, Buttes; Marius Greber, Fleurier; Henri Thiébaud, Môtiers.

Les Témoins de Jéhovah se sont réunis à Neuchâtel

On nous écrit :

Dimanche soir s'est terminée, dans la salle de la Paix, l'assemblée régionale des Témoins de Jéhovah, qui connut un record d'affluence.

En effet, samedi soir, plus de 500 Témoins reçurent de bons conseils pour augmenter leurs capacités d'enseigner, comme l'indiquait le thème de cette assemblée.

La conférence publique de dimanche après-midi « Quelles sont les perspectives d'une paix durable ? » marqua le point culminant de ce rassemblement. M. E. Zysset brossa un tableau de ce dernier demi-siècle et prouva que la S. d. N. puis l'O. N. U. furent un échec, n'ayant pu établir une paix durable pour l'humanité. Aujourd'hui, tout le monde est dans la crainte de l'avenir, dit-il. D'où vient donc cet état de choses ? Le conférencier démontra que

Vaccination contre la poliomyélite

La vaccination contre la poliomyélite au moyen du vaccin Salk, qui a été appliquée dès le mois de décembre 1956 à une partie de notre population, a eu les plus heureuses conséquences. En Suisse, dans le laps de temps relativement restreint d'une année, 500.000 personnes environ ont été vaccinées trois fois, plus 300.000 deux fois. Des enfants en bas âge et en âge de scolarité formaient la majorité. La forte régression des infections poliomyélitiques enregistrées en 1957 dont le nombre des cas signalés n'atteint pas — compte tenu des fluctuations propres à cette maladie et relevés chaque année — le tiers du total des cas déclarés dans les deux années précédentes, peut être attribuée à la vaccination. Un phénomène analogue s'est produit dans les pays qui ont entrepris de plus vastes campagnes de vaccination. Les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, le Danemark notamment ont constaté une régression importante de cette maladie depuis l'application du vaccin antipoliomyélitique.

Il est important de mentionner qu'en 1957 le nombre des cas est non seulement moins élevé, mais les maladies aux redoutables conséquences (paralysies graves) ont diminué. Ces paralysies sont rares et aucun décès n'est survenu chez les personnes vaccinées trois fois, voire deux fois seulement. Une statistique établie jusqu'à mi-septembre de 1957 est d'infection éliminée a prouvé que les 82 % des cas de maladie ont été relevés chez des personnes non vaccinées avec 74 paralysies pour 115 malades. Chez 24 malades vaccinés, on a enregistré 5 paralysies, c'est-à-dire un cinquième seulement des cas de paralysie contre un tiers chez les non vaccinés.

Les résultats favorables obtenus et la bonne tolérance aux trois vaccinations (à l'exception toutefois des enfants très allergiques) permettent d'envisager une campagne de vaccination plus étendue encore et dans un proche avenir.

L'Association suisse contre la poliomyélite recommande à toute personne non vaccinée de se soumettre cet hiver aux première et deuxième vaccinations et à la troisième en été 1958. Cette recommandation ne concerne pas seulement les enfants à partir d'une année, mais tous les jeunes gens qui ont quitté l'école de même que les adultes jusqu'à 40 ans. Du fait que la troisième vaccination seulement confère une bonne immunité — évaluée à 80 % — l'association souhaite que ceux qui ont déjà été vaccinés deux fois se soumettent maintenant à cette troisième vaccination.

Dieu n'est pas responsable des malheurs qui s'abattent sur le monde, mais bien Satan et ses démons. Pour appuyer cette affirmation, l'orateur cita les paroles de M. Jung : « Je reconnais que les démons ne sont pas anéantis. Leur destruction doit encore avoir lieu, ce sera une lourde tâche. Je crois à cette puissance démoniaque, car je sais qu'elle existe. »

Dans sa conclusion, M. Zysset démontra que ce n'est pas l'homme qui peut détruire les démons, mais seul Christ, le Chef invisible du Royaume intrinsèque dans les cieux. Cette destruction aura lieu lors de l'imminente bataille d'Harmagedon, comme l'indiquent les prophéties.

Dimanche matin, après une allocution traitant de l'importance du baptême, 23 nouveaux Témoins de Jéhovah se firent immerger.

EMPLATRE ALLCOCK 160

Efficace contre rhumatismes, lumbago et sciatique, ALLCOCK soulage promptement la douleur par léger massage à chaque mouvement du corps et par la douce chaleur qui en résulte.

Wettstein

Neuchâtel

Wettstein

Neuchâtel

essayez vous-même

la machine à coudre
automatique de ménage
la plus vendue dans
le monde entier

Fabrication annuelle: 250000 machines,
vendues dans 115 pays,
aussi bien dans le grand Nord que
dans les régions équatoriales.

La seule machine qui
fait pour vous

- le reprisage réellement automatique, sans changer le pied de biche, ni bouger le tissu,
- deux sortes de boutonniers, automatiquement, sans tourner le tissu,
- une quantité illimitée de broderies nouvelles, et même les nids d'abeilles.

De plus, elle est aussi la seule machine à bras libre qui vous offre:

la garantie illimitée

DÉMONSTRATION

jeudi 16 janvier

à l'Hôtel du Soleil
Neuchâtel

de 14 h. 30 à 22 h.

NECCHI

supernova

- au comptant: **-10%** ou
- payable en 12 mois sans augmentation, ou
- reprise avantageuse de votre ancienne machine

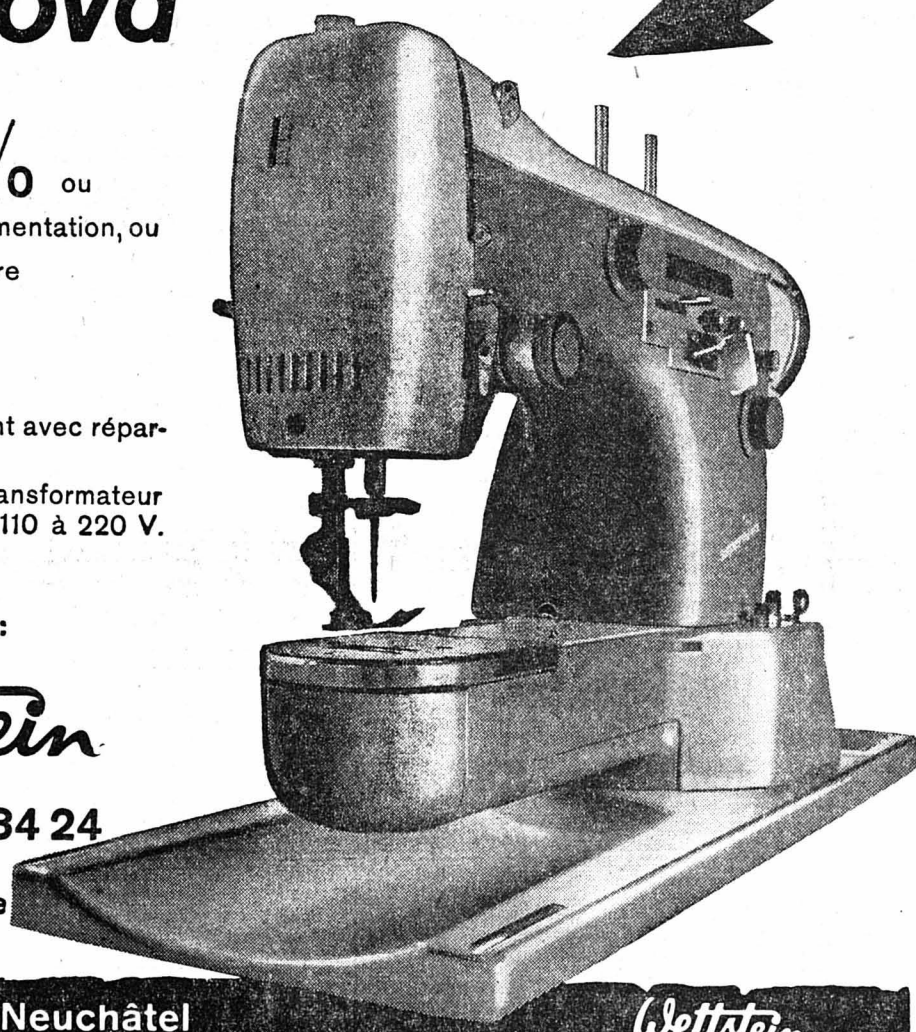
- huilage centralisé en un point avec répartition automatique,
- moteur incorporé avec transformateur universel pour courants de 110 à 220 V.

Agent général pour la Suisse:

SERVICE à domicile **Wettstein**
Seyon 16, Neuchâtel

Tél. (038) 5 34 24

Service permanent après vente



Wettstein

Neuchâtel

Wettstein

A ENLEVER

QUATRE TOURS DE LIT

dessins berbères et moquette laine

à très bas prix

TAPIS BENOIT

Mallier 20

Tél. 5 34 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement



... de l'assiette
au banquet
une petite fête
à chaque repas

A VENDRE

6 petites chaînes à neige (maillons) neuves;
2 pneus neige « Firestone », à l'état de neuf,
pour « VW »; 1 petit fourneau « Eskimo »;
1 paravent à 3 panneaux; 1 youpala et
1 pare d'enfant; 1 costume de grosseur
gris moyen, taille 40-42.
Tél. 5 41 23, Neuchâtel.

SOLDES

autorisation officielle

Rabais 10 - 20 - 30 - 40%

Pour messieurs

Chemises de travail	7.-			
Chemises de sport	9.-	14.-		
Chemises popeline	11.-			
Gilets de laine à manches	15.-			
Pantalons flanelle	17.-	22.-	29.-	39.-
Veston fantaisie	39.-	52.-	65.-	79.-
Complets cheviotte	69.-	85.-		
Complets peignés	99.-	125.-		
Manteaux popeline	39.-	53.-	69.-	
Manteaux gabardine laine	98.-	125.-		
Manteau d'hiver	59.-	79.-	98.-	125.-

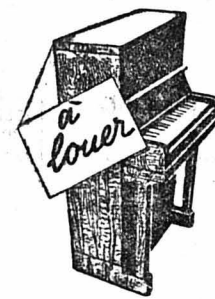
Pour dames

Manteaux popeline	39.-	59.-	79.-	
Manteaux d'hiver	59.-	79.-	98.-	125.-
Costumes tailleurs	48.-	65.-	79.-	98.-

Pour garçons

Pantalons golf	11.-	17.-		
Canadiennes	58.-			
Manteaux entièrement doublés	29.-			
Duffel-coats	29.-	39.-		
Complets golf	49.-	58.-		

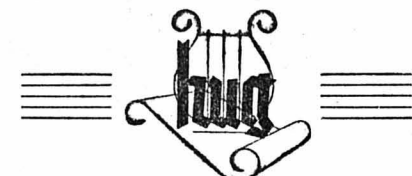
Vêtements Moine - Peseux



PIANOS
neufs et d'occasion

selon le mode de « location - vente »
— pas d'engagement d'achat
Conditions très intéressantes

RENSEIGNEMENTS CHEZ



HUG & Cie, musique, NEUCHÂTEL

SKIEURS

mercredi 18 janvier

VUE-DES-ALPES

Départ : 13 h. 30

TÉLÉSKI CHASSERAL

Départ : 13 h. 30

Autocars Wittwer

Sensationnel

1 SOFA ET 2 FAUTEUILS

(recouverts de joli tissu à choix)

1 BUREAU MODERNE EN NOYER

fini impeccable

les 4 pièces

Fr. 559.50

Ameublements ODAG, Couvet

Tél. (038) 9 22 21 et 9 23 70

GRANDE VENTE DE FIN DE SAISON

autorisée par le
département
de police

Chaussures à

9.- 15.- 19.- 25.-

pour dames, hommes et enfants

LIBRE SERVICE - SELF-SERVICE - SELBSTBEDIENUNG

Plusieurs centaines de paires de chaussures soldées sont exposées et classées par pointures à l'intérieur du magasin

PAS D'ATTENTE! — VOUS VOUS SERVEZ VOUS-MÊME!

CHAUSSURES
Royal
NEUCHÂTEL / CENTRE VILLE
Tél. 5 51 05

Chaque paire une bonne affaire

Chaque paire une bonne affaire

Allô! Allô!

Aujourd'hui commencent les

SOLDES

chez

IERIÈS

Chavannes 3

Tél. 5 50 30

RABAIS jusqu'à **60 %**

en

Gaines - Soutiens-gorge - Corsets

Profitez de ces occasions uniques

VOYEZ LA VITRINE SPÉCIALE

Vente autorisée par le département de police

Une nouvelle réjouissante!

Les grapefruits JAFFA sont de nouveau là!

Comme toujours : fermes, parfumés et riches en vitamines C

JAFFA vous donne force et santé



Demandez expressément les grapefruits dont l'emballage porte l'impression « JAFFA-Product of Israel »

Hernies

Y. REBER, bandagiste
19, fbg de l'Hôpital (2me étage)
NEUCHÂTEL

Oies grasses le kg. Fr. 6.-

Dindes du pays le kg. Fr. 8.-
Volailles de 4 1/2 - 5 kg., plumées, vidées, prêtes pour la casserole.

Miel du pays le bidon de 2 kg. Fr. 18.50

Envois sans frais par
Bruno Roethlisberger
Thielle - Wavre
Téléphone (038) 7 54 69

Grande vente de Soldes

10 %
20 %
30 %
40 %
50 %

Autorisation officielle

Manteaux d'hiver pour hommes	89.-	98.-	129.-
Duffle-coats et auto-coats pour hommes	37.-	47.-	65.-
Duffle-coats pour enfants			35.-
Complets tissu peigné	109.-	129.-	135.-
Complets grandes tailles	189.-	198.-	229.-
Vestons sport	49.-	59.-	69.-
Pantalons flanelle et cheviotte	29.-	32.-	36.-
Manteaux d'hiver pour dames	75.-	89.-	98.-
Duffle-coats et auto-coats pour dames	55.-	68.-	

VÊTEMENTS WITTWEN

PLACE DU MARCHÉ

NEUCHÂTEL

LA VIE NATIONALE

POUR SON CINQUANTAIRE

Le Théâtre du Jorat créera une œuvre de Géo Blanc

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

« Après tout, Michel-Ange aurait pu se tromper; Moïse, dont il a fait un splendide vieillard, était à mon sens un grand timide... »

Par ces mots à peu près, qui auraient enivré Léon Bloy de fureur, Géo Blanc vient de présenter à Lausanne sa nouvelle œuvre, « Le buisson ardent », que le Théâtre du Jorat portera cette année sur la scène rustique, pour célébrer et marquer dignement son cinquantenaire anniversaire.

Moïse, l'auguste patriarche, auréolé d'une trompeuse légende, fut-il l'homme des conflits de conscience? Devant le buisson ardent, sans doute, il voulut se dérober à la mission qu'on lui imposait, sous le prétexte que sa langue était embarrassée. L'image que nous gardons de lui, précédant son peuple dans le désert, ou brisant devant le veau d'or, à sa

descente du Sinaï, les tables de la loi, s'accommodent bien mal de cette « découverte ». Après tout, la colère est, dit-on, l'effet de la timidité!

Mais attendons que Géo Blanc résolve devant nos yeux ce grand problème. D'un chef qui ne voulait pas être un dictateur, et d'un peuple fuyant... « L'univers concentrationnaire » où le pharaon lui faisait fabriquer des briques en lui refusant la paille, l'auteur lausannois a tiré l'inspiration. Il s'est adressé, pour l'accompagnement musical, au compositeur Heinrich Sutermeister, qui habite au-dessus de Morges, et dont la partition fait grand usage, annonce-t-on, de harpe, batterie et ondes Martenot. C'est l'Union chorale de la Tour-de-Peilz qui fournira les voix humaines. Et Jean Davy, de la Comédie-Française, est chargé de la mise en scène.

Souhaitons donc à ce jubilé d'être éclatant.

VAUD

La recherche pétrolière se poursuit dans le canton

Notre correspondant de Lausanne nous téléphone :

A la vue du roi Séoud d'Arabie qui avait daigné prendre au Comptoir suisse le verre de l'amitié, les Vaudois s'étaient affermis dans leur vocation pétrolière. Depuis tant d'années une tour de forage dressait dans le ciel de Cuarny sur Yverdon sa pointe inutile et presque ridicule! Elle fournissait aux étudiants le plus charmant et le plus inoffensif sujet de prologue.

Mais voici que l'affaire devient sérieuse. Un frisson parcourt notre terre et nous humons l'or noir. Une agence de presse avait annoncé, voici quelques jours, la dissolution de deux sociétés de recherches pétrolières. Elle en conduisait faussement que leur échec était patent. Non! Les Vaudois viennent d'apprendre qu'il ne s'agissait pas d'une fusion mais d'une absorption: c'est désormais une société unique dite « Hydrocarbure S.A. » qui s'approprie, après avoir augmenté son capital, à poursuivre la quête et cet événement paraît significatif. Les prospecteurs, qui vont recourir à la méthode des explosions souterraines semblent très optimistes. On veut croire qu'ils ne gaspillent pas leur argent. On peut croire par voie de conséquence qu'une nappes frissonnante attend dans nos bas-fonds la pompe aspirante qui serait peut-être une évolution économique...

SOLEURE

Caisse maladie contre médecins

Le département soleurois de l'économie publique n'étant pas parvenu à s'interposer avec succès dans le conflit qui sépare les médecins des caisses maladie, il faut s'attendre que les deux parties sollicitent les bons services de l'Office fédéral des assurances sociales. Celui-ci s'est déjà déclaré prêt à servir de médiateur à la condition d'être assisté d'un représentant du gouvernement.

Comme l'Union des caisses maladie ne pouvait donner aucune assurance formelle concernant la date et l'ampleur d'une élévation des tarifs, l'Association des médecins décida de la fixer à 10 %, avec cette concession qu'elle ne serait que de 5 % jusqu'à fin juin. Cette décision était conforme à la proposition qui avait été faite au cours de la conférence de conciliation réunie le 12 décembre, sous la présidence du chef du département cantonal de l'intérieur. Faute d'un arrangement, l'Association des médecins a fait savoir que les membres des caisses d'assurance ne seraient plus traités désormais qu'à titre privé, sur quoi les caisses d'assurance, s'appuyant sur un avis de l'Office des assurances sociales, recommandèrent à leurs membres de ne se faire en aucun cas soigner comme patients privés. Cette thèse n'est, cela va sans dire, pas acceptée par les médecins.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH		
OBLIGATIONS	13 Janv.	14 Janv.
3 1/2 % Fed. 1945 déc.	99.40	99.40
3 1/2 % Fed. 1946 avril	97 1/2	97.60
3 % Fed. 1949	91 1/2 d	91 1/2 d
2 1/2 % Fed. 1954 mars	90.65	90.60
3 % Fed. 1955 juin	91 1/2 d	91 1/2 d
3 % C.F.F. 1938	95 1/2	96.-

ACTIONS		
	13 Janv.	14 Janv.
Bque Pop. Suisse (p.s.)	720.-	d 720.-
Union Eques Suisse	1370.-	1365.-
Société Banque Suisse	1204.-	1215.-
Crédit Suisse	1235.-	1230.-
Electro-Watt	1015.-	1010.- d
Interhandel	1720.-	1760.-
Motor-Columbus	942.-	d 942.-
S.A.E.G., série 1	73.-	d 73.-
Indeise	652.-	d 652.-
Italo-Suisse	211 1/2	217.-
Reassurances Zurich	1840.-	1845.-
Winterthour Accid.	710.-	708.-
Zurich Assurance	3810.-	d 3800.-
Aar et Tessin	1050.-	1045.-
Saurer	1100.-	1100.-
Alumintun	3000.-	3020.-
Bally	955.-	960.-
Brown Boveri	1900.-	1890.-
Fischer	1345.-	1345.- d
Lonza	860.-	870.-
Nestlé Alimentana	2550.-	d 2575.-
Sulzer	2200.-	d 2235.-
Batimore	102.-	104.-
Canadian Pacific	100 1/2	104 1/2
Pennsylvania	54 1/2	55 1/2
Italo-Argentine	17.-	17.- d
Phillips	267.-	269.- d
Royal Dutch Cy	163.-	163 1/2
Sodex	20 1/2	20 1/2 d
Stand Oil New-Jersey	208 1/2	211.-
Union Carbide	402.-	403.-
American Tel. & Tel.	727.-	733.-
Du Pont de Nemours	757.-	763.-
Eastman Kodak	416.-	419.- d
General Electric	263.-	263.-
General Foods	211.-	d 209.-
General Motors	149 1/2	150 1/2
International Nickel	306.-	307.- d
International Paper Co	367.-	368.-
Kennecott	340.-	340.- d
Montgomery Ward	130 1/2	132.-
National Distillers	91 1/2	91 1/2
Allumettes B	80.-	80 1/2
U. States Steel	221.-	221 1/2
F.W. Woolworth Co	169.-	170.- d

GENÈVE

ACTIONS		
Ameroseo	148 1/2	150.-
Aramayo	24 1/2	24 1/2 d
Chartered	91.-	d 90.-
Charillies (Atel. de)	890.-	892.-
Physique porteur	880.-	o 880.-
Sécheron porteur	520.-	o 520.-
S.K.F.	194.-	190.- d

FRANCE

L'Espagne à l'O.E.C.E.

MM. René Sergent, secrétaire général de l'O.E.C.E. et Jaime Arguëlles, chef de la délégation permanente espagnole auprès de cet organisme, ont signé un accord d'association de l'Espagne aux travaux de l'O.E.C.E. Cet accord, dont la signature avait été recommandée par le conseil de l'O.E.C.E. en septembre dernier, permet aux représentants de l'Espagne, — qui est simplement membre de l'instance agricole de l'O.E.C.E. — de participer aux travaux de toutes les autres instances de cet organisme. L'Espagne n'est cependant pas intégrée à l'O.E.C.E. et continue à ne pas disposer du droit de veto et à ne pas être engagée par les décisions du conseil de l'O.E.C.E.

EGYPTE

Vers l'indemnisation des actionnaires de la Compagnie du canal de Suez?

Le ministre égyptien des finances, M. Abdoul Moneim el Kalsouny, a annoncé lundi qu'une mission de la Banque mondiale est attendue au Caire à la fin de janvier pour discuter le problème de dédommagement des actionnaires de la Compagnie du canal de Suez, aujourd'hui nationalisée. Les pourparlers de cette mission auraient permis de trouver une voie dans cette affaire. Il s'agira d'établir, d'autre part, si les actionnaires pourront participer comme troisième partenaire aux négociations qui auront probablement lieu au Caire.

BERNE

Falsificateurs de montres en justice

Sept condamnations

BERNE. — La première chambre de la Cour suprême bernoise a condamné à des peines allant d'un à quatre mois de prison et de 100 à 2000 francs d'amende, sept personnes accusées d'avoir retouché et vendu des montres dont la marque avait été falsifiée. Les accusés s'étaient procurés des montres à bon marché, qui ne portaient aucune marque, les avaient munies de la marque d'une fabrique d'horlogerie de réputation mondiale et les avaient remises à un intermédiaire chargé de les écouler en Italie. Les sept inculpés ont été reconnus coupables, soit directement, soit comme complices, de concurrence déloyale, de falsification de marchandises et de violation de la loi sur la protection des marques déposées. Ce dernier point était toutefois frappé de prescription.

La journée de M'ame Muche



— Ne te plains pas, c'est l'en-droit le plus frais de la maison!

POINT DE VUE

Satellites etc... satellite!

On nous écrit : L'apparition des « satellites artificiels » a étonné le monde. Sans vouloir sous-estimer le genre de production technique due, aux efforts de certaines nations modernes, il ne faut pas exagérer la portée d'un tel événement. On s'est emballé un peu au début puis l'intérêt a baissé. Le bon sens populaire dit : A quoi bon, ces satellites, sorte de bolides artificiels qui tournent inlassablement autour de la Terre. Et c'est un peu vrai! Le ciel, l'espace, l'atmosphère, sont déjà parcourus par des millions d'étoiles filantes, de bolides et même de comètes qui tournent autour du soleil et autour de notre globe.

Le satellite artificiel ne sert pas à grand-chose et coûte, de nouveau, des sommes folles, pour un rendement bien minable! Le Créateur a certainement fait mieux en nous dotant de la lune, un vrai satellite de 3400 kilomètres de diamètre. A notre avis, la force nécessaire pour le lancement d'un petit satellite artificiel est telle que tout être humain enfermé dans un tel véhicule céleste ne pourrait résister à la pression sanguine. L'expérience du chien n'est pas concluante, car la cavité crânienne de l'homme n'est pas la même que celle de l'animal, tel que le chien. Et les dangers de la trajectoire sont plus nombreux qu'on ne le pense. Il en est du reste, de même pour le genre fusée qui peut être détruit par le moindre choc d'un météore céleste.

Quant au voyage à la lune, celui-ci est loin d'être résolu. Dans son célèbre ouvrage « Autour de la lune », Jules Verne a fort bien dépeint tous les aléas d'un tel voyage et ce qu'il a écrit est vrai encore aujourd'hui. Aucun être ne peut vivre sur notre satellite, car l'air et l'eau font défaut et le manque de pression atmosphérique exposerait tout explorateur à des désagréments inconnus ici-bas. Les explorateurs lunaires seraient forcés de se mouvoir en scaphandriers de fer ou de rester cloîtrés dans leur engin, comme dans une cage! Les fonctions corporelles ne fonctionneraient plus ou très mal et le résultat resterait fort aléatoire. On arrivera peut-être, à tourner autour de notre satellite, à force de perfectionnements techniques, mais ce sera tout.

Il y a encore des choses plus intéressantes à faire sur la terre, à l'intérieur du globe et sous les mers. Ce n'est pas avec des jouets scientifiques que l'humanité progressera beaucoup!

G. I.

Communiqués

Qui a touché les 100,000 fr. ?

On se souvient que le tirage anniversaire de la Loterie romande, qui eut lieu à Fribourg en décembre dernier, comportait en particulier trois gros lots de 100,000 francs, plus une série de lots fort appréciables. On s'est allés ces dons de la fortune et du hasard? On apprend aujourd'hui qu'un lot de 100,000 francs en entier a été gagné à Neuchâtel par une personne qui a prudemment conservé l'anonymat. Un autre lot de 100,000 francs en entier a été gagné au Locle par une femme de condition modeste. Enfin, le troisième gros lot a été payé dans le canton de Vaud. Les autres lots moyens et petits se sont dispersés sur toute la surface de la Romandie.



GABA à la rescousse...

La toux des fumeurs, c'est une affaire ennuyeuse, surtout la nuit. Heureusement qu'il existe des GABA! Les GABA sont le «vade mecum» du fumeur. Des cigarettes, oui, mais accompagnées d'une boîte de GABA!

GABA

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate

des OUVRIÈRES

de nationalité suisse. Prière de se présenter pendant les heures de travail ou de faire des offres écrites à CHOCOLAT SUCHARD S.A., Serrières-Neuchâtel.

Nous cherchons

EMPLOYÉ (E)

de bureau pour service de facturation, capable d'effectuer un travail rapide et précis et d'assumer des responsabilités; débutant (e) s'abstenir. Place stable; entrée immédiate ou à convenir. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificat et prétentions à Métaux Précieux S.A., Neuchâtel 9.

Maison de la place cherche

vendeuses auxiliaires

avec connaissance des bas ou de la bonneterie. Tél. 5 44 22.

Commerce de Neuchâtel cherche jeune

secrétaire

active et consciencieuse. Connaissance des langues pas nécessaire. Entrée février-mars. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, prétentions de salaire, photographie sous chiffres E. F. 204 au bureau de la Feuille d'avis.

Banque privée de la place cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

habile sténodactylo.

Travail intéressant et varié pour personne sachant faire preuve d'initiative. Place bien rétribuée.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photo, à case postale 561, Neuchâtel 1.

Nous cherchons

une secrétaire

à la demi-journée (après-midi)

capable de traduire de français en allemand. Faire offres écrites avec photo, curriculum vitae et prétentions à FABRIQUE JOHN-A. CHAPPUIS, 37, rue des Chansons, PESEUX.

Dame de compagnie

Nous cherchons, pour entrée au plus tôt, une personne distinguée, capable de donner quelques soins médicaux et de tenir le ménage d'une dame âgée habitant seule à la Chaux-de-Fonds.

Prière d'adresser offre avec photographie et prétentions, sous chiffres P 10038 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

**1 mécanicien complet
1 dessinateur de machines**

Places stables et bien rétribuées pour personnes compétentes. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter à FABRIQUE JOHN CHAPPUIS S. A., 37, rue des Chansons, PESEUX-Neuchâtel.

Commissionnaire

est demandé dans pâtisserie. Nourri et logé. Offres à Contiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 70.

Près de Thoun, on cherche une

JEUNE FILLE

quittant l'école au printemps, dans petite famille (3 personnes) pour aider au ménage. Vie de famille assurée. Gages: 50 à 60 fr. par mois. Tél. (031) 68 35 28. Mme N. Stettler, Brenzikofen, près de Thoun.

**1 GRATTEUR
1 PERCEUR**

ayant quelques années d'expérience sont recherchés par fabrique de machines de moyenne importance. Région de Neuchâtel. Date d'entrée: au plus tôt. Adresser offres détaillées sous chiffres B. C. 211 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

JEUNE FILLE

présentant bien pour servir au magasin et au bar à café. Heures de travail très agréables. Se présenter ou téléphoner au 5 18 86, Restaurant Métropole.

On demande pour tout de suite

sommelière

au courant du service. Bons gains assurés. S'adresser à l'Hôtel du Dauphin, Serrières (NE). Tél. 5 12 83.

Femme de ménage

est demandée pour tout de suite, quelques heures par semaine. Faire offres à Mme C. Tille, Côte 61. Tél. 5 61 25.

On cherche une

DAME

pouvant s'occuper d'une personne âgée entre 11 heures et 13 heures. Samédis et dimanches exceptés. Tél. 5 21 49.

EMPLOYÉE

consciencieuse, connaissant la sténographie et l'allemand, serait engagée pour tout de suite ou pour date à convenir.

Place stable. Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites, sous chiffres P 10034 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANT

Jeune homme de 30 ans cherche place de représentant dans l'alimentation ou pour cigares-cigarettes. Adresser offres écrites à U.V. 217 au bureau de la Feuille d'avis.

Pâtissier

cherche place. Libre tout de suite. S'adresser à S. Schuhmayer, rue Haute 8, Colombier.

Dame cherche à faire journées de

LESSIVE

Adresser offres écrites à M. N. 212 au bureau de la Feuille d'avis.

finissage

Dame cherche remontage de

et mécanisme

à domicile. Travail régulier et soigné. Tél. 7 00 86.

Jeune dame italienne expérimentée cherche place pour date à convenir. Adresser offres écrites à I. J. 199 au bureau de la Feuille d'avis.

Horloger

26 ans cherche place à Neuchâtel comme poseur de cadrans, finissage achevés avec mise en marche emboîteur.

Offres sous chiffres K. 70115 Y. à Publicitas, Berne.

Sténodactylo

expérimentée, de langue maternelle française, cherche emploi à Neuchâtel. Bonnes connaissances d'anglais et d'allemand. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à K. H. 132 au bureau de la Feuille d'avis.

Artisans Commerçants

On s'occuperait de tenues de comptabilité, contentieux, etc.

Faire offres sous chiffres K. L. 197 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME

de 16 ans, grand et fort, cherche place, pour après Pâques, chez mécanicien ou personne de profession semblable, pour apprendre le français. Tél. (082) 8 38 46.

Annonce sous chiffres C. W. 41

Trouvé emploi. Merc.

Jeune fille de 22 ans, parlant l'allemand (sans connaissances de la langue française) cherche place de

garde-d'enfants

Neuchâtel ville préféré. Faire offres sous chiffres 20162 à Publicitas, Oiten.

PROF. MÉDICALES

DR KNECHTLI PESEUX DE RETOUR

Louis Zeyer

médecin-dentiste
Nouveau numéro de téléphone
5 98 40
Môle 10

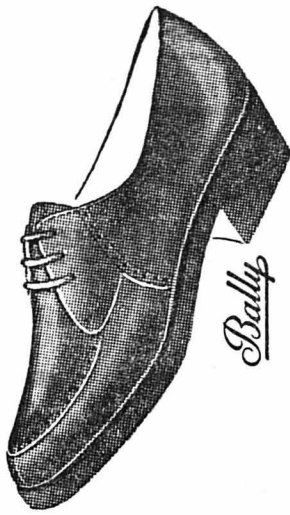
**LA PLUS FORMIDABLE
ET SENSATIONNELLE
VENTE DE CHAUSSURES DU CANTON...**

SOLDES

chez
J. Kurth S. A.

Seyon 3, Neuchâtel

(autorisation officielle dès le 15 janvier)



AVIS DIVERS

ÉCOLE PRIVÉE DE PIANO

Faubourg de l'Hôpital 17
Mademoiselle H. Perregaux professeur
Cours - Leçons particulières
Cours du soir

Raccommodages cols et poignets

de chemises d'homme et linge en tous genres. Mme Streit, Ecluse 17, tél. 5 63 19.

Déchirés, troués, mités, salis

vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immobilière 12. Tél. 5 49 48.

Un service soigné au salon de coiffure pour dames et messieurs

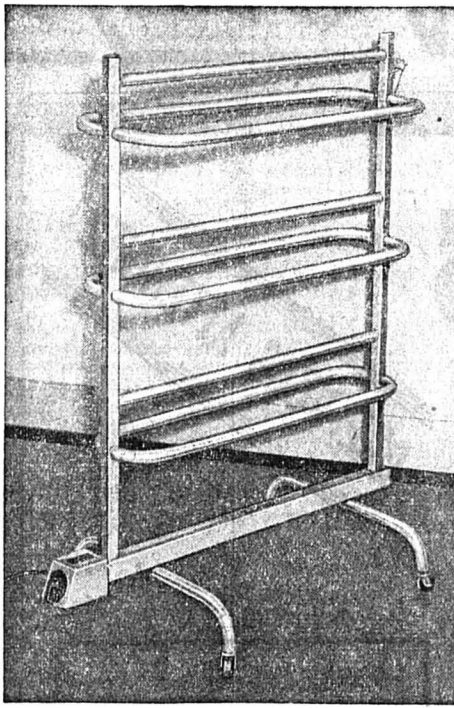
RENÉ GSCHWIND

TERREAUX 2 Tél. 5 30 75

WALRO

Le séchoir à linge

que vous attendez (muni de l'insigne de qualité A.S.E.)



Demandez une démonstration à case postale 62, NEUCHÂTEL 2.

ÉCOLE BENEDICT NEUCHÂTEL

Section des cours du soir

Langues: français, allemand, anglais, italien. Branches commerciales: sténographie française et allemande, dactylographie, correspondance française, allemande et anglaise, arithmétique, théorie commerciale, comptabilité. Préparation à des examens.



Le menuisier ébéniste

Tous travaux du bâtiment et d'entretien Agencement d'intérieur et de magasin Meubles sur commande et toutes réparations

L. RITZ & FILS

Ecluse 72 Tél. 5 24 41
Devis sur demande

Stoppage artistique

sur tous vêtements, accros, déchirures, mités, brûlures, etc. Maison d'ancienne renommée. Livraison dans les 24 heures.

Mme LEIBUNDGUT

(Place des Armourins) NEUCHÂTEL, tél. 5 43 78
Expéditions à l'étranger



HILDENBRAND FERBLANTERIE SANITAIRE

Coq-d'Inde 3 * Tél. 5 66 86

Contre la pluie et les COURANTS D'AIR

adressez-vous en toute confiance à

HERMÉCAIR

SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83
Nombreuses références

Vélos

Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes

Vente - Achat - Réparations

G. CORDEY

Place Pury - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Télévision Radio

RADIO MÉLODY
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
NEUCHÂTEL

Installe, répare soigneusement et à prix avantageux tout appareil de RADIO et de TÉLÉVISION. Se rend régulièrement dans votre région.



AUTO-ÉCOLE

A. PERRET

Tél. Saint-Aubin 6 73 52
Tél. Neuchâtel 5 93 89

MARIAGE

Pour sortir de solitude, dame dans la cinquantaine, bonne ménagère, caractère jeune et agréable, ayant bel intérieur, désire connaître monsieur sérieux de bonne présentation, ayant situation stable. Discrétion.

Ecrire à case postale 1534, Neuchâtel 1, avec lettre détaillée et photo qui sera retournée.

APPRENTISSAGES

On cherche pour le printemps place

d'apprenti mécanicien sur autos

Région Neuchâtel - Cortaillod. Adresser offres écrites à W. A. 88 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante société d'importation de Neuchâtel désire engager, pour le 1er mai prochain, un jeune homme intelligent, débrouillard et sérieux, en qualité

d'APPRENTI DE COMMERCE

Doit avoir suivi, outre les écoles primaires, 2 ans au moins les écoles secondaires. Excellente occasion de recevoir une très bonne formation commerciale et, plus tard, d'assurer son avenir dans la même société. Adresser offres détaillées, avec références et certificats, sous chiffres A. Y. 146 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de la ville cherche

APPRENTIE

pour le printemps. — Offres sous chiffres G. H. 202 au bureau de la Feuille d'avis.



15 nuances de base = possibilités infinies

Tous les cheveux sont plus beaux après un SHAMPOING-COLORANT.

Nuancer votre teinte naturelle de tons mode

Eclaircir légèrement des cheveux blonds

Aviver votre teinte naturelle

Masquer un léger grisonnement

Rendre votre nuance naturelle

plus profonde et plus soutenue

tout cela vous le ferez facilement, à peu de frais, avec le

SHAMPOING-COLORANT POLYCOLOR-PASTEL. Fr. 2.25

Mais, si vos cheveux sont très gris ou blancs, il vous faut une vraie teinture avec la

CRÈME-TEINTURE POLYCOLOR et, si vous voulez rester ou devenir blonde, une

décoloration avec la

CRÈME À BLONDIR POLYCOLOR Fr. 3.30

le make-up



de vos cheveux

NOUVEAU ! La CRÈME-CURE à la CHOLESTÉRINE

nourrit et fortifie le cuir chevelu, prévient la chute des cheveux et la formation des pellicules. Nécessaire aussi pour Monsieur. Fr. 3.30

PROFAR S. A., GENÈVE

Belle maquette à vendre

à l'imprimerie de ce journal

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Monsieur Paul JUNOD et dans l'impossibilité de répondre à chacun, ses enfants et petits-enfants remercient toutes les personnes qui y ont pris part par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, et les prient de croire à leur profonde reconnaissance. Un merci tout spécial à M. le pasteur Emery pour ses paroles réconfortantes.

Montet sur le Landeron, 12 janvier 1958.

Grande vente fin de saison **RABAIS jusqu'à 60%**

AUTORISATION OFFICIELLE



ROBES et DEUX-PIÈCES

de première classe,
coupés dans du très beau pure laine,
au choix

20.- 40.- 60.-

Un lot de BLOUSES

au choix

5.- 10.- 15.- 20.-

A notre rayon

d'articles pour ENFANTS

nous soldons une quantité d'articles

BAS, BONNETS, BLOUSES

Manteaux en pure laine

20.- 35.-

Pullovers, jaquettes

6.- 8.- 12.-



Pullovers et jaquettes

pure laine, uni et fantaisie

15.- 20.- 25.-

LINGERIE

Combinaisons Culottes Parures
Pyjamas Chemises de nuit

25.- 15.- 22.- 30.-



Articles pour MESSIEURS

Chemises marque « Resisto »
au choix

18.- 19.- 20.-

Pyjamas, pullovers, chaussettes, cravates



MANTEAUX

de coupe soignée, en très beau tissu, également en noir

60.- 70.- 90.- 100.-

Notre devise:

Prix, Choix, Qualité

Savoie-Petitpierre s.a.

Seyon 1 - Neuchâtel

UNE AUBAINE!

SOLDES

(VENTE AUTORISÉE)

Voyez notre immense choix

QUE VOUS ATTENDEZ!

MANTEAUX
depuis Fr. 350.-

an. **FOURRURES MORITZ**
Tigre royal

La maison spécialisée

PALETOTS
depuis Fr. 150.-

DES PRIX...

Echarpes de renard
depuis Fr. 150.-

FOURRURES DE QUALITÉ!

CHAUSSURES
Christen
NEUCHÂTEL

SOLDES

autorisés par la préfecture

OCCASIONS SENSATIONNELLES

Souliers trotteurs
et décolletés pour dames
Souliers bas pour messieurs

CHAUSSURES
Christen
NEUCHÂTEL

VOICI DES SOLDES SENSATIONNELS!

MANTEAUX DE PLUIE, rabais jusqu'à 50%

DUFFEL-COATS, rabais jusqu'à 40%

VESTES DE DAIM, rabais jusqu'à 20%

CANADIENNES, rabais jusqu'à 40%

VESTES ET GILETS FEUTRE, rabais jusqu'à 35%

SACS DE VOYAGE, rabais jusqu'à 30%

Vente autorisée par le département de police

Jacques Gutzler s.a.
CUIRS ET PEAUX

Rue de l'Hôpital 3 - Neuchâtel

Réponse française à Boulganine

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Au sujet de la cessation pendant deux ou trois ans des essais nucléaires, M. Félix Gaillard déclare : « En ce qui concerne le monde, je dois vous préciser que le gouvernement français n'est pas disposé à s'engager à ne procéder à aucun essai nucléaire et à ne jamais produire d'armes atomiques tant qu'un accord international comportant des mesures de contrôle efficaces n'aura pas prévu la cessation de la fabrication par tous les Etats des armes nucléaires et thermonucléaires. Le désarmement ne peut pas être le fait de quelques-uns, il doit être celui de tous. »

Le plan Rapacki

En ce qui concerne le plan Rapacki tendant à créer une zone désatomisée en Europe, M. Félix Gaillard déclare que le gouvernement français n'est pas hostile à des mesures régionales de sécurité.

« Tout en étant désireux au maximum de favoriser une conciliation entre nos points de vues, ajoute-t-il, je suis tenu de noter que vos suggestions actuelles veulent ignorer l'aspect politique des problèmes européens, en se limitant à des propositions militaires dont l'efficacité n'est pas démontrée, mais dont l'effet serait de confirmer la situation malsaine dans laquelle se trouve l'Europe centrale depuis dix ans. »

Le respect des décisions prises par l'ONU

M. Félix Gaillard déclare, d'autre part, à propos de la suggestion soviétique de conclure un pacte de non-agression, que l'URSS devrait affirmer sa volonté, en cas d'agression, de respecter les décisions prises ou les constatations effectuées par les Nations Unies.

Toujours le désarmement

Enfin, au sujet du désarmement, le président du Conseil français déclare que les principales raisons pour lesquelles il a été impossible de conclure un accord, même partiel, sur le désarmement, résultent du fait que l'URSS s'est refusée à une étude, même préliminaire, des propositions concrètes sur le contrôle.

Il ajoute cependant : « Nous sommes prêts à étudier avec vous les moyens de reprendre l'examen des problèmes qui nous séparent. Si vous avez des objections aux procédures que nous vous avons proposées, nous sommes disposés à les étudier et à en tenir compte, sans pour autant négliger les responsabilités qui nous incombent à tous, en vertu des décisions adoptées par les Nations Unies. »

Au sujet de l'interdiction de l'emploi des armes atomiques, proposée par l'Union soviétique, le président du Conseil français déclare notamment qu'une telle mesure prise isolément ne contribuerait pas à écarter la menace de guerre.

L'étrange attitude de l'URSS

Au début de son message, M. Félix Gaillard s'étonne du concours officiel donné par l'URSS à la récente conférence du Caire, qu'il considère comme difficilement conciliable avec les assurances de bonne volonté à l'égard de la France.

« L'appui donné par de hautes personnalités de l'Etat soviétique à des résolutions appelant à l'indépendance immédiate de l'Algérie, déclare-t-il, invitait de nombreux territoires et Etats autonomes de l'Afrique à se séparer de l'Union française et favorisant par tous les moyens la subversion, ne me paraît pas compatible avec votre affirmation, selon laquelle l'Union soviétique n'a d'autre désir que de voir « garanties la sécurité, la prospérité et la grandeur de la France. »

Le Maroc a répondu au gouvernement soviétique

RABAT, 14 (A.F.P.). — Le gouvernement marocain a répondu le 11 janvier à la note que lui avait adressée le gouvernement soviétique en décembre dernier. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué que dans sa réponse le gouvernement marocain déclare suivre avec attention « l'évolution des événements au sein de la grande famille des nations dont le Maroc se sent de plus en plus solidaire depuis qu'il est indépendant. »

Le gouvernement marocain met en outre en relief le rôle que le Maroc, trait d'union entre deux mondes, est appelé à jouer dans l'œuvre commune de rapprochement entre les peuples.

A la suite d'un nouvel incident à la frontière algéro-tunisienne

M. Pineau proteste énergiquement auprès de l'ambassade de Tunisie

Lundi après-midi, M. Pineau a remis une note de protestation à l'ambassadeur de Tunisie, M. Masroufi, au sujet de l'incident « inadmissible » qui s'est produit samedi à la frontière algéro-tunisienne et qui a fait quatorze morts et un blessé du côté français, tandis que cinq hommes étaient portés disparus. Cette note réclame la restitution immédiate de cinq soldats enlevés et demande que des mesures soient prises pour empêcher le renouvellement de faits nuisibles aux bonnes relations entre les deux pays.

Le gouvernement tunisien déclare n'avoir pas eu connaissance de ces événements. Cette affaire a suscité une vive émotion à Paris et dans les milieux parlementaires. Trois demandes d'interpellation ont été déposées au Palais-Bourbon par MM. Chamant (indépendant), Isnard (indépendant) et Tixier-Vignancour.

Refus tunisien

TUNIS, 15 (Reuter). — La Tunisie a rejeté, mardi, la requête française demandant la restitution de cinq soldats français. Le ministère tunisien des affaires étrangères déclare que l'incident s'est produit sur territoire algérien.

Passage du pipe-line saharien par la Tunisie

Un problème capital n'est toujours pas résolu en ce qui concerne la recherche pétrolière au Sahara : par où passera le pipe-line conduisant à la mer le pétrole d'Edjele ? Plusieurs solutions sont envisagées, dont l'une est le passage à travers la Libye.

Opposition de M. Robert Lacoste

Mais le récent quet-apes monté à la frontière tunisienne contre les troupes françaises a renforcé l'opposition de M. Lacoste, Max Lejeune et des ministres indépendants à un projet qui donnerait à M. Bourguiba un moyen de chantage.

Démission de Poujade à Saint-Géré

PARIS, 14 (A.F.P.). — M. Pierre Poujade, promoteur d'un mouvement antifasciste et leader du parti d'extrême-droite UDCA, a donné sa démission de conseiller municipal de Saint-Géré, localité du sud-ouest de la France, où il exerçait la profession de libraire, pour protester contre l'élection d'un conseiller communiste à la Municipalité.

EN DIRECTION DU PÔLE SUD

Avance régulière de l'expédition Fuchs

WASHINGTON, 14 (AFP). — Un radio-amateur qui venait de capter une émission de la base des Etats-Unis dans l'Antarctique « Little America » a précisé qu'un peu avant 13 heures mardi, le professeur Fuchs se trouvait à 160 milles du pôle Sud.

Cette station qui avait été en contact avec l'expédition britannique a fait également savoir que ce sont pour le moment surtout des tempêtes de neige qui retardent l'avance du professeur Fuchs en direction du pôle.

Si l'on rapproche les indications ci-dessus des nouvelles de presse reçues lundi concernant l'expédition Fuchs, celle-ci aurait réalisé une avance de 60 à 75 kilomètres en direction du pôle les 7 et 8 janvier, en direction du pôle dans les dernières 24 heures.

Fusée américaine

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Vers le lancement d'une fusée « Vanguard »

WASHINGTON 14 (Reuter). — Le ministre américain de la marine, M. Thomas Gates, a déclaré lundi que la prochaine fusée lancée sera une « Vanguard ». Il ne faut guère s'attendre que cette fusée transporte un satellite artificiel. La première fusée « Vanguard » avait explosé lors de l'expérience du 6 décembre.

Les essais soviétiques

BINGHAMPTON (New-York), 14 (A.F.P.). — Les Soviétiques ont, à notre connaissance, procédé à 17 essais avant de réussir un lancement de satellite, a déclaré M. Robert Bowman, un des savants attachés au « projet Vanguard ».

« Depuis, a ajouté M. Bowman, ils ont annoncé qu'ils lanceraient un satellite tous les mois. Ils ne l'ont pas fait et je suis amené à penser qu'ils rencontreront certaines difficultés, mais je suis non moins certain qu'ils travaillent d'arrache-pied et je m'attends à quelque chose de tout à fait spectaculaire à leur prochain essai. »

Question de confiance

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le dialogue tourne au vaudeville

Devant cet assaut hypocrite, le président du Conseil réagit avec décision et rapidité et, se levant de son banc, il posa la question de confiance contre la modification apportée à l'ordre du jour.

Le dialogue tournait au vaudeville. La séance fut suspendue, un Conseil des ministres improvisé réuni sur-le-champ, après quoi, nanti des pouvoirs d'urgence, M. Félix Gaillard put officiellement engager l'existence de son cabinet. En 20 secondes l'affaire était réglée. On vota, jeuné et le gouvernement aura sa majorité car, d'ici là, une transaction aura été trouvée et personnellement ne veut en réalité sérieusement la crise.

Atmosphère alourdie

Cel étant, l'atmosphère du Palais-Bourbon apparaît singulièrement alourdie, non pas à cause de l'incident anciens combattants mais parce que, dans les faits, la réforme constitutionnelle est en panne et la réforme de la loi électorale sérieusement compromise. Cela ne s'est dit pas encore ouvertement mais cela se chuchote déjà dans les couloirs puisque aussi bien personne n'ignore plus que, ni la réforme des institutions, ni plus encore le retour au scrutin uninominal à un long tour n'ont une chance sérieuse d'obtenir une majorité confortable.

Les jours suivants s'annoncent difficiles et M. Félix Gaillard ne cheminera sans doute plus très longtemps sur un chemin semé de pétales de roses.

M.-G. G.

Après le « scandale » de Rome

INCIDENTS AUX OPÉRAS de New-York et de Paris

NEW-YORK, 14 (Reuter). — Un incident s'est produit lundi soir au Metropolitan Opera pendant l'exécution de l'opéra de Verdi « La force du destin ». Le chef d'orchestre Pietro Cimara s'est effondré tout à coup sur son pupitre au premier acte. La représentation n'a toutefois pas été interrompue, le deuxième violon, Walter Hagen, ayant pris la direction. Cimara, qui est âgé de 68 ans, a été hospitalisé dans un état grave.

« Aïda » a un malaise à Paris

Vive émotion dimanche soir, à l'Opéra, où l'on donnait « Aïda » pour les débuts du ténor Finel, dans le rôle de Radamès. C'est alors que Mme Georgette Camart (Aïda) quittait la scène après le premier acte, qu'elle fut prise d'une syncope. Le malaise persistant, c'est Mme Suzanne Sarroca (dans la salle en spectatrice) qui l'a remplacée.

Après un entracte d'une heure (nécessaire à la transformation en négresse, la représentation reprit. Au baisser de rideau, le public fit une vive et longue ovation à Mme Sarroca.

EN POLOGNE se trouvent actuellement des délégations de spécialistes dans l'utilisation pacifique de l'énergie atomique de Tchécoslovaquie et de la République démocratique allemande. Ils viennent de signer un protocole sur la coopération entre les trois pays.

Démentant les déclarations de M. MacMillan

M. Thorneycroft expose à Newport les raisons de sa démission

L'ancien chancelier n'a nullement l'intention de créer « un mouvement de révolte chez les conservateurs »

LONDRES, 14 (A.F.P.). — Parlant pour la première fois en public depuis sa démission du gouvernement, M. Peter Thorneycroft, ancien chancelier de l'Echiquier, a exposé, mardi, à ses électeurs de la circonscription de Newport, les raisons du différend qui l'a opposé à ses collègues du cabinet MacMillan.

« Il faut que nous démontrions que nous sommes bien maîtres chez nous, que nous tenons en main notre monnaie, que nous pouvons faire face à nos engagements, honorer nos dettes et maintenir la valeur de notre monnaie, a notamment déclaré M. Thorneycroft. Notre grandeur en dépend. C'était une décision pénible à prendre, mais c'était la bonne. »

Des démentis

L'ancien chancelier a ensuite affirmé qu'il n'avait nullement l'intention de prendre le tête d'un mouvement de révolte au sein du parti conservateur et a démenti qu'une simple divergence portant sur l'inscription de 50 millions de livres au budget 1958-1959 ait été, comme l'a dit M. MacMillan, à l'origine de sa démission.

Il a également démenti avoir jamais demandé au gouvernement de limiter le prochain budget aux prévisions du précédent : « Ce que j'ai dit, a-t-il précisé, c'est : « Prenez les prévisions de l'année dernière, ajoutez-y les excédents considérables que le parlement sera invité à voter parce que nous avons dépensé plus que nous n'envisagions et, l'année prochaine, n'envisagez pas de dépenser davantage que ce total déjà fort élevé. »

La réponse à M. Boulganine

LONDRES, 14 (Reuter). — Un porte-parole du Foreign Office a annoncé, mardi, que la note du premier ministre MacMillan répondant à la dernière lettre du maréchal Boulganine sera communiquée aux membres du Conseil de l'OTAN avant son envoi. Par cette raison, la réponse ne serait adressée « que dans quelques jours seulement. »

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Les relations fluviales avec Berlin paralysées

BRUNSWICK, 14 (D.P.A.). — En bloquant l'écluse de Rothensee, près de Magdebourg, pour environ huit semaines, les autorités de la zone soviétique entendent paralyser ce printemps encore les relations fluviales entre Berlin et l'Allemagne occidentale. Elles donnent à nouveau comme raison « des travaux de réparations urgents. »

Le procès du « Pamir »

Le tribunal maritime prononcera son jugement lundi prochain

LUBECK, 14 (D.P.A.). — Le document trouvé dans une bouteille le 5 janvier sur les côtes de Cornouailles, en Angleterre, ne peut pas provenir du « Pamir ». C'est ce que vient de faire connaître un rapport de l'Institut hydrographique allemand, de Hambourg.

Le professeur Kurt Wendel, expert des questions physiques et de stabilité, estime que le glissement de la cargaison de blé a provoqué le naufrage du « Pamir ».

Dans son plaidoyer, le capitaine fédéral Wesemann a déclaré que c'est une chaîne de trois circonstances (ouragan « Carrie », déplacement de la cargaison de céréales et vaste trou dans la coque du navire) qui a provoqué le naufrage du « Pamir ».

Avec ce plaidoyer ont pris fin mardi les délibérations du tribunal maritime. Son président prononcera lundi prochain son jugement, qui établira officiellement la cause de la catastrophe.

Autour du monde en quelques lignes

EN UNION SOVIÉTIQUE, le gouvernement a décidé, d'accord avec celui de Ghana, d'établir entre les deux pays des relations diplomatiques au rang d'ambassades.

AU MAROC, le commandant de l'armée pour la libération du Sahara a publié un communiqué affirmant que plus de 200 Espagnols ont été tués lors de deux combats dans le Sahara espagnol.

AUX ETATS-UNIS, à Patuxent dans le Maryland, un Superconstellation de transport s'est écrasé au sol alors qu'il faisait des exercices d'atterrissage. Les 9 occupants ont péri.

M. Cannon, président de la commission des crédits, a déclaré qu'en cas de guerre avec l'Union soviétique, son pays ne pourrait pas compter sur la plupart de ses alliés qui « abandonneraient promptement la scène ».

EN ARGENTINE, selon des milieux bien informés, la démission de M. Alfonso de la Ferrere, ministre des affaires étrangères, serait motivée par les divergences de vues au sujet de l'envoi d'une mission commerciale en URSS et dans les démocraties populaires, mission qui partira jeudi pour Moscou.

L'ancien président du parti péroniste interdit, Alejandro Leloir, a invité les péronistes à déposer des bulletins blancs lors des élections générales du mois prochain.

AU MEXIQUE, est décédé, à l'âge de 80 ans, le général José Maja, ancien commandant en chef des forces républicaines espagnoles durant la guerre civile et défenseur de Madrid. Il vivait en exil depuis 1939 à Mexico.

INTEMPÉRIES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans les Pyrénées, où plusieurs routes sont bloquées à la suite de congères qui se sont formées dans les virages, la couche atteint un mètre à l'Hospitalet et près de 3 mètres au pic du Midi.

En revanche, des chutes de pluie, accompagnées de grêle, sont annoncées de diverses régions et en particulier du Borealis, de la côte basque et de la région de Toulouse.

Importants dégâts en Espagne

MADRID, 14 (AFP). — Tempêtes de neige, de vent et de pluie et dégel ont provoqué des dégâts importants dans diverses régions d'Espagne. L'Arga, affluent de l'Ebre, est sorti de son lit à Peralta (Pampelune) inondant 1000 hectares. La route principale Madrid-Pampelune a été coupée puis rendue à la circulation.

Les communications routières sont également interrompues entre la capitale et les régions de Santander, des Asturies et de Navarre, par suite des chutes de neige qui ont bloqué les cols de Pajares, Lizarraga et Echaouri.

Plusieurs aérodromes ont dû être fermés mais ont été rendus mardi au trafic.

Enfin, à Saint-Sébastien, la mer démontée a balayé des aventures, endommageant des immeubles. Plusieurs navires ont dû chercher refuge dans le port de Pasajes. On ne signale pas de victimes.

EN EGYPTE, le journal « Al Shaab » écrit que l'Egypte appellera l'Indonésie dans son différend avec la Hollande. Elle interdira le passage des bateaux néerlandais dans le canal de Suez et pourra aussi mettre sur pied des contingents de volontaires pour appuyer la lutte de l'Indonésie.

AVIS TARDIFS

Ecoute, Neuchâtel

Aujourd'hui, mercredi 15 janvier : à la Maison de paroisse, à 14 h. 30, BIBLE EN MAIN, ENTRETIENS à la Salle des conférences : à 14 h. : Rencontre des petits de l'école du dimanche à 15 h. : Rencontre des grands de l'école du dimanche au Temple du bas, à 20 h. 15 : « LE PASSAGE OBLIGE »

ITALIE

L'état des petits malades s'améliore à Alderobello

ROME, 14 (A.F.P.). — L'émotion demeure vive parmi les habitants d'Alderobello, près de Bari, où quatre enfants, qui venaient d'être inoculés contre la diphtérie, sont morts il y a quelques jours.

On apprend que cinquante enfants avaient été vaccinés avec des ampoules contenues dans la même boîte. Quatre sont morts et quinze autres ont été intoxiqués. L'état des malades est en voie d'amélioration. Une enquête est menée à la fois par les autorités judiciaires et par des inspecteurs du haut-commissariat à la santé.

U. R. S. S.

Radio-Moscou : M. Eisenhower a présenté un « budget de guerre »

MOSCOU, 14 (A.F.P.). — « Le nouveau budget des Etats-Unis est destiné à préparer une guerre », a affirmé Radio-Moscou dans un commentaire sur le projet de budget soumis par le président Eisenhower au Congrès américain.

Après avoir affirmé que « la menace communiste » évoquée par le président Eisenhower constituait « un mythe destiné à effrayer le contribuable américain », le commentateur a conclu : « Les préparatifs agressifs des Etats-Unis constituent par contre une réalité que l'on ne peut méconnaître. »

GRANDE-BRETAGNE

Un bateau en détresse retrouvé

LONDRES, 14 (AFP). — Le « Barcombe », disparu depuis lundi avec 30 hommes à bord, a été retrouvé dans la soirée de mardi par le remorqueur « Kingfisher » sur la côte de l'île de Mull, dans le Firth of Lorne. Le navire sauveteur a pris à son bord l'équipage du bâtiment portuaire en détresse.

Un véritable rodéo UNE VACHE ENRAGÉE MET EN ÉMOI UN VILLAGE FRANÇAIS

SAINT-FLOUR. — La petite commune de Saint-Saturnin, près d'Allanche (Cantal) a été le théâtre d'un véritable rodéo dont les acteurs ont été une vache de la race salers et les hommes du village.

En mal de liberté, une jeune vache à la robe rouge avait brisé son attache. Devenue furieuse, elle se mit à charger tout ce qui se présentait sur son passage.

Un habitant de la localité, expert dans le maniement du lasso, réussit à immobiliser l'animal, mais lorsque le propriétaire voulut en prendre livraison, elle regimba et ce dernier ne dut son salut qu'à un plongeon dans un torrent.

La vache étant devenue un danger public, les gendarmes décidèrent de l'abattre et, d'un maître coup de fusil, mirent fin au rodéo.

CINEMA DES ARCADES Dernier jour Matinée à 15 heures - Soirée à 20 h. 30 avec GARY COOPER LA LOI DU SEIGNEUR GRAND PRIX DU FESTIVAL DE CANNES 1957 Enfants admis dès 14 ans en matinée

IMPRIMERIE CENTRALE FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel Directeur: Marc Wolfrath Rédacteur en chef du journal: René Braichet

STUDIO DERNIER JOUR Matinée à 15 h. - Soirée à 20 h. 30 Danielle DARRIEUX Jean-Claude PASCAL LE SALAIRE DU PÉCHÉ Un étonnant film d'actualité Location dès 14 h. - 5 30 00

Cours de théâtre pour les jeunes

commencera mercredi 15 janvier de 16 h. à 18 h. Admission de 16 ans à 20 ans 12 fr. par mois ECOLE CLUB MIGROS 5 83 49

Le cours de théâtre pour enfants

commencera mercredi 15 janvier de 14 h. à 16 h. Admission de 10 ans à 15 ans 12 fr. par mois ECOLE CLUB MIGROS 5 83 49

ACADÉMIE M. DE MEURON

Réouverture des ateliers

AUJOURD'HUI A 14 heures MODELAGE ET SCULPTURE par M. P. Röthlisberger (P.S.A.S.) sans modèle vivant

DESSIN par M. A. Ramseyer (P.S.A.S.) sans modèle vivant

A 16 heures PEINTURE par M. P.-E. Bouvier (P.S.A.S.) sans modèle vivant

A 20 heures MODELAGE ET SCULPTURE par M. P. Röthlisberger (P.S.A.S.) avec modèle vivant

PEINTURE par M. P.-E. Bouvier (P.S.A.S.) avec modèle vivant

Renseignements et inscriptions, 15 minutes avant l'ouverture des ateliers respectifs, au bureau de l'Académie, cour de l'hôtel Du Peyrou, Neuchâtel.

ÉCOLE DE DANSE PROF. EDM. RICHÈME

Pommier 8 - Tél. 5 18 20 Dès mercredi 15 janvier, reprise des cours d'ensemble et privés

DESSIN - PEINTURE Cours avec modèle vivant

Peinture sur porcelaine Mosaïque Impression sur tissus 4 leçons de 2 heures par mois 12.— ECOLE CLUB MIGROS 5 83 49

ANGLAIS PLUSIEURS DEGRÉS Cours accélérés 4-6 élèves par mois 12.— Cours normal 4 leçons d'une heure par mois 6.— Club de conversation ECOLE CLUB MIGROS 5 83 49

15
janvier

Anjour'd'hui

SOLEIL lever 8.12
coucher 17.07

LUNE lever 8.56
coucher 13.28

AU JOUR LE JOUR

Les années « 8 » dans l'histoire du pays de Neuchâtel

- Comme de coutume et depuis bien des années, un de nos lecteurs a établi pour notre journal une liste des anniversaires de notre histoire neuchâteloise à rappeler. Il s'agit des événements survenus dans les années dont le millésime se termine par 8, comme celle que nous commençons.
- 998 Fondation du prieuré clunisien Saint-Pierre de Bevaix, par un seigneur Rodolphe.
 - 1178 Frédéric Barberousse prend sous sa protection le couvent bénédictin de Môtiers.
 - 1258 Mort de Rodolphe de Fenis, seigneur de Nidau (fils de Ulrich III de Neuchâtel), le plus ancien troubadour de Suisse.
 - 1278 Première mention de Boudry dans nos archives.
 - 1288 Rollin (Rodolphe IV de Neuchâtel) remet son fief — le pays de Neuchâtel — à Rodolphe de Habsbourg qui en investit Jean de Chalon.
 - 1308 Boudevillers est donné par Jean de Chalon aux Neuchâtel et restera désormais rattaché au comté de Neuchâtel, bien qu'encadré dans le domaine des Valangin.
 - 1308 Traité de courbourgeoisie entre Berne et Rollin, comte de Neuchâtel.
 - 1368 Mort de Louis, 3me enfant du comte Louis de Neuchâtel.
 - 1398 Coutumes de Gorgier, par Conrad de Fribourg, comte de Neuchâtel.
 - 1428 Inscription sur le clocher de la Collégiale Notre-Dame de Neuchâtel surmonté d'une flèche en 1428.
 - 1458 Mort de Jean de Fribourg, comte de Neuchâtel, maréchal à la cour de Bourgogne (9 février). Cénotaphe en l'église collégiale de Neuchâtel.
 - 1458 Rodolphe de Hochberg, comte de Neuchâtel, devient chambellan et conseiller du duc de Bourgogne.
 - 1468 Mort de Jean Dunois (dit le Bâtard d'Orléans), petit-fils du roi de France Charles V et célèbre compagnon de Jeanne d'Arc, ancêtre des Orléans-Longueville, souverains de Neuchâtel durant les XVIème et XVIIème siècles.
 - 1478 Mariage de Philippe de Hochberg, comte de Neuchâtel, avec Marie de Savoie, nièce du roi de France Louis XI.
 - 1488 Construction, en façade sud du château de Neuchâtel, de la galerie Philippe de Hochberg et de la tour d'angle sud-est, dite des oubliettes.
 - 1498 Construction de l'église de la Vagne, par Claude d'Aarberg-Valangin.
- (A suivre).

LE MENU DU JOUR...

Potage aux fines herbes
Choux rouges
Pommes au sel
Saucisses à rôti
Macarons à la farine d'avoine

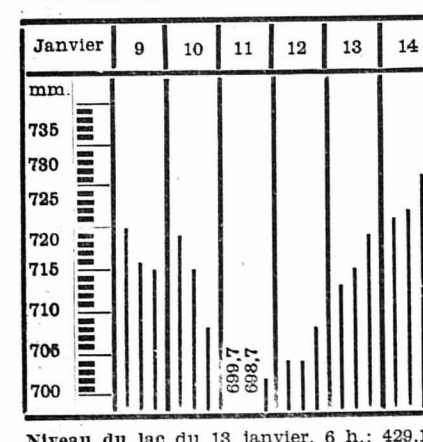
... et la manière de le préparer

Macarons à la farine d'avoine. — Bêture deux jaunes d'œufs, y ajouter une tasse de sucre. Mélanger à part trois tasses de farine d'avoine avec deux cuillerées et demie de levure en poudre et une pincée de sel, ajouter le tout au premier mélange. Malaxer également trois cuillerées de beurre fondu et de la vanille, l'incorporer à la masse et ajouter en dernier lieu deux blancs d'œufs battus en neige. Déposer la pâte par cuillerées sur des feuilles de papier beurré et cuire à feu doux pendant 25 minutes environ. Les macarons doivent être dorés.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 14 janvier. Température : Moyenne : 1,3; min. : 0,5; max. : 1,8. Baromètre : Moyenne : 722,9. Vent dominant : Direction : nord-est; force : faible à modérée. Etat du ciel : Couvert.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)
Hauteur du baromètre réduite à zéro



Prévisions du temps. — Valais : Beau temps.

Grisons : Par moments brouillard élevé dans la vallée du Rhin, à part cela beau temps.

Nord des Alpes : Ciel nuageux à couvert par brouillard ou brouillard élevé. Limite supérieure variant entre 1300 et 1700 m. environ. Par moments, éclaircies locales, spécialement dans les vallées du versant nord des Alpes. Bise faible à modérée, fort plaine, températures peu changées. Au-dessus du brouillard, beau temps, relativement doux.

Sud des Alpes : Beau temps. Dans l'après-midi, températures voisines de 10 degrés. En montagne, vent du nord à est.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Nos passeports vont faire peau neuve

On souhaite que les Neuchâtelois ne continuent pas à se distinguer par leur titre de « citoyen » !

La division fédérale de justice et police étudie depuis quelques années une modification du passeport actuel. Elle a notamment consulté les chanceries des cantons en été 1956 sur un avant-projet du nouveau document et leur a demandé leurs observations et suggestions éventuelles.

Selon les derniers renseignements obtenus, le nouveau passeport suisse sera introduit au début de 1959. Bien que les dispositions définitives n'aient pas encore été prises, il est très probable que le nouveau passeport sera du même format que l'ancien, mais il sera doté d'une couverture souple très résistante, d'un ton bleuâtre, avec impression or. Les pages seront de papier bleuâtre ou blanc avec filigrane et burelage léger. La présentation des rubriques sera modernisée de même que l'ordonnance graphique.

Les raisons de ce changement s'expliquent par une plus grande sécurité. En effet, un passeport doit être solide, difficile à contrefaire et commode. Le passeport actuel date des années 1932-1933. Depuis cette époque, un certain nombre de ces documents ont disparu, qu'ils aient été perdus ou volés. On ne sait s'il y a eu beaucoup de contrefaçons, mais cela est probable durant des époques troublées comme celles que nous avons vécues. C'est par conséquent pour rétablir l'ordre et conserver à notre passeport le crédit dont il bénéficie en général que l'administration fédérale a décidé de créer un nouveau passeport remplaçant l'actuel.

Les titulaires d'un passeport ne seront — précisons-le — pas obligés de troquer immédiatement l'ancien document contre le nouveau. Les passeports actuels subsisteront jusqu'à l'échéance de leur validité prolongée de cinq ans (certains pays comme la France, on le sait, reconnaissent nos passeports à condition qu'ils ne soient pas périmés depuis plus de cinq ans). Les Neuchâtelois émettent un vœu au sujet de ce changement. C'est qu'ils soient désormais et tout simplement « Monsieur », « Madame » et « Mademoiselle ». En effet, actuellement, les titulaires masculins d'un passeport sont décorés dans notre canton du titre de citoyen, cette pratique étant unique en Suisse. D'où de nombreux quiproquos à l'étranger, sinon des désagréments. On nous cite le cas d'un Neuchâtelois en séjour en Espagne, qui fut appelé au téléphone par un groom d'hôtel criant avec conviction « Monsieur le Citoyen, au téléphone ! » Dans d'autres cas, des couples fort légitimement unis par les liens du mariage ont été inscrits à l'hôtel sous des noms différents, le mari étant sous le nom de « Le Citoyen ». Ce qui est plutôt gênant, non de posséder ses droits civiques, mais bien d'être soupçonné d'être en rupture de fidélité conjugale !

Un nouveau passeport, étal civil lui aussi modernisé. D'ailleurs le titre de citoyen est aujourd'hui superflu puisque dans le monde entier, sauf en Suisse encore masculine, chacun est citoyen, homme et femme. D. Bo.

A l'occasion du Jeune fédéral de 1958

Le comité poursuivra sa tâche en faveur de la Grèce

Les comptes de la campagne « Notre Jeune fédéral pour la Grèce » ont été contrôlés. Ils ont été reconnus exacts. Le total des dons s'élève à 140.356 francs 62, et le montant des frais généraux est de 5913 fr. 60. Le comité a versé à l'Aide suisse à l'étranger une somme de 134.000 fr. Ainsi le solde en compte au 1er novembre 1957 s'élève à 443 fr. 02.

Au vu de ce résultat, le comité a décidé de poursuivre l'effort entrepris pour que le Jeune fédéral retrouve son sens et qu'il soit l'occasion, pour le peuple neuchâtelois, de s'engager dans une campagne de solidarité internationale.

Pour 1958, un nouvel objectif en Grèce a été fixé. Le comité a adopté ainsi une proposition de l'Aide suisse à l'étranger qui sera de nouveau l'agent d'exécution. Il s'agit de la construction d'un dispensaire à Néochori (Mont Pélion) sur Volos (Thessalonie). Ce dispensaire, comprenant polyclinique et maternité, desservira en outre dix-huit villages des environs. Toute la région a été fortement éprouvée par l'occupation et la guerre civile, ainsi que par des tremblements de terre et des inondations. Le projet prévu peut être entièrement réalisé à l'aide d'une contribution de 100.000 fr. L'Etat grec fournira le personnel et se chargera des frais d'entretien du dispensaire.

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 14 janvier 1958, le Conseil d'Etat a nommé M. Robert Raymond, conseiller communal, au Locle, en qualité de membre de la commission consultative pour l'enseignement primaire, en remplacement de M. Philippe Vuille, démissionnaire.

Vingt-cinq ans au service de l'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique : M. Edgar Benkert, secrétaire au service du contrôle des communes et de l'assistance, a célébré le 25me anniversaire de son entrée au service de l'Etat. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du département de l'intérieur.

LA VILLE

Trois arrestations

Le juge d'instruction de Neuchâtel a ordonné trois arrestations ces derniers jours, soit celles de G. Y., arrêté à Montier, recherché par les cantons de Berne et de Genève pour escroqueries et par Neuchâtel pour abus de confiance; G., recherché par Soleure pour violation d'une obligation d'entretien et un ressortissant danois réclamé par son pays, auteur également d'une escroquerie à Neuchâtel.

Une distinction

M. J.-G. Baer, professeur à l'Université, vient d'être nommé membre d'honneur de la Société belge de médecine tropicale. Cette distinction souligne la valeur de travaux qui se poursuivent à l'Institut de zoologie et fait honneur à l'Université tout entière.

Naissances

Madame et Monsieur Marcel SIMONET et leur fils Jean-Claude ont la joie d'annoncer la naissance d'une petite

Christiane - Bluette
13 janvier 1958
Neuchâtel Pavés 64

Monsieur et Madame Gaston RENAUD ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Gaston - Philippe
le 13 janvier 1958
Les Vermondins Petit-Cortailod Boudry

Tribunal de police

Ce tribunal a siégé hier, sous la présidence du juge Mayor, assisté de M. Grau en qualité de greffier.

Devant différentes sommes, à titre de cotisations d'assurance, de paiements à l'office des poursuites, de versements à des créanciers, les prévenus E. H., O. K., J. L., J. C. et G. K. sont jugés en cette séance. Le premier est libéré, ainsi que J. L. Les autres sont condamnés à des peines allant de 6 jours d'arrêts à 30 jours d'emprisonnement. Certains bénéficient du sursis, tous paient les frais de leurs affaires.

Ceux qui s'enrichissent aux dépens d'autrui

Pour escroquerie, G. B. est condamné à 1 mois de prison, 5 ans d'expulsion, 5 fr. de frais. Pour un vol commis sous l'emprise de l'alcool, W. M. se voit attribuer 10 jours d'emprisonnement avec sursis, et une interdiction d'auberge, ainsi qu'à 21 fr. 60 de frais.

D. S. a volé du combustible. Il fait défaut, son casier judiciaire est chargé. Il fera 15 jours d'emprisonnement sans sursis et paiera 15 fr. de frais.

Par défaut, pour vol et filouterie d'auberge, M. G. se voit infliger 10 jours d'emprisonnement, dont à déduire 2 jours de préventive, mais sans sursis. Il supportera les frais par 68 fr.

Pour abus de confiance — c'est une récidive — M. R. est condamné à 30 jours de prison et 55 fr. de frais.

Autres questions

Les faits sont contestés, mais non pas leurs résultats. Si bien que pour un coup de poing à un voyageur de commerce, A. R. est condamné à 15 fr. d'amende et 11 fr. de frais.

Pour injures, Mlle M. S. est condamnée à 25 fr. d'amende et 12 fr. de frais.

Triste histoire

Cette dernière affaire fait défiler, devant la cour, des réfugiés hongrois, J. S. est accusé d'actes sexuels contre nature sur la personne d'un de ses compatriotes. L'affaire est fort longue, finalement la cour prononce 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 299 fr. de frais.

Vers le cinquantième du funiculaire de Chaumont

Il y aura un demi-siècle cette année, le 30 juillet prochain, que la société du « Neuchâtel-Chaumont », tramway et funiculaire, était créée. La construction du funiculaire débuta en avril 1909 et la ligne fut inaugurée en automne 1910. Nous reviendrons en temps utile sur cet anniversaire de l'histoire de nos moyens de transports urbains et montagnards.

Sports d'hiver à Chaumont

Situation le 13 janvier, à 7 h. : neige 50 cm. neigeux, bon pour le ski; piste Chaumont-Nord bonne; route bonne pour la luge; température -4°; ciel couvert, bise.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

(c) Outre les condamnations que nous avons relatées dans notre numéro de mardi, le tribunal de police du Val-de-Travers, présidé par M. Jean-Claude Landry, s'est occupé des affaires suivantes dans sa dernière audience :

L'attrait des cafés Un jeune homme de Saint-Sulpice, E. B., qui a violé une interdiction de fréquenter les débits de boissons prononcée contre lui par le juge est condamné à 15 jours d'emprisonnement et paiera les frais judiciaires. Il sera ensuite soumis au patronage des détenus libérés.

La montagne et la souris E. D., de Travers, était prévenu de scandale et d'ivresse publique pour des incidents qui se sont déroulés les 27 octobre, 17 novembre et 25 décembre au café du Jura. Le propriétaire de cet immeuble était plaignant. Huit témoins furent entendus mais, se ralliant aux conclusions du défendeur, le juge a dû, en raison du doute, libérer sur prévenu des fins de la poursuite pénale. Comme l'attitude de D. a cependant donné lieu à une enquête, il devra payer 50 fr. de frais, le solde de ceux-ci étant mis à la charge de l'Etat.

Sait-on que les chevrons sont à l'honneur au R.V.T. ?



Les chevrons — nos belles et authentiques armoiries cantonales — sont à l'honneur au Régional du Val-de-Travers. Mais le reste du canton les ignore généralement. Sur les automobiles, les chevrons figurent depuis l'électrification en 1945. Sur la casquette des agents du R.V.T., ils existent depuis 1922.

(Press Photo Actualité)

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRECHE

Après un accident mortel

(c) La population de nos villages a été très émue à la nouvelle de l'accident survenu au Vauxeyon, et dont fut victime le jeune René Iseli, fils de M. Iseli, coiffeur, qui, en apprentissage, s'appretait à suivre les traces de son père.

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

Trois cas d'ivresse au volant

(c) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé, mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Au rôle de cette première audience de 1958 figurent trois cas d'ivresse au volant; tous les trois s'étaient soldés par de simples accrochages sans dommages sérieux.

André Morel, représentant, domicilié à la Chaux-de-Fonds, avait le 20 septembre participé à une assemblée d'un groupement professionnel à Fribourg. Sur le chemin du retour, A. M. prit quelques consommations dans divers établissements publics. N'étant plus maître de sa voiture, il provoqua un accrochage avec une autre voiture, sans se rendre compte de cet incident. Prise de sang : 1,72‰. Pour ivresse au volant et perte de maîtrise de sa voiture, André Morel est condamné à 5 jours d'arrêts, 80 fr. d'amende et au paiement de 160 fr. des frais de la cause.

Pierre-Narcisse Chopard, boucher aux Genévoles-sur-Coffrane, le 18 octobre sur la route de la Vue-des-Alpes à Tête-de-Ran, perdit la maîtrise de sa voiture. Il est responsable d'un accrochage. L'état du conducteur incita l'agent de la police à demander une prise de sang; celle-ci révélait une alcoolémie de 1,78‰. Le tribunal retient avec la perte de maîtrise, l'ivresse au volant et inflige à Pierre-Narcisse Chopard 5 jours d'arrêts, 40 fr. d'amende et 111 fr. de frais.

Charles Pittet, restaurateur à Fontanemelon, a eu, lui aussi, quelques accrochages sur le parcours de Neuchâtel à Fontanemelon, sa voiture, par endroits, zigzaguant sur la route. La prise de sang effectuée signala 1,90‰ d'alcool dans le sang. C'est à 5 jours d'arrêts, à 30 fr. d'amende et au paiement de 107 fr. de frais que Charles Pittet est condamné par le tribunal.

Une faute de circulation commise par H. au centre du village de Cernier provoqua une rencontre de sa voiture avec un motocycliste. Pour cette infraction, H. paiera 20 fr. d'amende et 16 fr. de frais.

CERNIER

Les écoliers à ski

(c) Déçus lors de la rentrée des classes, au début de l'année, par le manque de neige, nos écoliers primaires ont maintenant le sourire, car leur cours de ski a commencé lundi matin et durera toute la semaine.

Souhaitons que le temps reste favorable et que les accidents soient évités.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Accident de ski

(c) Dimanche après-midi, alors qu'il faisait du ski dans les champs derrière le village, le jeune Alain Jorndot fut victime d'une chute et se cassa une jambe. Il fut conduit à l'hôpital de Landeyeux.

SAVAGNIER

Décès d'un ancien conseiller communal

(c) Ce n'est pas sans peine que nous avons appris le décès de M. Jules Lienher, lequel, il est vrai, avait dû cesser toute activité pour cause de santé.

M. Lienher, chef d'entreprise, a tenu une grande place dans la localité. Dans la vie publique, il fit partie du Conseil général durant de nombreuses années, puis accéda au Conseil communal en 1937 où il assumait les fonctions de caissier dans une période particulièrement difficile. Il fit également partie de la commission scolaire durant une longue période, puis enfin, de la caisse d'épargne dont il était encore le président avisé et écouté. Dans toutes ses activités, il s'acquitta toujours de sa tâche avec compétence et conscience. Quant aux sociétés, c'est spécialement à la gymnastique qu'il se consacra, comme pionnier d'abord, puis comme moniteur. Savagnier perd en M. Lienher un homme au cœur généreux et à l'esprit clairvoyant.

Que ta volonté soit faite et non la mienne. Luc 22 : 42.

Monsieur et Madame Rodolphe Iseli-Filli et leurs enfants, à Corcelles; Madame et Monsieur H. Semoroz-Iseli, à la Chaux-de-Fonds; Mademoiselle Gertrude Iseli, à Corcelles; Monsieur Leonhard Filli, à Zerne; Monsieur et Madame Walter-Filli, à Zerne; Monsieur et Madame Städler-Filli, à Zerne; Monsieur et Madame Luginbuhl-Filli, à Kratigen; Monsieur et Madame Mayer-Iseli, à Erlach; Monsieur et Madame Messner-Iseli, à Erlach, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur René ISELI

leur bien cher fils, frère, petit-fils, neveu et parent, enlevé accidentellement à leur tendre affection, le 13 janvier 1958, dans sa seizième année.

Corcelles, le 13 janvier 1958.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 16 janvier 1958, à 14 heures, au cimetière de Corcelles.

Culte pour la famille, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : Grand-Rue 5a.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Hans Knutti, salon de coiffure des Portes-Rouges, ainsi que leur personnel, ont le chagrin d'annoncer le décès, survenu accidentellement de

Monsieur René ISELI

leur dévoué apprenti.

Le comité de la Société fédérale de gymnastique hommes de Corcelles-Cormondrèche a le regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur René ISELI

fils de Monsieur Rodolphe Iseli, membre honoraire de la société.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 16 janvier, à 14 heures, au cimetière.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. Mat. 11 : 28.

Monsieur et Madame Henri Guye-Cossavella et leurs enfants, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Albert Jeanneret-Guye, à Coffrane; Madame veuve Alice Hostettler-Guye et ses enfants, à Coffrane; Monsieur et Madame Paul-Emile Guye-Jaccard et leurs enfants, à la Vraconnaz; Madame et Monsieur William Lüscher-Guye et leurs enfants, à Fleurier; Les enfants de feu Madame Nelly Monnier-Guye; Madame et Monsieur Claude Robert-Monnier et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur René Felber-Monnier et leur fille, au Locle, ainsi que les familles parentes et alliées, Sancey, Egger, Huguenin, Balmer et Fiorina, ont le chagrin de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Eveline GUYE-HUGUENIN

que Dieu a reprise à Lui, après qu'elle eut vaillamment accompli sa tâche, le 13 janvier, dans sa 89me année.

Fleurier, le 13 janvier 1958.

C'est le Seigneur qui m'a assisté et qui m'a fortifié. II Tim. 4 : 17.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Coffrane, rendez-vous au temple, le jeudi 16 janvier 1958, à 14 heures.

Culte au domicile mortuaire : Fleurier, Nouveau-Stand 6, à 12 h. 30.

Suivant le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

REGIONES DES LACS

CHARMEY

Arrestation d'un voleur

(c) Un jeune récidiviste, Marcel A., âgé de 24 ans, avait offert ses services à M. Ernest Bongni, agriculteur à Charmey (Lac) au moment où celui-ci rentrait de la foire de Morat. Comme M. Bongni était occupé à traire, Marcel A. s'introduisit dans sa chambre, fouilla dans ses habits et y déroba un montant de 150 fr. Il a été conduit dans les prisons de Morat.

En cas de DEUIL adressez vous AU LOUVRE

Envois à choix par service spécial

Tél. (038) 5 30 13

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique au monde, afin que quiconque croit en Lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3 : 16.

Madame Jules Lienher, à Savagnier; Monsieur et Madame Jean Lienher-Matthey et leurs enfants, à Savagnier; Madame et Monsieur Willy Juan-Lienher, à Cressier; Mademoiselle Hermance Lienher, à Savagnier; Monsieur et Madame Paul Lienher-Diacon et leur fille, à Pesex; Les enfants et petits-enfants de feu Christian Lienher; Les enfants et petits-enfants de feu Henri Berger, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jules LIENHER

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 13 janvier, à l'âge de 72 ans, après une longue maladie.

Savagnier, le 13 janvier 1958.

L'ensevelissement aura lieu à Savagnier, jeudi 16 janvier, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le club de tennis de table « La Côte », de Pesex, a le regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur Jules LIENHER

père de leur dévoué secrétaire.

Les membres de la commission scolaire de Savagnier ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jules LIENHER

ancien secrétaire de la commission scolaire et père de leur cher collègue, Monsieur Jean Lienher.

L'enterrement aura lieu à Savagnier, jeudi 16 janvier, à 13 h. 30.

Le comité d'administration et la commission des comptes de la Caisse d'épargne de Savagnier ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jules LIENHER

président dévoué et consciencieux depuis de très nombreuses années. Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.

L'ensevelissement aura lieu à Savagnier, jeudi 16 janvier, à 13 h. 30.

Le comité de la S. F. G. de Savagnier a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jules LIENHER

membre fondateur et honoraire, père de Monsieur Jean Lienher, membre passif.

L'Association des maîtres menuisiers, charpentiers, ébénistes des districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz, Val-de-Travers a le regret d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Jules LIENHER

maître menuisier à Savagnier. Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive ». Marc 4 : 35.

Madame et Monsieur Pierre Quadrat, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Ubaldo Bertolini, à Cudrefin; Madame et Monsieur Edmond Cagnard, à Neuchâtel; Madame et Monsieur René Johner et leur fils, à Neuchâtel; Madame Gladys Bertolini et son fils, à Lausanne; Monsieur Jean-Pierre Bertolini, à Cudrefin; Madame et Monsieur Georges Schlupe, à la Chaux-de-Fonds, ont la grande douleur de faire part du décès de